LE

SECRÉTAIRE

PRATIQUE

OU

TRAITÉ COMPLET

DE LA

Correspondance

PAR

DURAND ET MESLINS

Lettres de Famille,
Lettres d'Affaires,
Pétitions,
Actes sous seing privé,
Etc., etc., etc.

Librairie A. TARIDE
18-20, Boulevard St-Denis, 18-20
PARIS (X^e)

Salmond

LE

SECRÉTAIRE PRATIQUE

TRAITÉ COMPLET DE LA CORRESPONDANCE

contenant

1° DES MODÈLES DE LETTRES POUR NOUVEL AN, FÊTES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, DÉCÈS, ETC., ETC. ;

2° DES MODÈLES DE PÉTITION AU CHEF DE L'ÉTAT, AUX MINISTRES AUX FONCTIONNAIRES ;
DES LETTRES ENTRE PARTICULIERS ET GENS DE LOI ;
AFFAIRES D'INTÉRÊT PRIVÉ ENTRE FERMIERS ET PROPRIÉTAIRES, OUVRIERS ET PATRONS ;
SÉPARATION DE CORPS ; DIVORCE ; ACTES SOUS SEING PRIVÉ ; TESTAMENTS, ETC., ETC.

PAR

MM. DURAND et MESLINS

NOUVELLE ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

Librairie A. TARIDE

18-20, Boulevard Saint-Denis, 18-20

PARIS (X^e)

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

Voici un ouvrage plus complet, plus usuel, plus pratique que les manuels du même genre publiés jusqu'à ce jour.

Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur la table des matières.

La Première Partie offre *deux cent cinquante* lettres pour le jour de l'an, les anniversaires, les fêtes, les félicitations, les condoléances, les recommandations, les remerciements, les naissances, les mariages, les décès, les justifications, les reproches, etc.; — beaucoup de ces lettres sont accompagnées de leurs réponses respectives.

A propos des *lettres de mariage*, nous ferons remarquer que les nôtres ne contiennent absolument aucune des expressions inconvenantes, exagérées ou de mauvais goût dont abusent certains ouvrages. Ici, comme dans tout le reste du livre, la simplicité — qui n'exclut ni la vraie tendresse, ni les témoignages d'une affection sincère — nous a paru préférable. Une mère peut donc laisser cette correspondance relative au mariage entre les mains de sa fille, quand vient pour celle-ci le moment de choisir un mari.

La Seconde Partie renferme *cent quatre-vingt une* lettres : Pétitions proprement dites, au Chef de l'Etat, aux ministres, préfets, procureurs, présidents de tribunaux, évêques, généraux, aux personnes influentes par le rang ou la fortune, pour l'obtention de pensions, faveurs, aide, secours, etc. ; — lettres d'affaires, ayant chacune un titre explicatif, puis réunies par groupes dans des chapitres généraux, qui traitent

des principaux sujets qu'abordent entre eux les négociants, les industriels, les ouvriers, les fermiers, etc., en relation avec les fournisseurs, les gens d'affaires, les patrons, les propriétaires, etc. ; — formules d'actes usuels et sous seing privé.

Les *gens du monde* trouveront dans ces deux parties les formules d'usage entre inférieurs et supérieurs, et d'égaux à égaux, en même temps que les formules de courtoisie moderne, avec les tours gracieux et les délicatesses de bon goût qui relèvent la lettre la plus simple.

Les *gens de la campagne*, peu familiarisés avec le style épistolaire, se tireront facilement d'embarras, au moyen des nombreux modèles qu'ils utiliseront en les modifiant légèrement, suivant les circonstances.

. . . .

Nous avons donc passé successivement en revue, dans ces *quatre cent trente et une* lettres, les circonstances de la vie privée, les relations de famille, les relations de politesse, de courtoisie, les relations d'affaires, les relations ordinaires et extraordinaires, qui nécessiten une correspondance suivie entre particuliers, fournisseurs et fonctionnaires, les formules d'actes sous seing privé, testaments et autres, etc.; nous nous sommes interdit toutes les reproductions superflues. Cet ouvrage ne contient aucun choix de lettres de Mme de Sévigné, de Voltaire, de Rousseau, d'Eugénie Guérin, qui appartiennent plus légitimement aux grands traités de littérature classique.

Le public, nous en sommes sûrs, saura gré de cette omission volontaire à l'éditeur.

Celui-ci pense être en droit d'affirmer qu'il n'a rien négligé pour faire de ce *Secrétaire Pratique* un livre des plus soignés, tant sous le rapport de la rédaction que par le choix des sujets qui y sont traités.

L'ÉDITEUR.

AVIS GENERAUX POUR LA PREMIERE PARTIE

Nous nous contenterons ici d'exposer en quelques lignes les convenances et les conventions du style épistolaire. Il importe d'abord qu'il soit simple et naturel; ceux qui se servent de grands mots pour exprimer de petites choses paraissent ridicules et c'est à tort qu'ils se mettent en frais pour dissimuler, sous le vague des phrases, le vide de leurs sentiments et de leurs pensées.

Faites comme si vous conversiez, mettez plus ou moins de familiarité, plus ou moins de respect, suivant les circonstances et suivant les rangs qui vous séparent ou vous rapprochent.

Voilà pour le style.

Nous donnerons un peu plus d'étendue à ce qui concerne le *Cérémonial.* C'est le mot consacré pour désigner certains usages, assez insignifiants par eux-mêmes, mais qu'il faut suivre, dans la crainte d'offenser ceux avec qui l'on a affaire.

DU CÉRÉMONIAL

Le cérémonial des lettres consiste dans certaines formules, qui sont les signes du plus ou moins de respect et de déférence témoignés aux personnes à qui l'on écrit.

L'usage attache une certaine importance au Cérémoniale aussi, quelque peu de prix qu'il ait à vos yeux, ne devez-vous pas moins l'adopter à l'égard des autres. Et, sur ce point, nous conseillons à ceux qui veulent vivre en bonne intelligence avec tout le monde, de pécher plutôt par excès que par manque de politesse. La moindre formule de convenance omise peut changer à notre égard les bonnes dispositions d'une personne qui aime l'étiquette; sans bassesse, il convient donc de ne rien négliger de ce qui est permis pour se faire bien venir.

DU PAPIER QUE L'ON EMPLOIE POUR ÉCRIRE LES LETTRES

De nos jours on se sert communément, pour les lettres courantes, du papier de format fantaisie; après le blanc, les nuances grisées, crème, perle, sont adoptées de préférence par les gens du monde. En temps de deuil, le seul papier blanc bordé de noir est admis.

L'enveloppe doit toujours être assortie au papier.

Quand il s'agit d'une pétition, on se sert de papier *ministre*, en ayant soin de plier la feuille en deux, dans le sens de la longueur, afin de laisser une marge aussi grande que la place occupée par l'écriture; cette marge devant être utilisée par le destinataire pour consigner ses observations.

Pour les lettres adressées à des supérieurs, à des personnes étrangères, auxquelles on doit le respect, on se sert de papier blanc, format *coquille*.

La *Carte-Lettre* n'est guère utilisée que pour des communications sommaires, surtout dans les voyages, ou bien dans les rapports de client à fournisseur.

La *Carte Postale* ouverte est faite surtout à l'usage des commerçants.

La *Carte de Visite*, avec quelques lignes, s'échange entre intimes pour des rendez-vous, des remerciements, etc. (1).

La *Carte-Télégramme fermée*, en cours à Paris, est devenue fort à la mode; du moins, en dehors d'une certaine intimité, ne doit-elle être envoyée que lorsqu'il y a urgence, pour une chose pressée.

DE LA DATE

La date contient le nom du lieu d'où l'on écrit, le jour, le mois et l'année, de cette manière :

Paris, 5 mars 1900.

Autrefois il était de rigueur de la mettre au bas de la page où finit la lettre; aujourd'hui on lui accorde de préférence le

---

(1) Si elle renferme plus de cinq mots, elle doit être envoyée sous enveloppe fermée et affranchie, avec timbre de 15 centimes.

haut de la première page, dans les lettres à des égaux ou à des supérieurs, comme dans les lettres d'affaires.

On fait cependant exception pour les pétitions.

DE L'INSCRIPTION

On appelle *entête* ou *inscription*, le titre par lequel est désignée la personne à laquelle on écrit, titre que l'on met ordinairement en haut de la lettre.

Une pétition adressée au chef de l'État, à un ministre, etc., doit commencer par la désignation des titres et qualités de la personne.

Dans les lettres à un supérieur ou à des gens auxquels est dû le respect, le mot *monsieur* doit être mis en vedette, à 2 centimètres avant le corps de la lettre et à 3 ou 4 centimètres de la bordure.

Un supérieur, qui écrit à un inférieur, peut intercaler le mot *monsieur* dans la première phrase de sa lettre, sans débuter par là.

Entre gens du monde, devant les titres nobiliaires, on supprime le mot *monsieur* ou *madame*.

DU CORPS DE LA LETTRE

On avait soin, autrefois, même dans les lettres entre égaux, de laisser deux ou trois doigts de marge au papier; aujourd'hui on n'y prend plus garde. C'est une vétille de moins. Dans le cours d'une lettre, si courte qu'elle soit, il est bon de rappeler, à propos, le titre de *monsieur* ou *madame*.

Eviter soigneusement les débuts comme celui-ci : « *Je mets la plume à la main...* » O Dumanet!

Si l'on répond à une ou plusieurs lettres, on peut commencer par en accuser réception, en rappelant leurs dates; cela est indispensable dans les lettres d'affaires.

En quelque style que l'on ait commencé une lettre, il faut le soutenir jusqu'au bout, à moins qu'on ne se sente assez d'art pour passer d'un ton à un autre sans faire de disparate. Encore une fois, n'oubliez jamais à qui vous écrivez et n'allez pas prendre un ton enjoué avec une personne qui est dans le

deuil, ou vous servir d'expressions familières avec ceux qui sont au-dessus de vous.

La politesse ne permet pas qu'on écrive par interrogation à une personne qui nous est supérieure. Cela suppose de la familiarité. On peut cependant employer quelquefois cette figure, en l'accompagnant d'un correctif respectueux. Par exemple, nous dirons : « *Pardonnez-moi, Monsieur, la liberté que je prends de vous demander quelle est cette personne dont vous m'avez parlé avec tant d'admiration?* » Il ne faut pas dire : « *Ordonnez, Monsieur, que tout soit prêt quand nous irons chez vous,* » mais adoucir l'expression : « *Veuillez avoir la bonté, Monsieur, de faire en sorte que tout soit prêt...* »

Envoyer une lettre pleine de ratures et d'apostilles est une impolitesse et une preuve de négligence et d'inattention.

Quand on fait mention des parents de celui à qui l'on écrit, il est de bon goût de les désigner : « *Monsieur votre frère* », « *Madame votre tante* » et non : « *Votre frère* », « *Votre tante* » tout court.

Si l'on prie une personne au-dessus de soi d'adresser des compliments à une autre, c'est toujours avec quelques correctifs. Par exemple : « *Veuillez me permettre d'offrir ici à Monsieur X... l'assurance de mon profond respect...* »

Il faut surtout bien se garder de faire transmettre des compliments à une personne au-dessous de celle à qui l'on écrit.

Les compliments ne doivent pas, en général, être insérés dans le corps d'une lettre, mais dans un *post-scriptum*, à moins que la personne à complimenter ne donne sujet à une partie de la lettre.

Quand le texte de la lettre finit trop bas, on le ménage, en gardant deux lignes pour terminer à la page suivante, mais il ne faut pas en avoir moins de deux.

DE LA SOUSCRIPTION DES LETTRES

La souscription d'une lettre était autrefois considérée comme très importante, elle l'est beaucoup moins aujourd'hui. Il est inutile de se qualifier le *très humble*, le *très obéissant serviteur* d'une personne pour le service de laquelle on ne ferait peut-être pas dix minutes de chemin.

Beaucoup de personnes, qui tiennent aux anciens usages, écrivent en entier :

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Il en est d'autres qui, pour être plus simples, sont, à notre avis, tout aussi respectueuses :

Daignez agréer, Monsieur, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Veuillez croire, Monsieur, à mes sentiments de gratitude sincère, en même temps qu'à mon profond attachement.

Soyez bien persuadé que je suis
et resterai toujours,

Votre tout dévoué.

Dans certaines lettres d'affaires, on se sert parfois de la formule : *J'ai l'honneur de vous saluer* ou *Je vous salue.* Cette formule, acceptable pour ce genre de lettres, serait, partout ailleurs, considérée comme blessante et inconvenante au premier chef. Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de ne pas s'en servir.

Enfin, voici des formules tout à fait familières :

Croyez, mon cher ami, à ma franche et cordiale amitié.

Veuillez croire, je vous prie, à la sincérité et à la durée de mes sentiments affectueux.

Je vous serre la main et vous embrasse, comme je vous aime, de tout cœur.

Nos lecteurs trouveront, d'ailleurs, dans les lettres qui suivent, la gradation des formules, depuis la plus respectueuse jusqu'à la plus familière.

Dans la signature, éviter les parafes compliqués.

Les femmes n'en ajoutent pas d'ordinaire à leur nom, pas plus d'ailleurs qu'elles ne signent de leur prénom quand elles écrivent à des étrangers; l'initiale, suivie du nom de leur père ou de leur mari, suffit en l'occurrence.

DU POST-SCRIPTUM

On appelle *post-scriptum*, ce que l'on ajoute à une lettre après la signature; en abrégé, on écrit *P.-S.* On n'use guère du *P.-S.* qu'entre amis ou pour adresser des compliments à un tiers.

DE LA MANIÈRE DE CACHETER

Beaucoup de gens du monde conservent l'habitude de sceller leurs lettres d'un cachet de cire avec armoiries, devises ou initiales; c'est une formule d'élégance. La couleur de la cire varie suivant la condition, l'âge et le sexe de celui qui écrit. Toutefois les pétitions et lettres officielles doivent toujours être cachetées de cire rouge; les lettres de deuil de cire noire.

Les lettres chargées doivent être scellées de cinq cachets d'empreinte uniforme, suivant une disposition indiquée plus loin.

DE L'ADRESSE

Il n'est plus d'usage de répéter deux fois le mot *Monsieur*, *Madame* ou *Mademoiselle* devant le nom du destinataire d'une lettre.

L'adresse contient le nom de la personne à qui l'on écrit et sa demeure; on ajoute quelquefois son prénom et sa profession, pour mieux la désigner. Si l'on écrit dans une grande ville, il faut indiquer la rue et le numéro de la maison. Pour la province, indiquer le département; et si la localité n'est pas titulaire d'un bureau de poste, avoir soin d'inscrire *par tel endroit*, en nommant la ville ou le pays qui la dessert.

Le timbre-poste doit être mis en haut, à droite de l'enveloppe.

LE SECRÉTAIRE PRATIQUE

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LETTRES POUR LE JOUR DE L'AN, LES FÊTES ET ANNIVERSAIRES

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il faut, dans ces sortes de lettres, avoir égard à ce que sont les personnes à qui nous écrivons et à ce que nous sommes par rapport à elles, afin de conformer notre style à ces relations réciproques.

Les lettres entre amis et personnes du même rang, lorsqu'il s'agit de souhaits pour une fête ou pour un anniversaire, doivent être agréables et faites comme en se jouant : l'esprit et la délicatesse en seront autant que possible les principaux éléments. Sans excès de badinage, montrez que l'amitié tient toujours sa place ; ce sentiment vaut encore mieux que l'esprit, et fait infiniment plus de plaisir.

Quand on s'adresse à des supérieurs, il faut leur parler avec respect. On se dispense aussi généralement d'accompagner sa lettre d'un présent quelconque : ce

serait, dans beaucoup de cas, offenser la personne que l'on veut honorer.

Les jeunes enfants peuvent joindre à leurs compliments un envoi pour prouver leurs progrès : dessin, travail à l'aiguille, broderie, etc.

Il est bon d'écrire les lettres de bonne année et d'anniversaire pour les parents un peu à l'avance, de façon qu'elles parviennent à leur adresse la veille ou le jour même; pour les amis ou les simples connaissances, le délai d'une semaine est accordé.

Quand on parle à des parents ou à des supérieurs, il ne faut pas prendre le langage convenable seulement entre amis et égaux. Si leur bonté vous permet quelque enjouement, n'oubliez pas que le respect doit dominer tout le reste. Vous trouvez-vous forcé par hasard de relever une erreur qu'il vous importe de détruire? Faites-le avec tant de ménagements, qu'on soit persuadé que cette tâche a été pour vous une véritable peine. Du reste, que le cœur, et non l'esprit, vous dicte la sincérité dans vos sentiments ; et vous apprendrez facilement à écrire.

PREMIÈRE SÉRIE

LETTRES POUR LE JOUR DE L'AN

---

1. — Lettre d'un fils à son père à l'occasion du nouvel an.

Verdun, 30 décembre 19...

Cher Père,

Ce n'est pas une froide coutume qui me fait vous écrire au renouvellement de cette année ; l'affection la plus vive m'y convie. Recevez mes vœux ; si le ciel les exauce, il prolongera vos jours pour assurer, par là, le bonheur de notre famille et le mien en particulier.

Vous m'avez dit que je puis contribuer, par ma conduite, à rendre votre vie heureuse. Je ne me contenterai pas de prier pour votre bonheur, j'y travaillerai par tous mes efforts. A mes sentiments de tendresse filiale se joint encore une profonde gratitude pour tous les soins que vous avez pris de mon enfance et de mon éducation. C'est une dette sacrée et je n'oublierai jamais toute la reconnaissance que je vous dois.

Croyez, mon cher Père, au sincère attachement de votre fils affectueusement reconnaissant.

CHARLES BERRIER.

2. — Lettre d'un enfant à son père et à sa mère pour le jour de l'an.

Lyon, 30 décembre, 19...

Mes chers et bons Parents,

Je vois arriver avec joie ce premier jour du nouvel an, pour vous assurer, une fois de plus, des vœux sincères que je forme pour votre bonheur et votre santé. C'est, à la fois, un devoir que je remplis et un plaisir que je goûte.

Je ne sais si ma conduite fût exempte de reproches, pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler ; peut-être n'ai-je pas aussi bien fait que vous le désiriez ? Mais je vous prie de croire à mes bonnes résolutions pour l'avenir. Écrivez-moi que vous n'êtes pas mécontents ; ce seront là de belles étrennes. Je les attends avec impatience, et j'ai peur de n'en être pas complètement digne à vos yeux.

Recevez, mes chers Parents, avec l'assurance de mon respect, l'expression de mes sentiments tendrement dévoués.

Votre fils affectionné,

GUSTAVE LIÉNARD.

3. — Lettre d'un petit enfant à ses parents pour le jour de l'an.

Tours, 30 décembre 19...

Chers Parents,

C'est moi-même qui vous écris cette année. Je vous présente mon écriture pour vos étrennes. Mes maîtres assurent que les petits progrès que j'ai faits vous causeront plus de joie que tous les beaux compliments que je pourrais vous répéter.

J'ajouterai seulement que j'adresse au ciel les vœux

les plus ardents pour la conservation de vos jours et de votre santé. Je serai bien sage ; aimez-moi toujours.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Votre enfant respectueux et affectionné,

HENRI DUBOIS.

4. — Autre du même aux mêmes pour le jour de l'an.

Paris, 30 décembre 19...

Mon cher Papa, ma chère Maman,

J'aurais été bien heureux de vous dire, de vive voix, ma tendresse et ma reconnaissance, de vous embrasser et de recevoir vos baisers. Mais, puisque je suis loin de vous, c'est par lettre que je vous envoie l'expression de mes vœux et mes promesses : je vous souhaite toutes les joies. Mon zèle au travail et ma bonne conduite contribueront à votre bonheur et seront le dédommagement des sacrifices que vous faites pour moi.

Recevez, cher Papa et chère Maman, les meilleurs baisers de votre enfant affectionné et respectueux,

ÉMILE LAMBERTIE.

5. — Lettre d'un jeune homme à ses parents pour le jour de l'an.

Paris, 30 décembre 19...

Mes chers Parents,

Il n'est pas de devoir plus sacré, ni de plaisir plus doux que de vous aimer, de vous le dire et de vous en donner des preuves par mon zèle au travail et par ma

bonne conduite. Je comprends de plus en plus ce que je vous dois pour tous vos bienfaits. Puissiez-vous trouver en moi un fils digne de vous, docile à vos conseils, imitant vos exemples, pour que vos années se succèdent dans la joie et le bonheur, comme celle que je vous souhaite dès ce premier jour du nouvel an.

Croyez, chers parents, aux sentiments de vive affection et de reconnaissance de votre fils respectueusement dévoué,

JOSEPH MÉLIN.

6. — Lettre d'un fils marié à ses parents pour le jour de l'an.

Paris, 30 décembre 19...

Mes chers Parents,

Les années pour moi amènent la réflexion et me font comprendre de mieux en mieux tout ce que je dois à votre tendresse, à vos soins, à vos sages conseils, à vos bons exemples; ma dette de gratitude s'accroît si bien, que je désespère de m'acquitter. Laissez-moi au moins vous assurer que mes sentiments d'amour filial sont de plus en plus vifs; ma femme les partage et nos enfants y joignent leurs prières ferventes. Ils parlent bien un peu d'étrennes, mais ils voudraient surtout vous donner à leur grand papa et à leur grand'maman, les baisers que nous sommes forcés, bien à regret, de vous envoyer par cette lettre de jour de l'an.

Recevez donc, mes chers parents, avec ces baisers de nos enfants, nos souhaits de bonne et heureuse année. Ma femme et moi vous embrassons bien affectueusement.

Votre fils dévoué,

PAUL MOUSTIER.

7. — Lettre d'une petite fille à sa mère pour le jour de l'an.

Lyon, 30 décembre 19...

Ma chère Maman,

Je voudrais bien être ce petit papier, rien que pour aller où il va, c'est-à-dire près de vous, entre vos mains et sous vos yeux; mais il me faut rester loin de notre maison et verser tristement des larmes que vos baisers n'arrêteront pas.

Au moins je puis vous écrire que je vous aime tendrement et que je fais les souhaits les plus vifs et les plus sincères pour votre bonheur; soyez heureuse cette année et toujours.

Je vous embrasse, ma chère Maman, comme je vous aime, de tout mon cœur.

Votre petite fille,

ANNA MOREL.

8. — Lettre d'un jeune apprenti à son père pour le jour de l'an.

Nancy, 30 décembre 19...

Mon cher Père,

Encore une nouvelle année qui serait meilleure pour moi si je pouvais la passer près de vous; mais je me résigne à une séparation nécessaire à mon apprentissage; de loin comme de près, croyez que je vous garde l'affection la plus vive. Vous m'avez montré, par vos exemples, combien le travail est utile à tous; j'écoute docilement mon patron, qui reconnaît que je fais d'assez rapides progrès dans ma partie.

Il faut que, par la probité et le courage, j'arrive vite à vous ressembler, à être un honnête homme et un habile ouvrier.

Croyez que tous mes efforts tendront vers ce but, et recevez, mon cher Père, avec mes vœux, mes baisers très affectueux.

JOSEPH DUPIN.

9. — Autre lettre d'un ouvrier marié à ses parents, pour le jour de l'an.

Tours, 30 décembre 19...

Mes chers Parents,

Ce soir, on se repose un peu à la maison, et, plus encore qu'à l'ordinaire, on parle de vous. Nos enfants, quoique bien petits, savent déjà vos noms ; ils vous disent gentiment : « Bonne année, grand'mère ! bonne année, grand'père ! » et nous donnent les baisers qu'ils regrettent de ne pas vous donner à vous-mêmes, parce que vous êtes loin.

Recevez, mes chers parents, leurs souhaits, ceux de ma femme qui vous aime comme si elle était votre fille, enfin mes souhaits personnels.

Nous vous embrassons de tout cœur.

Votre fils respectueusement dévoué.

MICHEL DUVAL.

10. — Lettre d'un petit enfant à ses grands-parents pour le jour de l'an.

Lyon, 30 décembre 19..

Chers Grands-parents,

Je voudrais vous donner beaucoup de baisers et recevoir vos tendres caresses ; mais je suis loin de vous et

je n'ai qu'une lettre à vous enyoyer pour vous dire tous mes souhaits de bonne année.

Comme je suis heureux de savoir déjà écrire un peu! Peut-être trouverez-vous que j'ai fait des progrès? Je vous promets de m'appliquer beaucoup et de bien écouter mes maîtres.

Si je suis bien sage, je sais que cela vous fera plaisir et je vous aime bien trop pour vous causer de la peine.

Chers grands-parents, votre petit-fils respectueux et obéissant vous embrasse de tout son cœur.

LOUIS DESSART.

11. — Lettre à un parent, oncle, tante cousin, cousine, etc., pour le jours de l'an.

Versailles, 30 décembre 19...

Mon cher Oncle (*ou* mon cher Cousin, etc.),

Combien je regrette l'éloignement qui me prive du plaisir de vous exprimer de vive voix tous mes souhaits de bonne et heureuse année. Mais puisque la distance nous sépare, que cette lettre vous apporte, mon cher Oncle (*ou* mon cher Cousin, etc.), les vœux sincères que je forme pour votre bonheur et votre santé.

Si ces vœux se réalisent croyez, mon Oncle (*ou* mon cher Cousin, etc.), que ma joie sera très grande et soyez assuré de mon très affectueux attachement.

Votre neveu (*ou* cousin),

JEAN GUÉRIN.

12. — Autre, même sujet.

Laon, 30 décembre 19...

Mon cher Oncle,

Quand tant de gens indifférents se prodiguent des vœux auxquels ils pensent à peine, il est bien juste que je vous en adresse qui sont d'autant plus sincères que je vous aime de tout mon cœur, et que vous m'avez mille fois prouvé votre tendresse. Votre bonheur ne peut que contribuer au mien, et c'est faire des vœux pour moi que de vous le souhaiter parfait.

Ce qui trouble un peu mon grand plaisir de vous écrire c'est la crainte que ma lettre ne vous paraisse intéressée; un neveu qui félicite un oncle ou qui fait des vœux pour son bonheur a bien l'air de demander quelque chose pour lui-même. Eh bien! je renoncerais volontiers aux présents d'usage pour rendre ma sincérité moins douteuse.

Si vous voulez me donner des étrennes agréables, assurez-moi surtout que vous me continuerez votre amitié et vos bontés.

Croyez, mon cher Oncle, aux sentiments d'affectueuse reconnaissance et au sincère attachement de votre neveu respectueux.

L. Demetz.

13. — Lettre à un parrain, même sujet.

Nantes, 30 décembre 19...

Mon cher Parrain,

Votre affection m'autorise à vous considérer comme un second père : vous me permettrez donc de faire pour

vous les mêmes vœux et les mêmes souhaits de bonheur que pour mes parents.

La gratitude augmente d'année en année dans mon cœur, mais je suis particulièrement heureux de vous l'exprimer aujourd'hui, en vous assurant, mon cher parrain, de tout mon respect.

Votre affectionné filleul,

LOUIS GIRAUD.

14. — Lettre à une marraine, même sujet.

Bordeaux, 30 décembre 19...

Ma chère Marraine,

Comme vous avez pour moi un cœur de mère, permettez-moi d'avoir pour vous un cœur d'enfant; maman n'en sera pas jalouse et m'autorise à vous donner une bonne part de caresses et beaucoup de baisers.

Vous m'avez prouvé souvent votre sollicitude en me montrant la voie du bien, en m'y faisant faire les premiers pas. Je me rappellerai vos exemples et suivrai vos sages conseils, parce que c'est le meilleur moyen de vous être agréable et de vous prouver ma reconnaissance.

Recevez, ma chère Marraine, l'expression du sincère attachement de votre affectionné filleul,

JACQUES DELPECH.

15. — Lettre à un tuteur sur le même sujet.

Monsieur et cher Tuteur,

Puisque vous avez bien voulu remplacer mon père, je vous demande de me laisser avoir à votre égard la ten

dresse d'un fils. Je fais donc pour vous des souhaits d'heureuse année. Plus tard, aux souhaits j'ajouterai des actes et je tâcherai d'être un homme de bien en imitant vos exemples. Ce sera le moyen de vous prouver, monsieur et cher tuteur, toute l'affection de votre très respectueux et très obéissant pupille,

J. DURAND.

16. — Autre lettre sur le même sujet.

Bourges, 30 décembre 19...

Monsieur et cher Tuteur,

Si chaque année nouvelle ravive en moi la douleur que j'éprouve en pensant à l'excellent père que la mort m'a enlevé, veuillez croire aussi que chaque année augmente ma vive affection et ma profonde gratitude pour vous, si bon, si dévoué à mes interêts de toute sorte.

Puissè-je, en ecoutant vos conseils, en suivant vos exemples, me montrer digne de votre précieuse protection.

Voilà le but que je prends la résolution d'atteindre pour vous assurer toujours, Monsieur et cher tuteur, de mes sentiments d'affectueuse reconnaissance.

Votre très respectueux pupille,

LOUIS DENET.

17. — Lettre à une belle-mère sur le même sujet.

Lyon, 30 décembre 19...

Ma chère Mère (1),

Depuis mon mariage avec votre fille, vous avez bien voulu avoir pour moi des bontés de mère.

(1) Quelquefois, quand il y a moins d'intimité, on écrit *Madame et chère Belle-mère;* la première formule est préférable comme plus conforme à l'usage.

Il est juste qu'en retour je vous assure d'une affection sincèrement filiale. A ce renouvellement de l'année c'est donc pour moi un très agréable devoir à remplir que de vous exprimer les souhaits que je forme pour votre bonheur et votre santé.

Puissiez-vous avoir des joies aussi nombreuses que celles que je vous dois par le don que vous m'avez fait de votre excellente fille; ses vertus et ses charmantes qualités sont votre ouvrage. Je ne saurais trop vous en remercier et vous prie de croire aux sentiments les meilleurs de

Votre fils affectionné,

PAUL DESRIVES.

18. — Lettre à un protecteur, même sujet.

Angers, 30 décembre 19...

Monsieur,

Sans jamais oublier ce que je dois à votre bienveillante et généreuse protection, j'éprouve une joie toute particulière, au renouvellement de l'année, à vous offrir, avec mes hommages, les vœux les plus sincères pour votre bonheur. Je tâcherai de me montrer parfaitement digne de vos bontés et je vous prie d'agréer, avec mes vœux, l'expression des sentiments respectueux avec lesquels je suis votre très dévoué et reconnaissant serviteur.

PIERRE LORRAIN.

19. — Lettre d'un ouvrier à un protecteur, même sujet.

Blois, 30 décembre 19...

Monsieur,

Vous avez daigné être si bienveillant pour moi, que je me croirais coupable d'ingratitude si je laissais passer

ce premier jour de l'an sans vous offrir mes souhaits les plus sincères. Vous auriez toutes les joies désirables, si le bonheur était, ici-bas, proportionné au mérite.

Je n'oublierai, pas plus dans les autres jours de l'année que dans celui-ci, vos bontés et je vous prie de me croire, Monsieur, votre très respectueux et très dévoué serviteur.

J. Durand.

20 — A un bienfaiteur ou à une personne pieuse qui vous tient lieu de parents.

Grenoble, 30 décembre 19...

Monsieur,

En ramenant une nouvelle année, Dieu me rappelle naturellement celui qui est ici-bas pour moi une image visible de sa bienfaisance, et m'offre l'occasion d'exprimer les souhaits les plus ardents. Je n'ai eu, en effet, que mes vœux pour m'acquitter envers vous jusqu'à ce jour ; leur sincérité égale la générosité de votre âme ; mais ce sont des vœux seulement et votre bonté est sans cesse active. Cette réflexion m'apprend assez combien je suis encore loin de mériter tout ce que vous faites pour moi. Veuillez croire, au moins, à la durée de ma reconnaissance et permettez-moi, Monsieur, de vous exprimer avec ma profonde gratitude, l'expression de mes sentiments très respectueusement dévoués.

Louis Delanoue.

21. — Autre à une personne digne de respect.

Saint-Etienne, 30 décembre 19...

Monsieur,

Je ne saurais mieux commencer l'année qu'en vous exprimant mes meilleurs souhaits et en vous assurant de

mon profond respect ; ce sont les premiers et les plus sacrés devoirs dont je m'acquitte envers vous, j'espère que vous agréerez mes vœux. En tous temps, vos bontés ont été pour moi telles que je ne puis les payer d'assez de reconnaissance.

Je vous prie de croire, Monsieur, aux sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très obligé et très dévoué serviteur.

HENRI DRUMER.

22. — A une autre personne très pieuse sur le même sujet.

Saint-Brieuc, 30 décembre 19...

Monsieur,

Je vous souhaite, à ce renouvellement d'année, tout ce qui peut contribuer à votre bonheur. Notre vie s'écoule bien vite; mais à vous il restera, de ce temps fugitif, beaucoup d'heures employées pour le bien et la vertu; Dieu les compte et les récompense au centuple dans l'éternité. Au ciel votre part sera donc grande; vous ne m'empêcherez pas néanmoins de désirer pour vous beaucoup de douces et saintes joies sur terre.

Veuillez agréer le respect et l'affection dont je vous donne l'assurance en me disant, Monsieur,

Votre très obéissant et très humble serviteur,

FÉLIX MORIN.

23. — Réponse a la précédente.

Toulon, 3 janvier 19...

Monsieur,

Il n'y a personne de qui je reçoive les souhaits avec plus de plaisir, et pour qui j'en fasse plus volontiers, soit

au commencement, soit dans le cours des années. Le Ciel doit vous écouter, et ceux dont vous désirez le bonheur ne peuvent manquer d'être heureux. Ne doutez ni de ma gratitude, ni de mon attachement.

Je suis, Monsieur, votre tout dévoué.

A. Lenôtre.

24. — Autre réponse à la précédente.

Belfort, 5 janvier 19. .

Monsieur,

Ce sont de bons commencements d'année, que les témoignages d'une amitié comme la vôtre. Je vous rends du moins souhaits pour souhaits, vœux pour vœux, et je demande au Ciel pour vous meilleure santé, meilleure fortune, ou la résignation nécessaire pour vous passer de l'une et de l'autre.

Je suis, Monsieur, votre tout dévoué.

S. Henriot.

25. — Lettre non accompagnée d'étrennes.

Dijon, 2 janvier 19...

Je suis assez malheureux, Monsieur, pour ne pouvoir vous marquer toute mon affection autrement que par des vœux stériles, mais les cœurs généreux sont aisés à contenter, et l'amitié dont ils font le plus de cas n'est pas la plus utile à leurs intérêts. Je serais particulièrement heureux, Monsieur, que mes souhaits très sincères fussent reçus comme si leur accomplissement dépendait de

ma volonté. Rien ne me paraît préférable à l'amitié dont vous m'honorez, et, de jour en jour, j'en sens mieux tout le prix.

Je suis, Monsieur, de tout cœur votre très affectionné.

H. Parabère.

26. — Lettre à un ami.

Paris, le 2 janvier 19...

Mon cher ami,

Ce n'est pas pour satisfaire à l'usage ou pour me soumettre à une coutume que je choisis l'occasion du renouvellement de l'année afin de t'adresser mes compliments.

Aucune époque ne m'est particulière pour t'assurer de ma vive et très cordiale amitié : tu connais mes sentiments comme je suis persuadé des tiens. Mais je suis heureux de pouvoir, une fois de plus, t'adresser les vœux que je forme pour ta santé et ton bonheur ; et je ne voudrais pas que parmi les nombreux témoignages de sympathie que tu ne manqueras pas de recevoir pour le nouvel an, tu ne trouves pas les meilleurs souhaits de ton ami très cordialement dévoué.

A. Beaulieu.

27. — Lettre à une dame à qui l'on n'envoie aucune étrenne.

Reims, 2 janvier 19...

Des compliments, des étrennes, des vœux, c'est, Madame, toute la monnaie du jour. Comment avec cela puis-je m'acquitter à votre égard ? Des compliments vous en méritez plus que personne ; mais votre modestie vous les fait toujours refuser. Quant aux étrennes, où en trouverai-je de dignes de vous ? Il me reste donc des vœux :

ceux que je forme pour vous, Madame, sont les plus étendus, car ils n'ont d'autre limite que votre mérite et mon respect; l'un et l'autre sont infinis.

Permettez-moi, Madame, de joindre à ces vœux l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

28. — Lettre à un ami qui n'a pas été heureux.

Dijon 30 décembre 19. . .

Puisse cette année, cher Ami, être pour vous plus heureuse que les années passées; que la paix, le repos, et la santé vous tiennent lieu de la fortune dont vous êtes privé, tout en la méritant! Je puis former à peu près les mêmes vœux pour moi; je n'espère plus rien au delà. J'attends tout doucement la fin du voyage paisible que je suis en train de faire, et, s'il faut vous avouer la vérité, je le pousse le plus loin que je puis; imitez-moi en cela, et conservez-vous longtemps pour nous tous.

Recevez, cher ami, l'assurance de mes meilleurs sentiments d'affection.

J. Nadar.

29. — Réponse.

Troyes, 2 janvier 19...

Cher ami, vous me devancez dans vos souhaits; les miens, quoique plus tardifs, n'en seront pas moins sincères. Voilà trente ans que vous me gardez votre précieuse affection; je ne demande plus au ciel d'autre bien que de me laisser en jouir longtemps encore. Puisse ma lettre vous trouver en parfaite santé, et vous faire autant de plaisir que m'en causent toutes les vôtres!

Je suis, avec les sentiments les plus affectueux,

Votre ami.

Louis Desgenets.

30. — Lettre à une personne à qui l'on doit respect et dévouement.

Arcis, 30 décembre 19..

Monsieur,

Je ne laisserai pas cette année commencer sans vous offrir l'hommage des vœux que je forme à votre intention. Puisse cette année être très heureuse pour vous ; elle sera plus heureuse encore pour moi, si vous me conservez l'estime dont je cherche à me rendre digne tous les jours.

Veuillez agréer, Monsieur, les assurances du sincère dévouement et du profond respect avec lesquels je suis votre tout dévoué serviteur.

MANDEUIL.

31. — Réponse.

Verdun, 2 janvier 19...

Monsieur,

Il y a longtemps que je jouis de votre sincère amitié. Pour moi, les années finissent comme elles ont commencé et commencent comme elles ont fini ; je suis pourtant bien aise qu'il y ait un jour où nos vœux se réunissent et où notre cœur s'ouvre tout entier. Je vous souhaite le bonheur que vous méritez, et je reste, Monsieur,

Votre serviteur dévoué.

DESMIER.

32. — Lettre à une personne que l'on a longtemps négligée ; même sujet.

Paris, 30 décembre 19...

Monsieur,

Je profite de l'occasion qui s'offre à moi pour réparer un coupable oubli ; quoique supportant péniblement ma situation à votre égard je n'aurais cependant su ni comment, ni sous quel prétexte vous écrire. Voudrez-vous être assez bon pour croire, malgré les apparences contraires, que je n'ai jamais cessé de vous souhaiter tout le bien qui peut vous rendre heureux ? Mes sentiments sont toujours tels que vous les avez connus ; seules les circonstances ont pu vous les faire paraître différents, Comme je suis persuadé que les vôtres n'ont point non plus changé, j'aime à penser que je vous trouverai aussi le même ; et, si je forme pour moi un vœu au commencement de cette année, c'est de vous voir me continuer l'amitié dont vous m'honoriez autrefois.

De mon côté, Monsieur, j'aurai toujours grand plaisir à vous assurer de mon affection sincèrement dévouée.

V. Viel.

33. — Réponse.

Chaumont, 2 janvier 19..

Monsieur,

Votre lettre m'a causé encore plus de plaisir que de surprise : j'y ai reconnu la franchise que j'ai toujours appréciée chez vous. J'étais très étonné de votre silence et de l'oubli où vous sembliez m'avoir mis. Je recherchais dans ma conduite par quelle faute je pou-

vais avoir mérité un pareil traitement. Enfin, vous me tirez de peine, et me rendez ce que je craignais d'avoir perdu sans retour, votre amitié. Ce m'est là un augure des plus heureux pour le reste de l'année.

Il est inutile, Monsieur, d'ajouter que, de mon côté, je vous rends toute mon affection ; vous n'avez point cessé d'être au nombre de ceux qui me sont chers et je vous prie de me considérer toujours comme votre très cordialement dévoué.

DESCHAMPS.

34. — Un ou plusieurs enfants à un instituteur absent.

Verdun, 31 décembre 19...

Monsieur et cher Maître,

C'est pour nous un devoir très agréable à remplir que de vous adresser nos souhaits de nouvel an. Les leçons que vous nous donnez, vos soins vigilants, votre patience, votre dévouement, tout nous fait une loi de gratitude.

Pour vous, nos vœux se mêlent à ceux que nous formons en pensant chacun à notre père et à notre mère.

Veuillez, Monsieur et cher Maître, nous croire vos élèves affectionnés, respectueux et obéissants.

PAUL.
HENRI.

35. — Lettre d'un fiancé à sa fiancée à l'occasion du jour de l'an.

Chambéry, 30 décembre 19...

Mademoiselle, — (*ou bien* selon le degré d'intimité) — Ma très chère Louise,

Je compte avec grande impatience les dernières heures

de cette année; elle se hâte trop peu de céder la place à l'autre qui m'apportera le plus grand des bonheurs. Encore deux mois jusqu'au jour de notre mariage! deux siècles! mais pour prendre courage, nous avons nos promesses mutuelles et le consentement de vos chers parents. Dites-leur, je vous prie, toute ma reconnaissance. Soyez mon interprète pour leur exprimer mes vœux de bonne année dont vous voudrez bien garder pour vous la plus large part. Embrassez-les, et qu'ils me laissent, par avance, partager les joies de votre maison qui sera bientôt la mienne.

Je remets à la poste une petite boîte recommandée, à l'adresse de monsieur votre père, elle renferme une parure, à laquelle vous donnerez quelque prix, en la portant comme un gage de l'amitié de votre ami tendrement affectionné.

PIERRE DUVAL.

36. — Réponse d'une fiancée à son fiancé, à l'occasion du jour de l'an.

Saint-Germain-en-Laye, 1er janvier 19...

Monsieur et cher Fiancé (1),

Mes parents m'autorisent à vous remercier, en leur nom et au mien, de vos souhaits de bonne année ; croyez bien que l'on ne passe pas un seul jour sans penser à vous, sans parler de vous. La charmante parure que vous m'envoyez n'était donc pas nécessaire pour nous rappeler votre souvenir ; je ne l'accepte pas moins avec une vive reconnaissance ; je crains seulement qu'elle ne me rende un peu orgueilleuse, car je la porte sans cesse

(1) On met l'un ou l'autre de ces mots, suivant le degré d'intimité.

et toutes mes compagnes en sont jalouses. Mais, avec beaucoup plus de raison encore, elles envient votre affection pour celle qui, en attendant le jour où elle pourra se dire la femme la plus dévouée et la plus tendre, vous assure que vous avez déjà, Monsieur et cher Fiancé, toute son âme et tout son cœur.

CAROLINE ROLAND.

37. — Lettre d'un militaire à sa fiancée pour le jour de l'an.

Lyon, 30 décembre 19...

Mademoiselle et chère Fiancée (1).

A l'occasion du premier de l'an, ma pensée est près de vous et de vos bons parents. A peine ma garde achevée, je me suis enfermé dans une des chambres de la caserne pour penser plus tranquillement à vous et vous écrire mes souhaits. S'ils s'accomplissent, vous serez la plus heureuse des femmes; et je me réjouirai de votre bonheur auquel j'ai le vif désir de contribuer grandement. Pour vous, je suis prêt à tout; il ne m'en a rien coûté de renoncer à l'avancement que mon colonel m'avait fait espérer le mois dernier.

Mes chefs reconnaissent que j'ai payé en brave soldat ma dette à la patrie; maintenant je me dois et je me donne tout entier à ma famille.

Croyez bien, Mademoiselle et chère Fiancée, à mon affectueuse tendresse.

PIERRE LAVALETTE.

(1) L'un ou l'autre de ces mots, ou simplement le nom de baptême de la fiancée, suivant le degré d'intimité.

38. — Réponse d'une fiancée, à un militaire son fiancé, à l'occasion du jour de l'an.

Toul, 1er janvier 19...

Mon cher Fiancé,

La plus belle, la plus précieuse des étrennes, c'est votre lettre que je lis et relis souvent sans me lasser. Je vous suis reconnaissante de vos vœux et vous offre en échange les miens et ceux de mes parents. Ces vœux se ressemblent beaucoup et se valent, car nous désirons tous, et par-dessus tout, votre prompt retour au pays. Notre mariage est définitivement fixé au (*date*), et, dût-on, d'ici là vous offrir les étoiles de général, nous sommes sûrs que vous les refuseriez avec la même simplicité que vous mettrez bientôt à rendre vos galons de sergent (*ou* votre épaulette d'officier *suivant le grade du fiancé*) ; car vous êtes fidèle dans vos promesses, comme je suis fidèle dans les miennes, en faisant serment, mon cher fiancé, de vous aimer de toute la tendresse de mon cœur.

ADELINE DUPUIS.

39. — Lettre de bonne année à une personne qui vous a rendu des services importants.

Tours, 30 décembre 19...

Monsieur,

Ce n'est pas pour suivre, avec indifférence, un usage devenu si souvent ennuyeux pour les autres et pour soi-même, que je vous offre, aujourd'hui, mes vœux du premier de l'an. Rien ne saurait m'être plus doux que de garder fidèlement, au fond de mon cœur, les plus tendres et les plus sincères sentiments de gratitude à votre égard.

Je ne pense pas que personne vous aime et vous res-

pecte plus que moi, parce que personne n'a reçu plus de preuves de votre généreuse bonté.

Je resterai toujours, Monsieur, votre très dévoué et reconnaissant serviteur, et je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

A. Dacier.

40. — Autre lettre sur le même sujet.

Avignon, 31 décembre 19...

Monsieur.

Sans la crainte de devenir importun, ce serait pour moi un bien grand plaisir de vous exprimer souvent toute ma vive et profonde gratitude pour vos bienfaits. Vous me permettrez, du moins, de mettre à profit, l'occasion du premier jour de cette année ; elle sera très heureuse pour vous et votre respectable famille, si le ciel exauce les vœux que forme, Monsieur,

Votre fidèle et très respectueux serviteur.

Jules Lescure.

41. — Lettre de bonne année à une dame.

Amiens, 30 décembre 19...

Madame,

Parmi tous les vœux de bonheur que l'on vous adressera en ce jour de nouvel an, et dont vous êtes si digne par vos vertus et vos aimables qualités, daignez compter les miens comme les plus sincères et les plus étendus, car ils partent d'un cœur extrêmement reconnaissant, et n'ont de limite que votre mérite et mon respect.

Voilà pourquoi j'ose toujours me dire, Madame,

Veuillez agréer, Madame, mes très respectueux hommages.

Louis Lemarchand.

DEUXIÈME SÉRIE

LETTRES POUR LES FÊTES ET LES ANNIVERSAIRES

N.-B. — *Les lettres du jour de l'an qui composent la série précédente peuvent servir, avec de légères modifications, pour compliments de fêtes et d'anniversaires ; nous nous contenterons de donner dans la seconde série quelques modèles plus spécialement destinés à ces deux dernières circonstances.*

---

42. — Lettre à un père pour le jour de sa fête.

Langres, 23 mars 19...

Mon cher Père,

Aujourd'hui, plus encore que les autres jours, je pense à vous et je forme des vœux ardents pour que vous ayez tout le bonheur que vous méritez.

Personne, mieux que votre enfant, ne connaît vos qualités, car personne n'éprouve, aussi souvent, les effets de votre dévouement.

Puissé-je, par ma conduite et mon travail, vous montrer ma gratitude et vous assurer de mon filial attachement.

PAUL MILLON.

43. — Autre lettre sur le même sujet.

Lyon, 18 mars 19...

Mon très cher Père,

Si je sens avec peine mon éloignement de vous, c'est surtout en ce moment où je pourrai vous offrir, de vive voix, mes vœux bien sincères, et recevoir en retour l'expression de votre tendresse paternelle.

Je ne vous adresserai point d'inutiles et longs compliments ; ils pourraient faire douter des sentiments de mon cœur. Vous savez combien je vous aime et je vous révère : comment pourrais-je mieux vous en persuader que par mes actions ? Si j'avais eu le malheur de vous déplaire, ce ne serait point par des paroles que je m'excuserais, mais par une conduite la plus réglée. Je me contente donc de vous renouveler, à l'occasion de votre fête, les souhaits que je forme pour que votre bonheur soit complet et votre santé parfaite.

Je vous embrasse, mon cher Père, très tendrement.

Votre fils affectionné,

Paul Dumonteil.

44. — Autre lettre sur le même sujet.

Lyon, 9 mai 19...

Mon cher Père,

En ce jour de fête je veux au moins me transporter, pour un moment, par la pensée, près de vous, afin de vous dire mon respect, de vous souhaiter une heureuse fête et des jours nombreux. Tels sont les vœux de votre fils ; et si

j'ai une consolation dans mon éloignement, c'est de connaître assez votre cœur pour être persuadé que vous les accueillerez avec joie.

Veuillez embrasser, comme je vous embrasse, ma bonne et chère mère, qui, partage avec vous les sentiments les plus tendres de votre fils.

J. SERRET.

45. — A un oncle (même sujet mais traité avec plus de familiarité).

Loches, 1er mars 19...

Mon cher Oncle,

C'est un plaisir pour moi que de vous exprimer les vœux que je ne cesse de former pour votre félicité. Je vous souhaite, cette année, une fête gaie comme toutes celles que j'ai passées avec vous; et si le ciel veut bien m'écouter, il vous en accordera encore une cinquantaine d'autres; qu'il y joigne pour moi la continuation de votre précieuse amitié.

Des baisers à mon cousin et à ma cousine; je les prie de vous embrasser une fois de plus à l'intention de

Votre neveu affectionné et bien respectueux,

L. DIEZ.

46. — A une mère le jour de sa fête.

Loudéac, 28 juillet 19...

Ma chère Mère (*ou* chère Maman) (1),

Si je n'étais pas loin de vous, avec quelle joie irais-je vous souhaiter votre fête ! Je ne puis le faire de vive voix comme je l'aurais désiré.

(1) Selon l'âge de celui qui écrit.

Me voilà donc privé du double plaisir de vous embrasser et de recevoir vos baisers affectueux. Mais puisque la distance nous tient éloignés l'un de l'autre, croyez au moins qu'elle ne peut séparer nos cœurs. Acceptez donc les vœux que je forme pour votre bonheur, qui sera bien grand si mes souhaits sont exaucés.

Et comme il n'est pas de mère meilleure que vous, je veux, en imitant vos exemples, être, chère maman, le plus affectionné et le plus reconnaissant des fils.

Je vous embrasse bien tendrement.

JULES DURBPAIRE.

47. — Lettre d'une jeune enfant à sa grand'mère pour le jour de sa fête.

Versailles, 26 mars 19...

Chère Bonne-Maman,

Maman m'a appris à vous aimer autant que je l'aime elle-même ; voilà pourquoi votre fête est comme sa fête et me fait former les mêmes vœux, les mêmes souhaits. S'ils se réalisent, vous aurez toutes les joies, que méritent vos vertus, et, pour ma part, je tâcherai, en vous imitant de mon mieux, d'être toujours, Bonne-Maman, votre petite fille bien chérie, bien affectionnée et bien respectueuse.

Je vous embrasse du fond du cœur.

ANNA LOUVILLE.

48. — A un tuteur pour le jour de sa fête.

Belfort 29 septembre 19...

Monsieur et cher Tuteur,

Si mon père vivait, je serais heureux de célébrer sa fête ; puisque vous daignez le remplacer, permettez-moi

de faire pour vous les vœux que j'eusse fait pour lui car vous m'inspirez la plus vive, la plus profonde gratitude par votre affection, par votre zèle à défendre tous mes intérêts. Grâce à vous, je me console un peu d'être orphelin.

Je vous prie de me croire, Monsieur et cher tuteur, votre pupille bien respectueux et bien reconnaissant,

Maurice Lienard.

49. — Lettre à une personne à qui l'on doit affection et respect, à l'occasion de son anniversaire.

Lille, 17 août 19...

Monsieur,

Si les mérites de toute sorte pouvaient arrêter le cours des années, vous ne vieilliriez jamais; mais, puisqu'il ne m'est possible de commander au temps, qui s'enfuit malgré nous, veuillez me permettre à l'occasion de votre anniversaire de vous dire que je vous garde la plus vive et la plus affectueuse gratitude.

En avançant dans la vie, je sens mieux le prix de vos généreux bienfaits, et ma conduite vous prouvera l'affection et la reconnaissance de votre respectueusement dévoué.

Louis Desbordes.

50. — Lettre à un protecteur pour son anniversaire

Bergerac, 13 mars 19...

Monsieur et cher Protecteur,

Ma reconnaissance pour tous vos bienfaits m'inspire les vœux et les souhaits les plus sincères que je forme

à l'occasion de votre anniversaire et dont je vous prie d'agréer ici le respectueux hommage.

Puissent les années qui se succèdent vous apporter les joies de toute sorte : ce sera la juste récompense de votre inépuisable bonté.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon fidèle attachement et croyez-moi toujours votre très obligé serviteur.

François Brinault.

51. — **Autre lettre dans le même sujet.**

Avignon, 10 février 19...

Monsieur,

La date de votre anniversaire m'est chère, puisqu'elle me fournit l'occasion de vous exprimer toute ma respectueuse affection.

Si le ciel m'exauce, je vous fêterai durant de longues années, en compagnie de tous ceux à qui vos bienfaits ont prouvé que vous êtes le meilleur des hommes, et que c'est un grand et précieux honneur de pouvoir se dire, Monsieur,

Votre très obligé et respectueux serviteur.

Paul Langlois.

52. — **Autre lettre sur le même sujet.**

Paris, 16 juillet 19...

Monsieur,

C'est pour moi une joie très vive quand l'occasion se présente de vous exprimer mes respects et ma recon-

naissance; aussi bien ne pouvais-je laisser passer votre fête sans vous offrir mes hommages.

Aux vœux que je forme pour que vous soyiez comblé de jours et de prospérité, j'en ajoute un autre : daignez me conserver votre bienveillance et cette protection dont j'ai ressenti les heureux effets.

Je suis avec respect, Monsieur, votre dévoué et reconnaissant serviteur.

N. MULLER.

53. — A un ami très intime le jour de son anniversaire.

Bourges, 10 août 19...

Vive la joie! mon cher ami; ton jour anniversaire m'en promet puisque nous le célébrerons à ta table. Je fais partir, pour m'annoncer, un beau dindon, auquel je prie ta cuisinière de faire un accueil des plus chauds et des plus empressés, à la broche, devant la cheminée flambante; — de plus une demi-douzaine de vieilles bouteilles de vin de Bordeaux à conserver jusqu'à ce lundi tant désiré! Pas de remerciements, cela n'en vaut pas la peine; et, d'ailleurs, je te promets de te prendre peut-être plus que je ne te donne.

Adieu, porte-toi bien et compte cent jours anniversaires aussi gais que celui que te souhaite aujourd'hui

Ton ami sincère et fidèle,

JACQUES.

54. — Même sujet; à un ami avec lequel on ne veut pas être familier.

Rambouillet, 30 octobre 19...

Monsieur,

Je saisis avec empressement l'occasion que m'offre votre anniversaire, pour vous assurer de mes sentiments

d'amitié ; ils datent de loin, vous le savez ; mais ils se sont affermis et fortifiés à l'épreuve du temps, car plus j'avance dans la vie, mieux je sens qu'il n'est rien d'aussi précieux qu'une affection comme la vôtre.

C'est pourquoi je veux rester, Monsieur, votre très affectueux et très reconnaissant,

A. Caron.

55. — Réponse à la précédente.

Rambouillet, 31 octobre 19...

Monsieur,

Les vœux que vous faites pour mon bonheur me touchent infiniment, parce que je sais les sentiments d'affection véritable qui les ont inspirés. Vous ne doutez pas d'un sincère retour de ma part. Vous savez que ce jour rassemble ma famille et mes amis, et que, chaque année, vous augmentez les agréments de cette réunion par votre présence. J'ai lieu d'espérer que cette fois je serai aussi heureux que par le passé. Je ne vous fais pas promettre de venir ; je me contente de vous dire que, vous absent, notre petite fête ne serait pas complète et que je n'aurais pas toute la joie que l'on me souhaite.

Je suis, avec une considération distinguée, Monsieur,

Votre bien affectionné,

A. Joubert.

56. — Lettre d'un jeune apprenti à son père pour le jour de sa fête.

Amiens, 20 mai 19...

Mon cher Père,

Pour votre fête, je vous dirai que je fais beaucoup de

progrès dans l'état que vous m'avez choisi. On est content de moi. Il est vrai que, sans parler du goût que je prends à mon travail, mon patron est si bon et me donne des conseils avec tant de douceur, que cela seul m'encouragerait à faire de mon mieux.

La maison où vous m'avez placé, mon cher père, me rappelle la vôtre; j'y trouve les mêmes excellents exemples et je tâche d'en profiter. Ce qui peut ajouter à mon bonheur et m'inspirer encore un nouveau courage c'est votre approbation et la bonté que vous aurez de me faire parvenir, le plus souvent possible, de vos nouvelles. Je voudrais bien être aujourd'hui avec mes frères et sœurs, pour célébrer la Saint.... et joindre mes vœux aux leurs, mais sachez que de loin, comme de près, je vous reste, mon cher Père, très affectueusement et respectueusement attaché.

PAUL DURAND.

57. — **Lettre à un ami pour sa fête ou son anniversaire.**

Aix, 9 octobre 19...

Monsieur et cher Ami,

Encore une année de plus, et je vous en félicite. Vous me direz peut-être qu'il vaudrait mieux vous féliciter d'en avoir une de moins; mais comme cela n'est pas possible, il faut se réjouir des jours que l'on a en quelque sorte arrachés au temps.

Puissions-nous en obtenir encore de nombreux! vous, pour le bonheur de vos amis, et moi, pour jouir de votre amitié et vous offrir mes services plus longtemps.

Je suis, Monsieur et cher ami, très cordialement vôtre

PIERRE DUPLESSIS.

CHAPITRE II

LETTRES DE FÉLICITATIONS

OBSERVATIONS

L'amitié, la bienséance et la reconnaissance dictent les lettres de félicitations. On se réjouit avec ses amis, parce qu'on prend réellement part à leur bonheur; on félicite ses protecteurs et ses égaux, pour n'être pas soupçonné d'ingratitude ou de jalousie.

Les premières de ces lettres sont facile à faire : il suffit d'écrire tout ce que l'on sent.

Les autres coûtent un peu plus : on ne sait pas toujours exprimer ses sentiments à un protecteur; et ce qui est encore pis, souvent on n'éprouve rien pour lui. Il faut alors avoir recours aux lieux communs tant de fois épuisés. D'ordinaire, les personnes qui protègent exigent moins de sincérité que d'exactitude dans les hommages qu'on leur rend.

Un certain enjouement ne gâte rien dans une lettre de félicitations ; il ôte aux compliments cette fadeur qui les accompagne presque toujours.

La longueur est un grand défaut dans ces sortes de lettres. Il est à supposer que vous n'êtes pas le seul à faire vos compliments a une personne ; il faut donc lui laisser le loisir d'écouter aussi ceux des autres. D'ailleurs, ces lettres d'étiquette sont assez ennuyeuses à lire, même pour ceux qu'elles regardent, et un certain laconisme s'impose.

58. — Lettre à une personne qui a obtenu un emploi élevé.

Blois, 6 mai 19...

Monsieur,

Vous me permettrez de vous témoigner ma joie sur le choix que l'on a fait de vous pour (*indiquer la nature de l'emploi*). Votre réputation de droiture avait déjà prévenu les esprits en votre faveur, et nul n'était mieux qualifié pour remplir les fonctions dont on vous a chargé. Le public se réjouit de votre promotion, par l'estime qu'il a pour vous, et par les avantages qu'il en espère, et moi, par le respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très dévoué serviteur.

I. Andral.

59. — A un protecteur qui a obtenu un emploi.

Meaux, 4 juin 19...

Monsieur,

Vous ne pourriez imaginer combien grande a été ma joie à la nouvelle de votre élévation à la place (*indiquer l'emploi ou la dignité*). Le bien que vous m'avez fait ne peut me laisser indifférent à ce qui vous arrive. Personne mieux que vous, Monsieur, n'est en état de remplir les fonctions que l'on vous a confiées. Je ne doute pas qu'étant aimé et respecté comme vous l'êtes, vous n'ayez reçu bien des compliments sur ce sujet. On pourra vous en faire de plus recherchés que les miens, mais non de plus sincères.

Je suis, avec respect, Monsieur, votre tout dévoué.

J. Liénard.

60. — Lettre pour féliciter un parent.

Reims, 2 août 19...

Mon très cher Cousin,

J'apprends avec joie l'avancement que vous avez obtenu. Vous n'en demeurerez pas là assurément ; je le souhaite et je l'espère dans l'intérêt de ma cousine et de votre famille. Quand le bonheur nous ouvre un chemin, c'est comme le malheur, pour longtemps. Pour moi qui n'ai aucun sujet de me louer de la fortune, j'aurais au moins le plaisir de me réjouir de celles de mes parents et de mes amis.

Croyez, mon très cher cousin, à tous mes sentiments affectueux.

PAUL MILHÈRE.

61. — Un jeune homme écrit à ses parents et se félicite de les revoir bientôt.

Tours, 4 mars 19...

Mes chers et bons Parents,

Je vais donc enfin vous revoir! comme le temps qui me reste encore à passer ici jusqu'à cet heureux instant me paraît long! Je suis si impatient de me retrouver près de vous! C'est maintenant que je m'applaudis des progrès que j'ai faits.

Toutes les peines que m'ont causées les difficultés de l'étude sont oubliées; je ne pense plus qu'au plaisir d'avoir rempli votre espérance.

Mon cœur déborde de joie à la pensée de vous embras-

ser bientôt et dans cette attente, recevez, chers Parents, les baisers affectueux de votre fils respectueux et dévoué,

Léonce Duchemin.

62. — A un ami qui vient d'être élevé à un poste éminent.

Dijon, 3 juin 19...

Monsieur,

J'ai donné à la foule le temps de vous adresser des félicitations officielles, c'est le tour de l'amitié. J'espère, Monsieur, que ce ne sont pas des compliments que vous attendez de ma part. Vous connaissez assez mon cœur pour ne pas douter de la joie dont il a été rempli à la nouvelle de votre bonheur; et cette joie est d'autant plus sincère, que je sais qu'en changeant votre sort, la fortune ne peut changer vos sentiments; elle agit seulement ainsi sur les âmes vulgaires; or, la vôtre est au-dessus du commun. Je ne crains point d'affirmer que je serai demain votre ami, comme je l'étais autrefois.

Et si mon amitié, aux yeux du monde, ne paraît pas aussi désintéressée que la vôtre, vous saurez bien, Monsieur, me croire

Votre serviteur toujours sincèrement dévoué.

Paul Louvais.

63. — Lettre d'un officier à un général nouvellement promu.

Paris, 2 mai 19...

Mon Général,

J'ose croire que vous voudrez bien accepter les félicitations d'un officier qui a eu l'honneur de servir sous vos

ordres ; ce ne sont pas celles d'un ami complimenteur, mais d'un soldat très heureux de voir récompenser la valeur et le mérite, parce que c'est pour lui et ses compagnons d'armes un nouveau motif de bien faire.

Un autre sujet de nous réjouir, c'est que, sous vos ordres, nous acquerrons une nouvelle confiance : en vous la prudence s'unit au courage.

Veuillez, mon Général, me permettre d'obtenir votre estime par mes actions et par mon dévouement à votre personne.

Je suis avec respect, mon Général, votre très dévoué subordonné.

H. LAPLACE.

64. — Lettre pour féliciter un ami sur le succès d'un procès.

Paris, 12 mai 19...

Mon cher Ami.

Vous triomphez enfin et je vous en félicite. Je n'ai jamais douté de la bonté de votre cause, parce que, connaissant la droiture de vos sentiments, je savais d'avance que vous ne pouviez poursuivre ce qui n'aurait pas été juste. Je m'empresse de vous témoigner ma joie par écrit, en attendant que je vous la dise encore mieux de vive voix.

Votre ami affectionné et dévoué,

DU MARSAY.

65. — Réponse à la précédente.

Chinon, 14 mai 19...

Mon cher Ami,

Je vous remercie beaucoup de la part que vous prenez à l'heureux dénouement de mon long procès et plus

encore de l'opinion avantageuse que votre bienveillance vous donne de mes sentiments. J'ai toujours fait mes efforts pour mériter un tel éloge, et il est doublement agréable pour moi, quand je le reçois d'un homme qui, par ses mérites, se concilie l'estime générale.

Croyez-moi votre ami sincère et dévoué.

LOUIS GÉNÉTEL.

66. — Autre lettre à une personne qui a obtenu une place.

Bordeaux, 18 juillet 19...

Monsieur,

Votre nomination à ..... ne m'a pas surpris : il y a longtemps que déjà vous eussiez obtenu ce poste (*indiquer la place, l'emploi ou la dignité*), si les longs et sérieux services étaient le seul ou le vrai titre à la protection d'autrui. Le choix qu'on a fait de vous sera unanimement approuvé.

Recevez mes sincères félicitations et croyez, Monsieur, aux sentiments de respect et d'amitié de votre très dévoué,

MICHEL DUVERNIER.

67. — Lettre pour féliciter une personne qui vient de se marier.

Lunéville, 3 mai 19...

Monsieur et cher Ami,

L'union heureuse que vous venez de former me cause une grande joie, et je m'empresse de vous dire combien

je désire pour vous de longues années de bonheur. Je vous souhaite de beaux enfants ; élevés sous vos yeux, instruits par vos exemples, ils seront accomplis, s'ils vous ressemblent.

J'ose espérer qu'à l'avenir vous serez deux à m'accorder l'amitié dont vous m'avez donné tant de marques jusqu'à ce jour. Je ne manquerai jamais l'occasion de vous prouver de mon côté, Monsieur, qu'avec raison vous croyez à la sincérité des meilleurs sentiments de votre fidèle serviteur et sincère ami.

ETIENNE DESPORTAIS.

68. — Réponse à la précédente.

Caen, 5 mai 19..

Monsieur et cher Ami,

La joie que mon mariage vous a causée est pour moi une nouvelle preuve de votre affection ; aussi, je saisis avec non moins d'empressement l'occasion de vous assurer de mon amitié. Loin de diminuer, elle s'augmente de toute celle qu'éprouve pour vous ma femme depuis longtemps instruite de vos mérites et de votre attachement ; nous en sentons de mieux en mieux le prix.

Bien à vous de cœur, cher Monsieur et ami.

JULES MARÉCHAL.

69. — Autre lettre sur le même sujet.

Cannes, 4 mai 19...

Monsieur,

Je ne pouvais rien apprendre de plus agréable que votre mariage avec Mademoiselle B... Vos mérites et votre

constance vous ont fait obtenir la main et le cœur d'une personne aussi honorable que charmante ; votre sort ne peut qu'être heureux. Permettez-moi de présenter mes hommages respectueux à Madame ....., et croyez tous deux à la joie qu'éprouve de votre bonheur mutuel,

Un ami bien affectueux et bien dévoué.

CHARLES DÉTANGE.

70. — Réponse.

Mâcon, 7 mai 19...

Monsieur et cher Ami,

Ce qui augmente encore mon bonheur, c'est de voir qu'une personne aussi estimable que vous daigne y applaudir. Ma femme est sensible comme moi à votre gracieux souvenir et aux éloges que vous lui donnez.

Veuillez en recevoir mes remerciements et me croire

Bien à vous, de cœur.

ANTOINE RIVIÈRE.

71. — Lettre à une dame, sur le même sujet.

Angers, 11 mai 19...

Madame,

Je souhaitais pour vous un heureux mariage, j'ai donc d'autant plus de plaisir à vous adresser aujourd'hui mes compliments, sachant que vous avez trouvé un homme vraiment digne de vous. C'est le plus grand éloge que je puisse lui adresser. Le Ciel bénira une aussi belle union et vous donnera de bien douces et de bien longues joies

s'il exauce les vœux que je forme pour vous, Madame, en vous priant d'agréer mes très respectueux hommages.

LUCIEN DESBARREAUX.

72. — Lettre d'une dame à une autre dame qui vient de se marier à plus riche qu'elle.

Dreux, 4 avril 19...

Chère Madame,

Ma mauvaise santé me retenant chez moi, je me résigne à ne pas vous voir et m'en console même un peu par ces quelques lignes que je vous écris pour vous dire quelle est ma joie en apprenant l'alliance, si digne de vous, que vous venez de contracter. Le Ciel vous avait donné tous les mérites, il vous envoie maintenant la fortune ; elle ne peut se trouver en de meilleures mains. Mais ce qui vaut mieux encore, il vous unit à un homme doué de réelles qualités et qui vous aime, comme il le prouve, en sacrifiant les avantages de la richesse pour s'assurer ceux de la vertu et de la grâce. Dieu bénira certainement deux cœurs faits l'un pour l'autre.

Permettez-moi, Madame, de vous rappeler mon sincère attachement et croyez-moi toujours votre affectionnée,

ALICE NOUILLIERS.

73. — Lettre à un mari pour le féliciter de l'heureux accouchement de sa femme.

Digne, 11 mai 19...

J'apprends avec joie, Monsieur, l'heureuse délivrance

de Madame votre femme, et je m'empresse de vous adresser, avec mes félicitations, mes vœux les plus sincères pour votre cher enfant.

Qui ne souhaiterait de voir beaucoup de pères comme vous, capables d'élever parfaitement une famille selon la loi de l'honneur et de lui laisser de nobles traditions!

Vous savez que les événements de votre existence ne me trouvent jamais insensible, c'est pourquoi, Monsieur, j'ai grand plaisir à vous affirmer, en cette heureuse circonstance, mes sentiments d'affectueuse sympathie.

Bien cordialement vôtre

A. DUMONT

74. — **Autre lettre de félicitations sur la naissance d'un fils.**

Lyon, 12 mars 19...

J'ai appris, Monsieur et cher ami, avec le plus vif plaisir, qu'il vous est né un fils; il marchera comme vous dans la voie du bien; je ne puis rien lui souhaiter de mieux que d'être un autre vous-même, pour qu'il jouisse, à son tour, de l'estime et de l'amitié de tous ceux qui connaissent son excellent père, dont je suis toujours

L'ami fidèle et dévoué,

AUGUSTE NORDIER.

75. — **A un père sur le mariage de son fils.**

Nancy, 9 avril 19...

Monsieur,

Je ne pouvais recevoir de nouvelle plus agréable que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer: le mariage de votre fils. L'intérêt que je porte à tout ce qui vous touche ne peut me laisser insensible au plaisir que vous éprouvez. J'espère, monsieur, que les marques

de bonté et de tendresse que vous prodiguez à votre fils dans une occasion aussi importante vous vaudront, de sa part, un redoublement d'affection. Je souhaite que vous ayiez toujours sujet de vous en louer.

Daignez recevoir, Monsieur, l'expression des mes sentiments les meilleurs.

PIERRE DESCHÊNES.

76 — Lettre à un père sur le mariage de sa fille.

Besançon, 9 mai 19...

Monsieur,

Je me réjouis avec vous du mariage de Mademoiselle votre fille. S'il lui échoit le bonheur que je souhaite et qu'elle mérite si parfaitement rien ne manquera à sa félicité. Permettez-moi de vous charger, pour les jeunes mariés, des compliments que forme, Monsieur, votre très amicalement dévoué.

LOUIS MILLET.

77. — Réponse à la précédente

Toulon, 12 mai 19...

Monsieur,

Je vois, parce que vous m'écrivez sur le mariage de ma fille, l'intérêt bienveillant que vous prenez aux événements qui nous touchent. Veuillez croire que j'aurai moi-même beaucoup de joie à saisir toutes les occasions de vous prouver ma bien vive amitié et soyez assuré, Monsieur, de mes sentiments, cordiaux et dévoués.

A. DUPORTAL.

78. — Lettre à un jeune homme qui vous a annoncé sa réussite aux examens.

Charleville, 15 novembre 19...

Monsieur,

Je suis très heureux d'apprendre votre admission à... (*École Saint-Cyr, Polytechnique, Mines, etc.*) ; c'est là la juste récompense de longues années d'études. Vos premiers pas dans la rude carrière de la vie me font croire que vous avancerez rapidement, car vous aimez le travail et comprenez mieux que beaucoup de jeunes gens de votre âge qu'on s'acquitte de ses devoirs d'homme et de citoyen en se rendant capable de servir son pays avec toutes ses forces et son intelligence.

Annoncez-moi vite vos autres succès, dont je ne m'étonnerai pas, mais dont je me réjouirai beaucoup, ayant pour vous, Monsieur, une sincère et vive amitié.

Paul Dutheuil.

79. — Lettre à une personne qui a annoncé son retour d'un voyage lointain.

Semur, 10 avril 19...

Monsieur,

Nul ne se réjouit plus que moi de votre heureuse arrivée, dont j'aurais été déjà vous féliciter de vive voix sans la crainte de troubler le repos dont vous devez avoir besoin après tant de fatigues.

Vos amis vous retrouvent donc enfin ! Ils désiraient depuis longtemps votre retour et mes vœux s'unissaient aux leurs.

Votre longue absence nous avait tant privés du meilleur des amis, que notre joie est bien grande de le revoir.

Croyez toujours, Monsieur, à mes sentiments affectueux comme je reste persuadé des vôtres.

GEORGES DUPLEIX.

80. — Lettre à une convalescente.

Nantes, 4 mai 19...

Madame,

Autant j'ai eu d'inquiétude durant le cours de votre maladie, autant j'éprouve de joie en apprenant que votre santé se rétablit et que vous n'avez plus qu'à laisser faire la nature. Cependant, mon amitié ne peut s'empêcher de vous engager à prendre des précautions. Chaque jour vous rendra un peu de vos forces : ménagez-les et nous finirons par vous revoir aussi bien portante et toujours aussi aimable que nous vous avons connue.

S'il n'eût fallu que mes vœux pour vous préserver des maux dont vous avez souffert, votre santé fût restée parfaite.

Je vous prie de recevoir, Madame, avec mes respectueux hommages, l'assurance de mon affectueux dévouement.

LOUIS ROZIER.

81. — Réponse.

Nantes, 6 mai 19...

Monsieur,

Je vous remercie des marques d'amitié que vous me donnez en me félicitant sur le rétablissement de ma santé. Je sens mes forces croître chaque jour, mais je les ménage : c'est écouter vos sages conseils.

Je suis très reconnaissante des vœux que vous avez

faits pour moi ; j'en souhaite de tout mon cœur l'accomplissement afin d'être en état de vous faire connaître combien est vif et sincère mon attachement pour mes amis et pour vous en particulier.

E. Caron, née Dubois.

82. — Autre lettre sur la convalescence d'un ami.

Paris, 2 septembre 19...

Mon cher Ami,

Le rétablissement de votre santé me remplit de joie. Y a-t-il un plaisir plus vif que celui de voir le plus cher des amis échappé à la maladie et de l'embrasser après avoir couru le risque de le perdre? Je vous assure que les souffrances que vous avez endurées ont resserré davantage les liens qui nous unissaient déjà si étroitement. Votre santé me rend la mienne; je regarde le présent que le ciel vous accorde comme la plus grande grâce qu'il pût me faire à moi-même ; je ne lui demande plus rien que de vous conserver.

Recevez, mon cher Henri, l'assurance de l'amitié sincère de votre ami.

C. Dupuis.

83. — Réponse.

Paris, 3 septembre 19...

Mon cher Ami,

Votre lettre me cause une joie capable de hâter le retour de ma santé. Puissè-je la recouvrer vite pour vous prouver que mon affection égale la vôtre.

Excusez la brièveté de ma lettre ; on me défend d'écrire longuement, mais personne ne m'empêchera de vous aimer beaucoup et toujours.

PIERRE MORIN.

84. — Autre reponse sur le même sujet.

Melun, 3 septembre 19...

Monsieur,

Encore faible et forcé par le médecin de garder le lit pendant plusieurs heures de la journée, c'est à grand'-peine que j'ai pu obtenir la permission d'écrire pour vous remercier de votre bienveillant intérêt.

Les sympathies comme les vôtres sont un soulagement à mes souffrances et un motif de plus de hâter ma guérison.

Vous verrez que je reste toujours, Monsieur, bien attaché à mes amis et à vous en particulier.

PAUL GÉLIN.

CHAPITRE III

LETTRES DE CONDOLÉANCES
LETTRES DE DÉCÈS

OBSERVATIONS

D'ordinaire, on se borne, dans ces sortes de lettres, à émoigner la part que l'on prend à la perte éprouvée par des parents, par des amis, etc. Quelques réflexions religieuses n'y sont pas déplacées. On peut louer la personne qui est le sujet des larmes, quand on écrit à quelqu'un qui la chérissait beaucoup ; mais, en général, ces matières demandent une extrême délicatesse; des consolations vulgaires ou déplacées irritent le chagrin et exaspèrent la douleur.

85. — Lettre à un ami qui a perdu sa femme.

Paris, 30 Juin 19...

Mon cher Ami,

Je comprends l'étendue de la perte cruelle que vous venez d'éprouver et ce n'est point pour vous consoler, mais pour pleurer avec vous, que je vous écris. Celle

dont la mort vous afflige avait toutes les vertus qui distinguent les créatures d'élites ; on ne pouvait trouver une meilleure mère de famille, une femme plus modeste et en même temps plus gracieuse ; sa douceur entretenait la paix et le bonheur autour d'elle ; c'était vous qu'elle aimait, vous qu'elle s'attachait à rendre le plus heureux des hommes.

Je sens que je déchire votre cœur déjà si cruellement navré ; mais, mon ami, que pourrais-je faire qui fermât votre douloureuse blessure ? Nous devons, à celle dont la mort vous laisse dans le deuil, un juste tribut d'éloges et de larmes. Puisse la part sincère que prendront tous vos amis à votre peine apporter quelque soulagement à votre immense douleur.

De tout cœur avec vous.

Louis Desramaux.

36. — Lettre à une personne pieuse sur la perte de sa sœur.

Limoges, 20 avril 19...

J'ai appris avec une vive douleur, Monsieur, la perte que vous avez faite de Mademoiselle votre sœur. Je m'en afflige avec vous ; j'avais l'honneur de la connaître et je l'estimais autant qu'elle le méritait. Votre fermeté et votre sagesse ont dû vous soutenir ; et votre piété vous a rappelé toutes les consolations que la religion donne aux hommes dans ces tristes événements.

Soyez donc assuré de la très grande part que je prends à votre chagrin et croyez-moi, Monsieur, votre désolé mais très affectueux ami.

Étienne Montier.

87. — A une personne sur la mort de son fils.

Dreux, 19 janvier 19...

Monsieur,

L'amitié que je vous porte m'a rendu aussi sensible qu'à vous la perte que vous venez de faire dans la personne de votre fils. Il faut être ferme comme vous l'êtes pour soutenir une si rude épreuve, car j'imagine votre douleur par la tristesse que je ressens moi-même.

Je souhaite que la sympathie de tous ceux qui vous portent affection vienne adoucir un peu votre chagrin et je vous assure, en cette pénible circonstance, de ma très cordiale amitié.

A. Mauduit.

88. — Lettre à une personne sur la mort de son père

Amiens, 24 juin 19...

Monsieur,

Je déplore la perte cruelle que vous venez de faire en la personne de votre excellent et très respectable père.

Il était aimé de tous ceux qui l'ont connu et apprécié pour sa grande bonté et son extrême obligeance.

Il emporte dans la tombe les regrets de tous ses amis qui reporteront sur vous l'affection qu'ils avaient pour lui.

Je partage vivement votre affliction, et je vous prie de recevoir, Monsieur, avec mes condoléances, l'expression de mon vif et sincère attachement.

Félix Leroy.

89. — Lettre sur la mort d'une mère; un fils à son père, homme pieux.

Tours, 1er février 19...

Mon cher Père,

C'est le cœur brisé, les yeux pleins de larmes, que je vous écris pour déplorer avec vous notre affreux malheur. Nous avons perdu celle qui nous aimait le plus au monde et qui a tant souffert pour moi. A votre douleur, mesurez la mienne; si je pleurais auprès de vous, mon cœur peut-être aurait quelque soulagement. Une seule pensée adoucira à la longue mon cruel chagrin : je crois voir ma mère en possession de la récompense qu'elle a méritée par tant de vertus; Dieu ne dépouille l'âme du juste de son enveloppe terrestre que pour lui donner une gloire sans fin. Oui, mon cher père, nous serons réunis à cette mère excellente et alors nos douleurs se changeront en joie.

Pardon, mille fois pardon, si je déchire encore votre cœur! Je voudrais vous consoler et je ne puis vous exprimer ce que je souffre. Ajoutez à la tendresse que vous avez pour moi celle que je trouvais dans le cœur de ma mère. De mon côté, je ferai tous mes efforts pour que mon amour et mon respect rendent plus supportable la douleur qui vous accable.

Votre fils affectueux,

Léon Martel.

90. — Lettre à une dame sur la mort de son mari.

Cahors, 20 avril 19...

Madame,

C'est avec une bien douloureuse surprise que j'ai appris le malheur qui vous frappait.

Vous savez quels liens de vive amitié m'unissaient à celui dont nous pleurons la perte cruelle.

Comment pourrais-je vous apporter des consolations et des encouragements lorsque votre douleur est si grande? Et d'ailleurs les paroles sont impuissantes à calmer d'aussi profonds chagrins.

En cette terrible épreuve la sympathie de tous vos amis vous donnera le réconfort dont vous avez besoin; croyez à la mienne et veuillez agréer, Madame, l'expression de ma tristesse et l'assurance de mes sentiments respectueusement dévoué.

LOUISE DUQUETIN.

91. — Lettre à une dame pieuse, sur la mort de son mari.

Lyon, 1er août 19...

Madame,

Je ne chercherai pas à calmer votre douleur, je pleure avec vous. Celui que nous venons de perdre était mon ami; il me l'avait prouvé par de nombreux services; si quelque chose cependant peut modérer mon affliction, c'est le souvenir de ses vertus; aujourd'hui il doit jouir de la félicité réservée aux hommes de bien. Vous savez, Madame, qu'il la méritait, vous le témoin de toutes les actions de sa vie. Que cette pensée au moins nous fasse nous résigner aux volontés de Dieu; nous devons encore l'adorer quand il nous porte ses plus rudes coups! Ce sont de grands avertissements pour nous détacher de ce monde, où nous ne faisons que passer. Nous reverrons celui qui nous fut si cher, Madame; Dieu laisse cet espoir à l'homme.

En attendant songez que des devoirs sacrés, et votre

tendresse même, vous retiennent encore sur la terre, et vous obligent à supporter vos peines avec courage : vos enfants n'ont plus que vous, ils vous rappelleront à chaque instant leur excellent père ; que votre douleur s'atténue en voyant revivre en eux celui qui n'est plus.

J'étais l'ami de votre respectable mari ; c'est un titre que je n'oublierai jamais.

Veuillez, Madame, agréer le même attachement pour vous et vos enfants et recevoir l'expression de ma douloureuse sympathie.

A. DELILLE.

92. — Réponse.

Perpignan, 10 août 19...

Monsieur,

Je suis profondément touchée de l'amitié que vous témoignez à ma malheureuse famille et du bon souvenir que vous gardez de mon très regretté mari.

Vos consolations et vos encouragements m'ont été tout particulièrement sensibles et je vous remercie bien sincèrement de la part que vous prenez à ma très vive affliction.

Agréez, Monsieur, l'assurance de toute ma gratitude.

L. BESNARD, née LEVASSEUR.

93. — Lettre de condoléance à un homme veuf.

Brest, 17 juillet 19...

Monsieur et cher Ami,

Je partage votre vive et légitime douleur, sans essayer aucune consolation inutile en de pareils cha-

grins ; il vous reste encore l'ineffaçable souvenir des vertus et des qualités de toutes sortes de celle qu'une mort cruelle enleva à votre amour et au respect de ceux qui la connaissaient.

Cette perte me fait redoubler d'amitié pour vous, et nous resterons unis plus étroitement que par le passé dans les sentiments dont vous savez, Monsieur, la force et la sincérité.

Votre ami,

F. TOCQUEVILLE.

94. — Lettre de condoléance sur la perte d'un parent quelconque.

Aix, 30 juillet 19...

Monsieur,

La mort de Monsieur votre oncle (ou cousin, etc., *ou* de Madame votre tante, etc.) afflige profondément tous ceux qui connaissaient ses mérites ou qui avaient reçu des preuves de sa bonté et de son zèle à rendre service. Il m'a été donné de vivre avec lui (*ou* avec elle) dans des relations de respectueuse amitié ; aussi, cette perte m'étant pénible à l'égal de la perte d'un membre de ma propre famille, vous me permettez d'unir ma douleur à la votre et de vous exprimer, Monsieur, mes sentiments de tristesse et d'affectueuse sympathie.

CONSTANT REBOUL.

95. — Lettre pour consoler une personne malade.

Blois, 5 mars 19...

La nouvelle de votre maladie, Monsieur, m'a causé d'autant plus de peine que mes affaires, en me retenant

ici, m'ôtent le moyen d'aller vous témoigner moi-même mon chagrin ; mais, je vous en prie, faites-moi savoir l'état de votre santé chaque fois que vous le pourrez. Le printemps vient, il vous sera favorable ; et je suis persuadé qu'avant peu de temps vous éprouverez quelque changement en mieux.

Je le souhaite de tout mon cœur et je vous prie de me croire, Monsieur, votre bien affectionné

JEAN REVOIL.

96. — Réponse à la précédente.

Tours, 17 mars 19...

Monsieur,

Je vous remercie de l'intérêt que vous me montrez et je commence à sentir l'effet de votre bienveillante prédiction. L'air en s'adoucissant semble m'avoir rendu quelque force, mais pas assez pour vous écrire aussi longuement que je le voudrais. Je vous suis, Monsieur, bien attaché et bien reconnaissant.

JULES VINCENT.

97. — Lettre sur une perte de fortune.

Nantes, 3 avril 19 ..

Votre malheur, Monsieur, m'a été aussi sensible que s'il me fût arrivé à moi-même. Mais, dans cette triste circonstance, je le sais, vous voyez moins la perte en elle-même que le désagrément qui accompagne toujours ces sortes d'événements.

Nous naissons tributaires du sort et les moins à plaindre sont ceux qui ont payé cette dette. Espérons que vous voilà quitte maintenant.

Si mes vœux sont écoutés, vous reverrez de meilleurs jours ; vous aurez ces joies dont vous êtes digne à tant d'égards, et que vous souhaite du fond de son cœur, Monsieur, un ami fidèle et dévoué dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

PIERRE DES ROCHES.

98. — Réponse à une lettre de condoléance sur des pertes d'argent.

Nancy, 23 avril 19...

Monsieur,

Rien n'est doux, en amitié, comme l'expression d'un véritable intérêt ; on ne saurait mieux le témoigner qu'en prenant part au malheur de ceux qui nous sont chers. Votre déplaisir du mauvais état de mes affaires emporte la moitié de mon chagrin, et me rend capable de supporter doucement le reste, puisque j'ai pour soutien compatissant un homme dont je veux rester, Monsieur, l'ami bien dévoué.

AUGUSTE FERRY.

99. — Lettre de condoléance sur un malheur quelçonque.

Commercy, 13 juin 19...

Monsieur,

Votre malheur m'afflige comme s'il m'était personnel. Nul, plus que vous, ne méritait ces joies qui devraient être plus souvent, au gré d'un cœur ami, la récompense des hommes de bien. Puissent mes sentiments de profonde amitié et de douloureuse sympathie vous donner le soulagement que vous souhaite, Monsieur,

Votre très respectueux serviteur,

LOUIS BROUSSET.

100. — Lettre de condoléance à une personne qui a perdu un procès.

Vendôme, 2 mai 19...

Monsieur,

Si vous avez perdu votre procès devant les juges de bonne foi, mais mal éclairés, si, ayant tous les droits pour vous, il vous faut néanmoins céder à votre adversaire, croyez que l'opinion publique vous reste favorable et vous donne gain de cause en dernier ressort.

Vous tenez bien plus à l'estime des honnêtes gens qu'à une somme d'argent et vous savez que tous ceux qui ont l'honneur de vous connaître vous conservent, comme je vous les garde moi-même au fond de mon cœur, Monsieur,

Les sentiments d'une sincère et respectueuse amitié.

JEAN DESRIVES.

101. — Sur la perte d'un emploi.

Orléans, 12 octobre 19...

Monsieur,

Ceux qui vous connaissent ne peuvent s'expliquer comment vous vous êtes vu enlever l'emploi dont vous êtes digne à tous égards; il faut qu'il y ait eu contre vous bien des intrigues, bien des machinations ténébreuses, que vos supérieurs n'ont su ni déjouer ni détruire, et que vous avez dédaignées vous-même avec le mépris d'un honnête homme. Les administrations semblent parfois aveugles et injustes; elles distribuent au hasard places et dignités sans considérer ni le mérite ni les talents;

mais vos disgrâces ne changent rien, Monsieur, à mes sentiments profondément respectueux.

JULES ROLAND.

102. — Réponse à la précédente.

Besançon, 17 octobre 19...

Monsieur et cher Ami,

Encore sous le coup d'une de ces disgrâces qui bouleversent ma famille dans le présent et compromettent gravement l'avenir de nos enfants, je n'aurais su trouver de plus douces consolations que les sympathies d'un ami comme vous, fidèle dans la mauvaise fortune et dans la bonne; vous méritez bien, Monsieur, mes sentiments de gratitude et d'affection.

A vous de cœur,

PIERRE DE BROSSET.

103. — Lettre de décès.

Monsieur B..., Monsieur C... ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Madame B..., leur épouse, mère, sœur, etc., décédée en son domicile, rue de Rivoli, n° 15, le ... munie des sacrements de l'Église.

Et vous prient d'assister aux convoi (service et enterrement) qui auront lieu le lundi 16 avril... à... heures précises, en l'église de...... sa paroisse.

On se réunira à la maison mortuaire.

DE PROFUNDIS !

De la part de..... *(Noms des parents du défunt jusqu'aux petits-neveux.)*

L'inhumation aur lieu au cimetière de.....

104. — Autre, même sujet.

M,

Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et enterrement de

Monsieur Jean-Baptiste Dubreuil (*titres et qualités*), décédé le 14 août 19.., dans sa soixante-quinzième année, muni des sacrements de l'Église, en son domicile, rue de Rivoli, n° 12,

Qui se feront le mardi 16 août, à onze heures très précises en l'église de ..., sa paroisse.

De Profundis!

On se réunira à la maison mortuaire.

De la part de..... (*Noms des parents du défunt jusqu'aux petits-neveux.*)

CHAPITRE IV

LETTRES DE RECOMMANDATION

OBSERVATIONS

Recommander quelqu'un, c'est réclamer pour lui la protection, dont un homme en place nous honore, ou l'appui d'un ami. On met ordinairement, dans les lettres de recommandation, l'éloge de la personne à laquelle on s'intéresse : c'est justifier ses sentiments pour elle, afin de lui concilier ceux des autres. Lorsque l'on confie sa lettre à la personne même en faveur de qui l'on écrit, il est poli de la lui remettre non cachetée, ainsi elle peut lire tout ce que l'on dit d'avantageux sur son compte. Il ne faut pas manquer de prendre des lettres de recommandation quand on voyage à l'étranger; jamais elles ne sont inutiles.

105. — **Lettre à un ami pour lui recommander un jeune homme.**

Troyes, 29 mars 19...

Cher Ami,

L'affection que vous avez pour moi m'engage à recourir à votre bienveillance, non seulement quand il s'agit de mes intérêts, mais même en faveur d'autrui. Je vous

recommande donc M. L. Dupuy, un jeune homme plein de mérite qui va s'établir à ... où il ne connaît personne.

Vous qui habitez cette ville depuis longtemps et jouissez de l'estime générale, vous pouvez être très utile à mon protégé; vous lui voudrez certainement beaucoup de bien quand vous l'aurez apprécié à sa juste valeur; sa courtoisie vous paiera de ce service dont je vous saurai autant de gré que si j'en retirais un profit personnel.

Par avance, cher Ami, acceptez l'assurance de ma sincère gratitude dont je souhaiterais pouvoir vous donner des preuves.

AUGUSTE DUBOIS.

106. — Réponse à la précédente.

Lyon, 4 avril 19...

Mon cher Ami, j'ai reçu votre lettre au sujet de M. L. Dupuy que vous me recommandez. Il me suffit de pouvoir vous être agréable pour que je m'empresse d'agir. Votre ami trouvera en moi autant de zèle que vous lui en montreriez, car je ne manquerai jamais l'occasion de vous prouver mon affection vive et sincère.

Bien à vous.

ANATOLE DURIER.

107. — Lettre de recommandation en faveur d'une personne pour un emploi vacant.

Loches, 5 septembre 19...

Cher Ami,

Vous m'avez jusqu'ici donné d'assez grands témoignages de vos bontés pour m'autoriser à vous en demander de nouvelles marques.

M. X..., dont les intérêts me sont chers, sollicite depuis longtemps un emploi dans les bureaux de... Jusqu'ici ses demandes ont été négligées, faute de personnes qui puissent s'intéresser à son sort. Je réclame pour lui votre protection; il la mérite pour sa probité scrupuleuse et ses talents; il a une famille à soutenir. Voilà ses titres ; et, pour lui donner l'espoir d'un avenir plus heureux, je l'ai assuré que je n'avais jamais fait appel en vain à votre coutumière obligeance.

Votre très amicalement dévoué

Louis Dutheil.

108. — Lettre à un ami pour recommander une personne qui passe dans une ville.

Paris, 1er mai 19...

Cher Ami,

Voici une occasion de me rendre un service pour lequel je vous assure, à l'avance, de toute ma gratitude.

M. X... doit passer dans votre ville où il ne connaît personne, mais où il lui serait très agréable d'entrer en relation avec vous, dont il m'a entendu si souvent vanter le mérite et la bonté.

Donnez-lui ce plaisir et veuillez, le cas échéant, lui épargner les ennuis que l'on éprouve souvent loin de son pays.

Cordialement à vous.

Paul Montrichard.

109. — Autre lettre pour recommander un jeune homme qui a besoin d'être surveillé.

Nîmes. 14 juin 19...

Monsieur,

J'ai envoyé mon fils en apprentissage chez M. X... dans votre ville. Il est très jeune et capable de faire quelques-uns de ces écarts si communs à un âge privé d'expérience.

Quoique j'espère assez bien de lui, je ne puis cependant m'empêcher de craindre l'influence de fâcheux exemples.

Oserai-je vous demander, Monsieur, d'avoir un peu l'œil sur lui et de m'instruire de sa conduite ? Vous êtes père de famille et vous savez l'importance du service que vous me rendrez. Si, de mon côté, j puis vous être utile, je vous prie, Monsieur, de ne pas m'épargner et de me croire votre très obligé et reconnaissant.

Paul Berulle.

110. — Lettre d'un domestique pour en recommander un autre qui est sans place.

Annecy, 12 août ...

Monsieur,

Connaissant votre bonté pour l'avoir éprouvée, j'ai l'honneur de vous écrire et j'espère que vous me pardonnerez cette importunité. Un de mes amis, *Lapierre*, qui a été pendant dix ans au service de M. Z..., se trouve maintenant sans place à la suite de la mort de son maître.

Oserai-je, Monsieur, vous prier de vous intéresser

à lui? Parmi vos connaissances il vous serait sans doute facile de le placer.

Lapierre est un homme honnête, fidèle, discret et très exact à remplir ses devoirs.

Veuillez excuser ma hardiesse; elle ne diminue en rien le respect que je vous porte, et avec lequel je suis, Monsieur,

Votre très dévoué et très obéissant serviteur.

JÉRÔME BERTRAND.

111. — Lettre pour solliciter une recommandation.

Bourges, 20 avril 19...

Monsieur,

Votre bonne grâce à obliger fait regarder par tout le monde votre amitié comme infiniment précieuse; vous êtes lié avec M. R... qui pourrait, s'il voulait, me rendre un grand service. La bienveillance dont j'ai eu l'honneur d'être l'objet de votre part m'enhardit à vous demander pour lui un mot de recommandation; en me l'accordant, vous ajouterez, Monsieur, aux sentiments de reconnaissance et de sincère gratitude de votre très respectueux serviteur.

LOUIS MARTEL.

112. — Autre lettre ayant le même objet.

Poitiers, 3 décembre 19...

Monsieur,

Je m'adresse à vous avec confiance, bien assuré que votre bonté excusera ce qu'il peut y avoir d'importun dans la présente démarche. Une affaire m'appelle à Lyon où vous jouissez, depuis longtemps, de la haute considération et de l'estime dues à vos rares mérites; un mot

de vous en ma faveur à M. P..., me serait d'une grande utilité et vous ajouteriez, Monsieur, à tous les sentiments de profonde gratitude et de sincère reconnaissance de votre tout dévoué,

GUSTAVE MONTIGNY.

113. — **Envoi d'une lettre de recommandation, en réponse à la lettre précédente.**

Chinon, 10 décembre 19...

Cher Ami,

M. X..., qui vous remettra cette lettre, habite la même ville que moi et se rend à Lyon pour une affaire importante, au succès de laquelle votre concours lui serait très avantageux. Il me semble que vous êtes en position de lui rendre service; c'est un parfait honnête homme, digne de votre protection; aidez-le donc, je vous prie, et croyez que je vous aurai la gratitude la plus profonde.

Bien cordialement vôtre.

PAUL BLANCHARD.

114. — **Lettre de recommandation pour un ouvrier.**

Châteauroux, 1er mars 19...

Cher Monsieur,

M. X..., qui vous remettra cette lettre, est un ouvrier adroit, laborieux et très honnête; il a une femme et des enfants à nourrir par son travail; tâchez donc de lui trouver de l'occupation à...; vous ferez une bonne action et je vous sais gré par avance de votre obligeance.

Votre ami dévoué

LÉON DESCHAMPS.

115. — Lettre d'un ouvrier pour recommander un de ses camarades à un autre ouvrier.

Lyon, 21 août 19...

Cher Ami,

Je te prie de recevoir avec ta bonté ordinaire, l'ami X..., un ouvrier comme toi et de la même partie ; c'est un brave et honnête garçon, fidèle à son atelier et inconnu dans les cabarets.

Le patron à qui tu le donneras n'aura qu'à t'en remercier. Pour moi, mon cher N..., ce me sera une raison de plus d'avoir toujours ces sentiments de vieille amitié dont je te renouvelle l'assurance.

Pierre Lumière.

116. — Recommandation faite d'une façon générale (1).

Guéret, 7 mars 19...

Cher Monsieur,

M. N..., sachant combien vous m'aimez et combien je vous aime, croit que j'ai beaucoup de crédit près de vous et me demande d'en user en sa faveur.

C'est un homme très honnête, très intelligent, qui s'impose les plus rudes sacrifices pour soutenir sa famille — père âgé, nombreux enfants, etc. — vos bontés seront donc convenablement placées.

Recevez, cher Monsieur, mes remerciements anticipés, et croyez-moi votre très amicalement dévoué.

François Duchêne.

(1) Pour les pétitions et les demandes qu'on adresse aux grands fonctionnaires de l'Etat, dans l'ordre civil ecclésiastique et militaire, voir à la Table des matières le détail de la 2e partie de cet ouvrage.

CHAPITRE V

LETTRES ET BILLETS D'INVITATION

OBSERVATIONS

En général, ces lettres doivent être courtes, mais particulièrement polies, quand on les adresse à des supérieurs ; gracieuses et enjouées si elles sont destinées à des égaux.

Ce qui distingue un billet d'une lettre, c'est qu'on le commence et qu'on le finit sans façon. Souvent on l'écrit sur une demi-feuille de papier qu'on plie sans cérémonie et que, quelquefois, on ne cachète pas ; d'autres fois sur une carte de visite, une carte-lettre ou, à Paris, sur une carte-télégramme.

On ne fait usage de cette manière d'écrire qu'avec des égaux ou des inférieurs ; avec des personnes à qui nous devons le respect, ce serait une impolitesse grossière.

Les billets servent surtout pour les invitations. Il faut avoir soin d'y insérer un mot agréable.

117. — Pour une partie de chasse.

Saint-Cyr, 3 octobre 19...

Venez-vous, cher Ami, à la chasse avec nous, jeudi matin, à..... ? Quelques personnes amies doivent prendre

part à cette petite fête; pleine permission de massacrer lièvres et lapins à dix lieues à la ronde.

Votre présence me sera tout particulièrement agréable. Le reste de la journée se passera en causeries que vous contribuerez, comme d'ordinaire, à rendre gaies.

A vous affectueusement.

ÉTIENNE BESCHERELLE.

118. — Réponse affirmative.

Versailles, 5 octobre 19...

J'accepte avec grand empressement, mon cher Ami, l'invitation que vous me faites; déjà mon fusil est prêt, mes chiens aboient de joie.

A jeudi donc, l'un des premiers au rendez-vous joyeux! Tâchez, par pure bonté, d'être un peu moins adroit tireur qu'à l'ordinaire pour ne pas trop humilier les modestes chasseurs de mon espèce. Je voudrais être aussi sûr de tuer beaucoup de lièvres et de lapins que je suis sûr de ma très cordiale amitié pour vous.

LOUIS BOUCICAULT.

119. — Réponse négative.

Versailles, 5 octobre 19...

Mon très cher Ami,

J'éprouve un très vif désappointement de ne pas profiter de l'aimable invitation que vous me faites. Demain, je me rends à Lille où m'appelle une affaire de la plus grande importance. Vous voyez l'impossibilité pour moi d'assister à la partie de chasse proposée.

Je ne vous en remercie pas moins et je plains tout au-

tant les pauvres lièvres et leurs cousins les lapins, dont vous et vos autres invités suffirez bien à faire un massacre épouvantable pour eux, mais fort réjouissant pour vous et vos amis.

Recevez mes très sincères cordialités.

P. DESTOUCHES.

120. — Lettre d'invitation à une partie de plaisir

Melun, 5 juin 19...

Ma chère Sophie,

Dimanche prochain, ma mère, mes sœurs et moi nous devons nous rendre à..., un délicieux coin aux environs de..., et y faire un petit goûter. Puis-je espérer que vous voudrez bien nous accompagner avec votre cousine Mademoiselle .....? Vous ne serez sans doute pas assez cruelle pour me priver d'un plaisir que je désire depuis longtemps. Dites un joli *oui* et ma sœur aînée ira, de la part de ma mère, demander à la vôtre la permission de vous emmener.

Mille tendresses.

LOUISE DESGENÊTS.

121. — Invitation à une partie de pêche.

Saint-Étienne, 30 juin 19...

Venez, mon cher Ami, avec lignes, hameçons et filets, pour faire avec nous, demain matin, une pêche miraculeuse ; la rivière est pleine de tanches, etc., qui prudemment s'enfuiraient si elles pouvaient savoir quel ennemi redoutable elles ont en vous.

MM. X..., Y... et Z... seront des nôtres, compagnons

joyeux et dignes de vous ; ils se joignent à moi pour s'opposer à tout refus de votre part et vous offrent leurs amitiés avec les miennes.

PAUL REGNAULT.

122. — Invitation à dîner.

Monsieur et Madame A... présentent leurs respects à Monsieur et Madame B... et les prient de vouloir bien les honorer de leur présence à dîner, lundi prochain, à six heures et demie.

123. — Autre invitation.

Monsieur et Madame C... prient Monsieur et Madame D... d'être assez aimables pour venir dîner chez eux jeudi prochain, à six heures, et leur adressent par écrit les compliments qu'ils aimeront à leur faire plus longuement de vive voix.

124. — Autre invitation.

Monsieur et Madame E... prient Monsieur et Madame F... de leur faire le plaisir de dîner avec eux lundi prochain, à six heures et demie, et profitent de l'occasion pour leur adresser tous leurs compliments d'amitié.

125. — Autre invitation.

Cher Monsieur, un de nos parents arrive de Poitiers; il m'a si souvent entendu vanter votre esprit qu'il a le plus vif désir de faire votre connaissance, il dîne avec nous demain mardi, à six heures et demie; venez pour nous donner l'occasion de lui présenter un de nos meilleurs amis.

Nos salutations affectueuses,

A. DUPERRON.

126. — Invitation à une soirée.

Cher Monsieur,

Soyez assez aimable pour venir nous voir après-demain soir ; vos amis seraient par trop égoïstes, s'ils prétendaient vous confisquer toujours à leur profit.

Quelques personnes amies désirent depuis longtemps faire votre connaissance. Nous serons en petit comité et le plus grand charme de la réunion sera de vous posséder.

Votre bien dévoué,

LOUIS DESPORTES.

127. — Autre invitation.

Monsieur et Madame D... prient Monsieur et Madame L... de vouloir bien leur faire honneur de passer chez eux la soirée de jeudi prochain.

128. — Réponse affirmative.

Monsieur et Madame L... acceptent l'honneur que leur font Monsieur et Madame D... et auront le plaisir de passer chez eux la soirée de jeudi prochain.

129. — Réponse négative.

Monsieur et Madame D. . regrettent vivement de ne pouvoir répondre à l'invitation qu'ont bien voulu leur faire Monsieur et Madame L... mais ils étaient déjà engagés.

130. — Autre invitation à une soirée.

Je vous attends, mon cher Ami, à notre soirée, et j'espère être assez heureux pour que rien ne vous empêche

de répondre à mon invitation ; je n'en fais à nulle autre personne avec autant de plaisir qu'à vous.

Venez donc sans faute. Et merci par avance.

131. — Réponse négative.

Hélas! pourquoi votre invitation m'arrive-t-elle si tard, mon cher Ami. Une affaire aussi ennuyeuse que votre soirée sera gaie, m'appelle à un autre rendez-vous. C'est un grand plaisir de moins pour moi, je vous l'assure. Mes regrets bien sincères.

132. — Réponse affirmative.

Votre gracieuse invitation ne pouvait venir plus à propos; j'ai besoin d'oublier, au moins pour quelques heures, mes nombreux chagrins, et c'est seulement en compagnie de bons amis comme vous qu'un peu de joie me revient. Je serai chez vous un des premiers pour ne partir que le dernier.

133. — Autre réponse affirmative.

Mille remerciements; rien ne m'empêchera d'aller passer avec vous ce soir, mon cher Ami, des heures que je regarde comme les plus agréables, grâce à vous et à toute votre famille.

134. — A des personnes qui sont venues en soirée.

Mille compliments de la part de Madame M... à Madame N... et à Mesdemoiselles ses filles; elle espère qu'elles sont arrivées sans accident chez elles et parfaitement remises des fatigues de la dernière soirée dont elles étaient un des plus grands charmes.

135. — Réponse.

Madame N... et ses filles sont très sensibles à l'intérêt que veut bien leur témoigner Madame M...; elles sont arrivées saines et sauves, sans aucune fatigue, et depuis, elles parlent souvent de l'aimable maîtresse de maison à qui elles doivent une des plus charmantes soirées qu'on puisse imaginer.

136. — Invitation à des soirées dansantes.

Madame L... sera reconnaissante à Madame C... et à Mademoiselle sa fille, si elles veulent accepter son invitation à une soirée chez elle pour mardi prochain. Une petite sauterie est organisée; et tout le monde aura beaucoup de plaisir à voir deux charmantes personnes de plus à une réunion de parents et d'amis.

137. — Même sujet.

Nous aurons un petit orchestre mardi soir et nous compterions deux charmantes danseuses de plus, si Madame M... et Mademoiselle sa fille voulaient bien venir embellir notre fête de famille par leur présence; prière en notre nom et au nom de nos amis communs qui seraient tristes d'un refus.

138. — Réponse.

Madame M... et sa fille ne pourraient refuser une invitation aussi gracieuse que celle que veut bien leur faire Madame N..., elles l'acceptent donc avec empressement et reconnaissance, non pour embellir la fête dont la maîtresse de la maison est le plus grand charme, mais pour partager le plaisir de tous.

139. — **Autre réponse.**

Madame M... et sa fille présentent leurs amitiés et leurs remerciements à Madame X... et s'empresseront de se rendre à sa très aimable invitation.

140. — **Autre réponse.**

Madame M... et sa fille sont extrêmement sensibles à la gracieuse invitation de Madame X... et auront l'honneur et le plaisir de s'y rendre.

141. — **Réponse négative à des invitations pour diner ou soirée.**

Monsieur B... regrette vivement de ne pouvoir, par suite d'une indisposition, se rendre à l'invitation que Madame F... a eu la bonté de lui faire; il espère que ses excuses seront acceptées avec indulgence.

142. — **Autre, même sujet.**

Monsieur et Madame D... regrettent beaucoup que des engagements antérieurs et qu'il n'est pas en leur pouvoir de rompre, les empêchent d'accepter la gracieuse invitation de Monsieur et de Madame B... pour lundi.

143. — **Autre, même sujet.**

Madame D... prie Monsieur B... de recevoir à la fois ses remerciements pour sa gracieuse invitation et ses regrets; déjà engagée, elle ne pourra venir demain.

144. — Autre, même sujet.

Monsieur G... est privé, par une indisposition, de l'honneur d'aller dîner avec Monsieur et Madame D...; il les prie donc d'agréer l'expression de ses regrets bien sincères.

145. — Autre, même sujet.

Des affaires très graves empêchent Monsieur D... de profiter de l'invitation que madame L... a daigné lui faire; il la prie d'agréer, avec ses hommages respectueux, ses excuses et ses regrets.

146. — Pour s'excuser d'avoir manqué à une invitation.

J'ai mille fois à vous demander pardon, Monsieur, de ne pas m'être rendu hier à votre invitation, ainsi que je vous l'avais promis ; une affaire imprévue et de la dernière importance m'appelait ailleurs. J'en suis extrêmement désolé.

Recevez, Monsieur, avec mes excuses, l'assurance de mon amitié.

147. — Réponse.

Je ne pardonne pas facilement ; craignez ma rancune tant que vous n'aurez pas réparé votre faute. Si vous êtes pressé de venir à résipiscence, demain vous en trouverez l'occasion en dînant avec nous, à six heures précises.

148. — Réplique.

Il faut bien s'amender dans ce monde, j'irai donc demain faire bonne chère avec vous, afin de me mortifier du plaisir que je n'ai pas pris hier.

149. — Pour annoncer qu'on ne pourra pas se rendre à une invitation acceptée d'abord.

Je ne pourrai pas avoir l'honneur de me rendre dimanche chez vous, Monsieur, ainsi que vous aviez eu la bonté de me le faire promettre. Il m'arrive en ce moment un parent que je n'ai pas vu depuis longtemps et qui repartira le 25 du mois prochain. Je me dois tout entier à lui durant son séjour ici. Cette obligation seule pouvait m'empêcher de jouir du plaisir et de l'honneur de votre société.

CHAPITRE VI

LETTRES DE REMERCIMENTS

---

150. — Pour remercier une personne de nous avoir donné sa protection que nous ne lui demandions pas.

Lyon, 3 août 19...

Monsieur,

Je suis très sensible au service que vous m'avez rendu ; vous vous êtes montré vraiment d'une très grande bonté en m'accordant votre protection avant que j'eusse osé la solliciter.

Je ne saurai trop vous assurer de ma reconnaissance et de mon respect.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très obligé et tout dévoué serviteur.

Louis Desbars.

151. — Lettre pour remercier une dame des attentions qu'elle a eues pour une autre dame.

Bourges, 15 juillet 19...

Madame,

Je m'empresse de vous faire mes remerciements. Ma femme vient de me dire les preuves d'amitié que vous

lui avez données; elles ne m'ont pas surpris, car il y a longtemps que j'ai pu apprécier la délicatesse de vos procédés. Me sera-t-il permis, de mon côté, de vous montrer combien je vous suis reconnaissant ? Je saisirai avec un vif empressement l'occasion de vous rendre, à vous, Madame, ou à ceux qui vous sont chers, les soins dont ma femme a été l'objet de votre part ; mais, que j'aie le bonheur de m'acquitter, ou que je vous reste redevable, je n'en serai pas moins toujours, Madame,

Votre serviteur très respectueux et très dévoué.

ANATOLE MAGNIN.

152. — Lettre pour remercier quelqu'un d'un service qu'il nous a rendu.

Avignon, 8 mai 19...

Je reçois la lettre par laquelle vous m'apprenez, Monsieur, que vous m'avez enfin obtenu ce que je sollicitais depuis si longtemps. Le service et la manière dont vous vous êtes toujours employé pour moi me touchent si sensiblement que j'ai de la peine à vous exprimer tout ce que j'éprouve en ce moment. Aidez-moi, Monsieur, à vous bien remercier; dites-vous à vous-même que j'ai toute la reconnaissance et toute l'amitié que ressent un bon cœur. Je partirai dans quelques jours d'Avignon pour Paris, où je vous témoignerai de vive voix une profonde gratitude.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués,

PAUL REMUSAT.

153. — A un bienfaiteur qui cherche à se cacher.

Villeneuve-d'Agen, 20 juin 19. . .

Monsieur,

Si vous ne dissimuliez pas vos bienfaits avec tant de soins, vous auriez eu plus tôt mes remercîments. Je vous le dis sans détour et sans compliment, la manière dont vous venez de m'obliger m'engage, pour toute la vie, à la plus vive reconnaissance dont je puisse être capable. Vous aurez de la peine à me fermer la bouche, je ne saurais me taire sur une action si généreuse. Le silence me pèserait comme une sorte d'ingratitude.

Cachez-vous pour faire le bien, Monsieur, rien n'est plus beau, mais rien ne me serait plus pénible que de laisser ignorer aux autres votre générosité.

Je suis votre très reconnaissant et très affectionné serviteur.

Charles Barodet.

154. — Pour remercier un ami qui a envoyé une somme plus forte que celle qu'on lui demandait à emprunter.

Nîmes, 30 juin 19...

Monsieur,

Il est vrai que, dans la situation où je me trouvais, j'avais grandement besoin de secours pour me tirer d'embarras, mais la moitié de la somme que vous m'avez envoyée eût suffi ; le reste me devient presque inutile et peut vous manquer. Vous n'en conviendrez pas : les hommes comme vous ignorent leurs intérêts quand il s'agit de ceux d'un ami.

Permettez-moi donc de vous restituer le surplus de la somme que je ne vous demandais pas. Loin de moi, Monsieur, l'intention de vous offenser, je tiendrais seulement à remplir mon devoir. Je dirai plus : c'est un nouveau service que vous me rendrez. Vous m'empêcherez par là de contracter un engagement peut-être au-dessus de mes forces, ou qui, tout au moins, me donnerait quelques inquiétudes; j'aime mieux être forcé d'économiser.

Vous allez me dire qu'on ne me redemande rien encore et que je m'acquitterai quand je pourrai. Tout cela est fort aimable ; mais là-dessus c'est moins votre générosité que je consulterai que mes obligations. Laissez-moi donc faire, et promettez-moi seulement, Monsieur, de ne pas vous fâcher contre votre très affectionné et très obligé.

LÉON REYNAULT.

155. — A une dame qui veille sur la santé d'une personne que nous chérissons.

Lille, 8 mai 19...

Madame,

Je ne saurais assez vous louer, ni vous rendre grâce de toutes les preuves d'amitié que vous donnez à mon pauvre ami.

Vous êtes vraiment très bonne de m'envoyer tous les jours des nouvelles de sa santé encore si chancelante; c'est la seule consolation que je reçoive.

Puissiez-vous trouver, partout et en tout temps, des sentiments semblables aux vôtres et des cœurs dignes de vous apprécier!

Je suis, Madame, avec un profond respect, votre très reconnaissant serviteur.

PAUL DESCARS.

156. — Lettre pour remercier une personne qui nous a défendu en notre absence.

Laon, 11 janvier 19...

Je vous dois des remerciements, Monsieur ; peut-être me demanderez-vous à quel sujet ? Il ne serait pas étonnant que vous eussiez oublié ce service rendu, d'autant plus généreusement que vous ne saviez pas si je l'apprendrais.

Veuillez donc vous rappeler que dimanche dernier, chez M. N..., une personne, dont il me répugne de prononcer le nom, éleva des doutes injurieux sur ma réputation. On l'écouta, suivant la coutume, et l'on n'eût pas répondu pour confondre le calomniateur, s'il ne se fût trouvé dans la société un homme de bien qui ne se contente pas d'avoir l'honneur haut placé, mais qui sait hardiment déjouer la perfidie d'autrui. C'est vous, Monsieur. Les autres personnes craignirent de donner un démenti à un misérable indigne de confiance.

Si cette personne eût parlé de me ravir la plus petite partie de ma fortune, tout le monde en aurait eu horreur et se serait empressé de le dénoncer. Il a voulu m'enlever ma réputation, qui est plus que ma fortune : on l'a laissé paisiblement débiter ses faussetés. Voilà les hommes en général ; voilà aussi pourquoi, Monsieur, je vous sais tant de gré de vous être déclaré pour moi. Cette défense m'honore, encore plus qu'elle ne m'est utile, en apprenant aux autres que vous m'accordez votre estime.

Je suis pour toujours, Monsieur, votre très obligé et très reconnaissant serviteur.

PAUL DESHAYES.

157. — Lettre d'une dame à une personne qui lui a envoyé des fruits.

Tours, 14 août 19...

En vérité, Monsieur, vous dire merci pour un aussi gracieux envoi, c'est s'acquitter à bon marché. Il faut pourtant que vous vous contentiez d'une pareille monnaie. Vos pêches ont fort bonne mine, et je pense que, comme celui qui les **envoie**, elles tiendront ce qu'elles promettent. Si vous étiez plus près de nous, je vous inviterais à venir vous en assurer vous-même, mais j'espère que ce qui est remis n'est pas perdu.

En attendant, soyez persuadé, Monsieur, que votre aimable présent n'était pas nécessaire pour vous rappeler à la mémoire de vos amis et à la mienne en particulier.

Louise Decamps.

158. — Pour remercier quelqu'un, en lui renvoyant un livre qu'il a prêté.

Lille, 11 mai 19...

Je vous renvoie, Monsieur, le livre que vous avez bien voulu me prêter. Je ne dois pas vous remercier d'une simple complaisance, mais d'un moyen que vous m'avez procuré d'augmenter mes connaissances très restreintes, malgré votre opinion trop favorable à mon sujet. Ce livre est instructif et le temps que j'ai employé à le lire, me sera certainement profitable pour le reste de ma vie. Il m'a mis en goût de poursuivre : obligez-moi donc en me prêtant, s'il vous plait, quelques autres volumes. Je serais curieux de lire le ... (*titre et nom d'auteur*...) et de

relire le ..., ouvrages auxquels vous donnez tant de louanges et qui, par conséquent, sont vraiment bons.

Vous ajouterez encore, Monsieur, à tous mes sentiments de gratitude.

PIERRE DUPUIS.

Nota. — Quelques personnes mettraient dans les billets et les lettres de ce genre, ou d'un genre analogue : *j'ai l'honneur de vous renvoyer.* Cette affectation *d'avoir l'honneur* de faire tout, même ce qui n'est rien moins qu'honorable, est un véritable ridicule, une fadeur qui ne peut être de la politesse que pour les petits esprits. Il faut donc se dispenser de cette tournure quand elle ne signifie rien, afin de l'appliquer à propos et dans l'occasion : alors elle aura une valeur réelle.

159. — Pour remercier quelqu'un en lui remettant une somme par lui prêtée.

Lure, 1er février 19...

Enfin, Monsieur, je me trouve heureux de pouvoir vous rendre la somme que vous m'avez si obligeamment prêtée et je m'empresse de vous la faire parvenir. N'allez pas croire cependant, que je sois aussi prompt à me débarrasser de la gratitude; je la conserverai, au contraire, très précieusement dans mon cœur, et je la goûterai avec d'autant plus de plaisir que je n'aurai plus la crainte de ne pouvoir tenir ma parole à votre égard.

Maintenant, je souhaite quelque occasion de vous être utile, en vous prouvant, Monsieur, que vous n'avez pas secouru un ingrat.

Je suis votre bien dévoué et bien reconnaissant.

PAUL MAUDUIT.

CHAPITRE VII

LETTRES RELATIVES AUX MARIAGES ET AUX NAISSANCES

160.— Lettre d'un jeune homme à un père, pour obtenir de lui la permission de rechercher sa fille en mariage.

Annecy, 4 décembre 19...

Monsieur,

Jaloux de mériter votre estime, je prends le parti de vous ouvrir franchement mon cœur. J'aime Mademoiselle votre fille, et c'est moins l'effet de ses charmes que des vertus que vous lui avez inspirées dès son enfance. Vous connaissez ma famille, ma fortune ; si mes vœux vous paraissent dignes d'approbation, je vous prie d'être assez bon pour me permettre l'entrée de votre maison. Je ne me suis point encore efforcé d'obtenir l'affection de Mademoiselle votre fille, dans la crainte que mes démarches ne se trouvassent en contradiction avec vos volontés.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

PAUL MÉTIVIER.

161. — Lettre du même à la jeune fille, après avoir obtenu la permission qu'il demandait.

Annecy, 10 décembre 19...

Mademoiselle,

J'aurais peut-être dû consulter votre cœur avant de demander la permission de vous offrir le mien ; mais j'ai craint de blesser le respect que vous portez et que je porte à Monsieur votre père; en sollicitant son approbation je n'ai pas prétendu m'en autoriser pour contraindre vos sentiments. Mon bonheur est entre vos mains, Mademoiselle, et je ne l'obtiendrai que quand vous le désirerez vous-même. Après avoir rempli ce que le devoir me prescrivait envers Monsieur votre père, je vous prie, Mademoiselle, de vouloir bien me croire votre très respectueusement dévoué,

Paul Métivier.

162.— Réponse de la jeune fille à la lettre précédente.

Annecy, 15 décembre 19...

Monsieur,

Je suis touchée du respect que vous montrez pour mon père et je craindrais d'y manquer moi-même en m'opposant à ses désirs.

Je recevrai donc vos visites avec les égards convenables, mais vous me promettez que le don de ma main, auquel vous voulez bien attacher quelque prix, ne sera pas demandé, avant que je ne puisse y joindre le don d'une affection sincère; mes parents souhaitent de me

voir prendre pour vous les sentiments que vous avez pour moi.

Ils me disent déjà, Monsieur, de vous témoigner leur amitié et la mienne.

ALICE DUROLIER.

163. — Lettre d'un jeune homme à la parente d'une jeune fille, pour lui demander si l'on a déjà songé à un autre mariage pour celle-ci.

Bar-le-Duc, le 18 mai 19...

Madame,

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de voir Mademoiselle D..., votre aimable parente; ses rares qualités, qui frappent tout le monde, m'enhardissent à recourir à votre bonté. Je désire ardemment avoir la permission de lui offrir mon cœur, mais les démarches que je tenterai dans ce but, auprès de ses honorables parents, ne viendraient-elles pas ou trop tard ou à contre-temps ? Daignerez-vous me dire s'ils ont déjà songé pour elle à un autre parti ?

J'attends votre réponse, avec impatience et vous prie d'agréer Madame, mes très respectueux hommages.

LOUIS DELAUNAY.

164. — Lettre d'un jeune homme à sa fiancée dont il est éloigné.

Troyes, le 29 mai 19...

Mademoiselle,

J'use, et si j'osais, j'userais plus souvent encore, de la permission de vous écrire, accordée par vos parents qui,

je l'espère, seront bientôt les miens. Jamais voyage ne m'a causé autant de déplaisir que celui que je fais, car il m'éloigne de vous, ma chère... (*nom de baptême de la jeune fille*). Tout me semble triste depuis mon départ; rien ne m'intéresse que les choses relatives à vous.

Je ne crains pas l'absence comme capable de diminuer votre douce et précieuse affection pour moi ; vous m'avez assuré de votre foi. Votre parole est le plus sûr garant que je puisse avoir de votre fidélité. Mais si je reste dans une parfaite sécurité sur ce point, je n'en suis pas plus heureux ; les motifs que j'ai de vous aimer sont précisément les principales causes de mon tourment. Je regarde comme tout à fait perdus les jours passés loin d'une personne aussi accomplie que vous, Mademoiselle. Vous devez comprendre maintenant avec quelle impatience j'attends la fin de mon voyage. Vos lettres seules me consolent dans l'espèce d'exil auquel je suis condamné ; par pitié, prodiguez-les en faveur de celui qui est, Mademoiselle, votre très affectionné et tout dévoué,

Paul Maineville.

165. — Lettre d'un jeune homme obligé de renoncer à ses projets d'union à la suite d'un malheur qui lui est survenu.

Arras, 14 octobre 19...

Mademoiselle,

Lorsque j'eus l'honneur de rechercher votre main, je jouissais d'une fortune égale à la vôtre. Un événement cruel vient de me l'enlever et de me ravir en même temps l'espoir d'être jamais à vous. C'est ce dernier coup qui m'a frappé le plus vivement. Je puis supporter avec courage la perte de mes biens, mais il me sera impossible de

jamais me consoler d'avoir perdu celle qui eut été pour moi au-dessus de toutes les richesses du monde. Je vous ai exprimé cent fois mes sentiments pour vous, Mademoiselle, et vous comprendrez, j'ose le croire, combien est douloureux ce renoncement à votre main.

Je vous rends votre parole, puisqu'il ne m'est plus permis de rien faire pour votre bonheur. J'espère avoir mérité d'emporter votre estime ; je vous supplierai d'y joindre un souvenir d'amitié fraternelle, que vous ne pouvez refuser à mon malheur ni aux profonds sentiments de respect avec lesquels j'ai été et je serai toujours, Mademoiselle,

Votre très dévoué serviteur.

A. Robin.

166. — **Lettre d'un fils éloigné, pour demander à ses parents leur consentement à son mariage.**

Abbeville, 10 mai 19...

Mes très chers Parents,

J'ai eu le bonheur de rencontrer dans ce pays une jeune personne que j'aime tendrement, et qui me paie d'un retour sincère. Son éducation est parfaite ; sont esprit est plein de grâce ; sa fortune répond à la mienne et sa famille jouit d'une réputation qui ne peut qu'honorer ceux qui feront alliance avec elle.

Voilà, mes chers parents, l'exacte vérité ; et, si vous doutiez, non pas de la franchise de votre fils, mais de son habileté à juger Mademoiselle N..., il vous serait facile d'écrire à M. X... ou à M. Z..., qui vous auraient bientôt donné tous les renseignements que vous pourriez désirer. Comme je n'ai jamais reçu de votre part que des marques

de la plus vive tendresse, je suis bien éloigné de croire que vous vous opposiez en ce moment à mon bonheur, pour lequel vous avez daigné tant faire jusqu'ici.

Je vous supplie donc, mes chers parents, de donner votre consentement à une union qui assurera la félicité de ma vie entière.

Je suis et resterai le fils le plus respectueux et le plus tendre.

HENRI CHATEL.

167. — **Lettre du même à ses parents après son mariage.**

Abbeville, 7 août 19...

Mes chers et bons Parents,

Je m'empresse de vous dire que Jeanne N... est devenue hier, 6 août, ma femme et votre fille. Vous qui m'avez offert le modèle de l'union la plus heureuse, vous comprendrez sans peine quel est mon bonheur présent et quel est mon espoir pour l'avenir. Je ne désire plus rien maintenant que votre arrivée parmi nous pour mettre le comble à notre joie. Ma femme, qui sait que je vous écris, désire joindre quelques mots à ma lettre ; je lui cède la plume :

« N'ayant jamais eu le bonheur de vous voir, j'éprouve,
« je dois l'avouer, quelque embarras à vous exprimer
« mes sentiments. Ce sont ceux d'une fille respectueuse
« qui ne demande que l'occasion de vous prouver que
« son cœur est d'accord avec ses paroles. Permettez-moi
« donc, dès maintenant, de vous donner les doux noms
« de PÈRE et de MÈRE. »

(*Le mari achève la lettre.*)

Je reprends la plume, mes chers, parents, pour vous assurer que je vous aime toujours comme je vous ai

aimés ou, plutôt, que je vous aime doublement en joignant l'affection de ma femme pour vous à celle

De votre fils,

HENRI CHATEL.

168. — Lettre d'un jeune homme à une jeune fille pour lui déclarer qu'il l'aime.

Paris, 11 mai 19...

Mademoiselle,

Depuis que je vous ai rencontrée chez mes cousins, cet hiver, vous êtes présente à ma pensée; je crois toujours vous voir et vous entendre.

Si de telles illusions me sont chères, vous devez comprendre la joie que j'éprouve à me trouver près de vous, si idéale et si accomplie. Vous écrire, c'est presque vous parler, excusez donc la démarche peut-être indiscrète que je fais en vous écrivant et permettez-moi d'espérer.

Je n'oserai pas encore aujourd'hui vous demander, Mademoiselle, si vous éprouvez pour moi les sentiments qu'a pour vous, au fond du cœur,

Le plus respectueux de vos serviteurs.

JULES FERRIÈRES

169. — Autre sur le même sujet.

Pau, 15 mars 19...

Mademoiselle,

Tous admirent votre beauté, votre esprit et les rares et merveilleuses qualités qui font de vous une personne

accomplie ; me défendrez-vous, à moi seul, d'éprouver des sentiments que, d'ailleurs, j'essaierais en vain de combattre ? Mon cœur parle, quand, par respect, mes lèvres restent muettes. Mais que ce silence m'est pénible ! Je voudrais si bien vous dire que je vous aime, que je n'ai qu'un désir : être aimé de vous. Cependant j'ose à peine vous demander de vous offrir mes hommages, tant je crains de vous déplaire par un aveu indiscret. Mes uniques joies sont de penser à vous sans cesse. Peut-être ne serez-vous pas insensible à l'amour vif autant que pur, sincère autant que durable, de celui qui voudrait faire votre bonheur, comme vous pouvez faire le sien en lui permettant de vous consacrer, Mademoiselle, une vie entière de tendresse et de dévouement.

LOUIS MÉTIVET.

170. — Autre sur le même sujet.

Tulle, 3 juillet 19...

Mademoiselle,

Votre beauté n'a d'égale que votre modestie, et l'on craint de vous offenser par les louanges mêmes que vous méritez si bien. Voilà pourquoi j'ose à peine vous dire les sentiments que vous m'inspirez. Mon sort dépend d'un mot de vous ; en me permettant de vous offrir mes hommages, vous me rendrez le plus heureux des hommes. Mais, quoique vous fassiez, il n'est plus en votre pouvoir de détruire la vive tendresse dont mon cœur est rempli pour vous, maintenant que vous l'occupez sans cesse, et le jour et jusque dans les rêves de mes nuits.

Daignez être assez bonne pour agréer le dévouement et l'obéissance de celui qui voudrait consacrer toute sa vie à assurer la félicité de la vôtre et qui est, Mademoiselle, dans l'attente anxieuse d'une réponse favorable,

Le plus attaché de vos serviteurs.

LÉON DELANOUE.

171. — **Réponse favorable de la jeune fille à la lettre précédente.**

Tulle, 20 juillet 19...

Monsieur,

Vous me prêtez, par pure bonté, des qualités que je n'ai pas, et je crains que votre affection ne diminue quand vous verrez clair dans mes défauts, car j'en ai beaucoup. Il n'est qu'une chose dont je puisse vous assurer, dans toute la loyauté de mon âme : je donnerai cœur pour cœur, tendresse pour tendresse et je resterai inviolablement fidèle et soumise à celui dont mes parents me permettent d'accueillir la demande, et dont les sentiments sont déjà bien précieux pour moi.

J'ai foi en vous, Monsieur.

Mon père me charge de vous exprimer nos amitiés.

Louise Morin.

172. — **La jeune fille répond à la lettre du jeune homme, mais sans se prononcer d'une façon nette.**

Tulle, 20 juillet 19...

Monsieur,

Je ne saurais accepter sans protestation les éloges que vous me prodiguez. Je voudrais en être digne, mais ils dépassent de beaucoup mes faibles mérites, si vous tenez absolument à m'en trouver quelques-uns. On a dit devant moi que votre sexe est volage et menteur ; qu'il prend souvent et offre plus souvent encore une passion fugitive, à la place d'un amour vrai et durable. Sans

doute, à toute règle il y a exception et je ne doute pas, Monsieur, que, pour votre part, vous ne regardiez le mariage comme l'acte le plus sérieux, le plus saint de la vie ; c'est de cette manière que mon père et ma mère m'ont appris à le considérer. Je désire une union comme la leur, **où l'on reste absolument fidèles, mari et femme, aux devoirs réciproques.**

Avant de contracter ces liens indissolubles, il est nécessaire de voir si nos caractères se conviennent ; une fréquentation d'une certaine durée, que mes parents autorisent, Monsieur, en vous ouvrant leur maison, nous aidera à nous mieux connaître.

Ma lettre n'est pas un refus déguisé, mais une preuve de ma franchise. Aurez-vous la patience d'attendre un peu de temps encore pour fortifier les sentiments d'estime sincère et d'amitié que nous avons tous pour vous et dont mon père me charge, Monsieur, de vous renouveler tout particulièrement l'assurance.

LOUISE MORIN.

173. — **Réponse par laquelle une jeune fille déclare s'en remettre aux conseils et à la décision de ses parents.**

Perpignan, 10 septembre 19...

Monsieur,

Votre lettre m'honore et me flatte ; je désirerais vraiment mériter au moins une partie de vos louanges. J'ai en vous la confiance à laquelle a droit un homme d'honneur. Vous trouverez bon, cependant, j'en suis persuadée, que j'avertisse mon père et ma mère des sentiments que vous me manifestez ; je leur montrerai donc votre lettre si affectueuse et si convenable à tous égards. Vous ne me ferez pas un reproche d'agir selon les lois du res-

pect filial. J'éprouve même quelque surprise, si vous voulez me permettre de vous le dire avec franchise, en voyant que vous n'avez pas déclaré directement à ma famille vos bienveillantes intentions à mon sujet; mes parents eussent été agréablement sensibles à cette démarche de votre part, et leur tendresse pour moi m'est le plus sûr garant qu'ils ne contrarieraient en rien des affections honnêtes dans leur principe et légitimes dans leur but. Avant tout, ils désirent mon bonheur; aussi je tâche de remplir de mon mieux mes devoirs de fille en attendant que j'ai à remplir les devoirs de femme, s'il plaît à Dieu de m'appeler au mariage. Je chercherai alors à rendre heureux l'homme qui aura uni son sort au miens.

Ma lettre n'est pas un refus déguisé, puisque je vous prie d'écrire à mes parents; ils vous connaissent et me font déjà partager les sentiments d'estime qu'ils ont pour vous.

MARIE VALLOT.

174. — Lettre d'une jeune fille à son père, en lui faisant part d'une proposition de mariage.

Blois, 17 mars 19...

Mon cher Père,

Depuis quelque temps, M. Lemaire, fils d'un marchand de draps établi à Orléans, m'a témoigné une affection qui me paraît sincère et il me fait des propositions de mariage. Mon devoir ne me permettant pas d'y répondre avant d'avoir connu votre volonté à ce sujet, je m'empresse de vous en donner avis et de vous exposer en même temps, avec la franchise que vous avez droit d'attendre de moi, mes sentiments à l'égard de ce jeune homme. Comme il s'agit ici de l'affaire la plus importante de ma vie, j'ai tâché de mettre dans mon examen

toute l'impartialité et tout le sang-froid qu'une personne indifférente aurait pu y apporter.

Le résultat de mes réflexions est favorable à M. Lemaire. Sa conduite envers moi a montré, dès le commencement, les intentions les plus honnêtes et les plus correctes.

Sa conversation annonce un homme de beaucoup de bon sens. Je n'ai entendu personne parler de lui en mal. J'ose donc vous avouer que je recevrai avec plaisir ses hommages, s'ils obtiennent votre consentement et votre approbation. Ne croyez pas cependant que je me sois permis jusqu'à ce moment rien qui puisse violer l'obéissance filiale. J'ai entendu ses propositions, mais sans lui donner aucun espoir ; je n'y répondrai qu'après avoir connu votre volonté que j'accepte par avance avec la plus entière soumission, soit que vous me permettiez, soit que vous me détourniez d'aller plus loin ; car la décision d'un père comme vous ne peut avoir en vue que le bonheur de sa tendre et respectueuse fille.

Léonie Maupin.

175. — Lettre d'une jeune fille à son père pour le supplier de ne point la contraindre à recevoir la main d'un homme qu'elle n'aime pas.

Tours, 23 avril 19...

Mon cher Père,

Vous avez vu quelle a été, de tout temps, ma soumission à vos volontés, et je serais bien malheureuse si ma conduite jusqu'à ce jour ne vous avait pas prouvé combien je vous aime. Veuillez donc m'accorder mon pardon d'avance et ne pas regarder comme un acte de désobéissance la demande que j'ose vous adresser. Ayant toujours eu en vue le bonheur de vos enfants, vous ne vou-

driez pas que votre fille eût un sort contraire à vos intentions. Souffrez alors que je m'explique librement.

Vous m'avez ordonné de recevoir les hommages de M. X..., en m'avertissant que vous désiriez qu'il devînt votre gendre. Je vous ai obéi. J'ai cru que, lorsque je le connaîtrais mieux, mon cœur serait d'accord avec vos désirs. Je me suis bien abusée, mon cher père. Sans doute, M. X... a toutes les qualités qui font un honnête homme; je suis même persuadée qu'il rendra sa femme heureuse, et je vois, dans le choix que vous en avez fait, une nouvelle preuve de votre tendresse pour moi. Cependant j'ai éprouvé un sentiment, dont je ne suis pas maîtresse, qui m'éloigne de lui; je puis le respecter, mais l'aimer comme on doit aimer un mari est au-dessus de mes forces; et donner ma main sans donner mon cœur serait à la fois une perfidie contre lui, un affreux supplice pour moi.

Voilà la vérité pure et simple, mon cher père ; l'inclination ne peut s'imposer; sans quoi déjà vous seriez obéi et votre fille ne se verrait pas réduite, malgré elle, à vous affliger en vous suppliant de rompre un demi-engagement qu'il lui est impossible de remplir.

Je vous en conjure de nouveau, accordez-moi mon pardon pour cette faute involontaire ; aucune ambition secrète, aucun sentiment blâmable n'est la cause de ma manière d'agir.

Votre fille bien respectueuse et bien affectionnée.

LOUISE LENOIR.

176. — **Lettre d'un père aux parents d'une jeune fille, pour leur dire qu'il n'approuve pas la recherche que son fils fait de cette dernière.**

Barcelonnette, 25 octobre 19...

Monsieur et Madame,

La tendresse que j'ai pour mon fils me décide à une démarche qui, j'aime à le penser, ne sera pas désapprouvée

par vous. J'ai appris qu'il sollicitait la main de Mademoiselle votre fille. Je ne doute pas que, par ses qualités, elle ne soit très apte à faire le bonheur de l'homme qui s'attachera à elle et je ne suis pas surpris que mon fils le pense ainsi. Mais différentes raisons ne me permettent pas d'approuver sa recherche ; ces raisons me sont particulières et ne sont nullement offensantes pour vous, Monsieur et Madame.

En toute autre circonstance, j'eusse regardé comme un bonheur et un honneur une alliance semblable ; mais maintenant elle me causerait un grand chagrin. Mon fils est beaucoup trop jeune encore pour songer à un établissement ; il ne sait même pas assez bien son état. Consentir à ce qu'il désire sans réflexion, ce serait peut-être vouloir le malheur de Mademoiselle votre fille plus encore que le sien.

J'ose donc vous prier, Monsieur et Madame, de lui refuser l'entrée de votre maison ; votre intérêt vous y engage, et j'ai trop de confiance en vous pour penser que vous favorisiez un jeune homme sans expérience, contre son père.

Veuillez agréer, Monsieur et Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

ANTOINE HUBERT

177. — Réponse à la précédente.

Digne, 27 octobre 19...

Monsieur,

Nous ne pouvons, en effet, blâmer votre démarche, et nous connaissons trop bien les droits des parents pour chercher à les blesser. Votre fils, par suite de circonstances très indifférentes, vint à connaître notre fille et la vit plusieurs fois chez quelques-uns de nos amis. Il eut ensuite l'art de s'introduire chez nous ; mais sa conduite

parut toujours si honnête et si réservée, que je ne pus m'en formaliser; il alla même jusqu'à nous laisser entendre que vous approuviez ces sentiments et que vous nous le feriez savoir. C'est, je crois, le seul tort qu'il ait eu envers nous. Maintenant que vous avez manifesté une volonté contraire, il est inutile, Monsieur, que vous nous pressiez de lui refuser l'entrée de notre maison ; les convenances seules, si ce n'était l'honnêteté, nous forceraient à cette rigueur.

Recevez, Monsieur, nos salutations.

Louis Desbordes.

178. — Lettre d'un jeune homme à une jeune fille qui a agréé une demande en mariage faite par lui.

Lille, 20 février 19..

Mademoiselle,

J'ai un gage d'espérance et déjà je goûte par avance ces joies qui feront le bonheur de ma vie. Je pensais à vous depuis longtemps ; maintenant vous avez toute mon affection. Mes yeux croient vous voir, mon oreille croit vous entendre lorsque vous êtes séparée de moi par la distance, sinon par le cœur. Douces illusions qui tardent trop à se réaliser ! Redites-moi souvent que vous m'aimez, que vous voulez bien être aimée de moi ; ainsi j'aurai le courage d'attendre le jour où, devant Dieu, vous vous unirez, Mademoiselle, par des liens indissolubles à votre ami le plus soumis, le plus désireux de vous plaire toujours.

Paul Regnier.

179. — Lettre à une jeune fille qui a laissé sans réponse la demande en mariage d'un jeune homme.

Longwy, 3 mai 19..

Mademoiselle,

Votre silence me jette dans une nouvelle inquiétude. Mon aveu vous a-t-il paru indiscret? Faut-il que je m'accuse de vous avoir fait quelque chagrin? Je vous demande humblement pardon de ma témérité ; mais il m'était impossible de rester plus longtemps sans vous dire tous les sentiments tendres et respectueux que j'éprouve pour vous. Cessez d'être belle et bonne, si vous voulez que je cesse de vous admirer et de vous aimer. Peut-être ma fortune semble-t-elle à vos parents trop en disproportion avec la vôtre? Peut-être a-t-on tenu à mon sujet des propos désobligeants? Peut-être mon caractère vous paraît-il incompatible avec le vôtre? Tous ces doutes me torturent et m'attristent! Votre indifférence est le plus affreux des supplices ; et je redoute que vous n'ayiez quelque antipathie à mon égard, car je ne saurais renoncer à vous, la personne la plus accomplie, la seule capable d'assurer le bonheur de ma vie. Par pitié, Mademoiselle, une ligne, un seul mot, pour dissiper les craintes du plus soumis, mais du plus désolé de vos serviteurs.

Léon Montdésir.

180. — Lettre de rupture avec une jeune fille.

Lille, 7 décembre 19...

Mademoiselle,

Il faut dire adieu aux plus douces espérances de ma vie. Votre affection s'est détournée de moi par je ne sais

quel caprice ; à d'autres vous donnez vos sourires, vos paroles caressantes et ne me réservez que froideur et indifférence.

Peut-être n'avez-vous jamais aimé celui qui s'est trop soumis en esclave à vos volontés ?

Dans ces conditions, il ne me reste plus qu'à vous demander de rendre sa parole à celui qui, par votre faute, renonçant à des noms plus chers, n'est plus, Mademoiselle, que

Votre respectueux serviteur,

ÉTIENNE BEAUMONT.

181. — Lettre de réconciliation.

Lille, 19 janvier 19...

Mademoiselle,

Recevez l'humble aveu de ma faute ; l'excès même de ma tendresse avait troublé mon esprit. Je vous accusais d'accorder à d'autres des sourires et des promesses, quand votre cœur daignait former pour moi des vœux dont la réalisation sera la félicité de ma vie, si vous agréez aujourd'hui un repentir plus grand que mon erreur, quelque coupable que vous la supposiez. Je la déplore amèrement, j'en ai honte, je la maudis, car elle m'a valu des heures d'angoisse cruelle. Enfin je demande à en faire amende honorable pour que vous ne doutiez plus un seul instant des sentiments de votre ami dévoué et soumis à toutes vos volontés, même à vos caprices, si une personne accomplie, Mademoiselle, pouvait avoir le moindre défaut.

Veuillez agréer les hommages de votre très fervent.

ÉTIENNE BEAUMONT.

182. — Réponse affirmative d'une mère à un jeune homme qui lui a demandé sa fille en mariage.

Blois, 30 novembre 19...

Monsieur,

La proposition que vous me faites étant convenable à tous égards, votre famille m'étant un sûr garant de votre honneur, je vous recevrai bien volontiers dans ma maison. Peut-être me sera-t-il donné de voir, de jour en jour, s'accroître en vous et en ma fille des sentiments qui, plus tard, deviendront pour elle une source de vrai bonheur domestique, comme je le souhaite et l'espère.

Un entretien avec vous me serait très agréable.

En attendant le plaisir de vous voir, recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée et des sentiments déjà un peu maternels de

Germaine Mauduit, née Hauteville.

183. — Réponse négative d'une mère à un jeune homme qui lui a demandé sa fille en mariage.

Loches, 29 mai 19...

Monsieur,

Je regrette vivement la nécessité où je suis de répondre par un refus à une demande qui, de votre part, n'a rien que de très flatteur pour notre famille et pour ma fille, mais des motifs dont je ne puis vous rendre compte m'obligent à remettre à beaucoup plus tard tout projet de mariage pour ma chère enfant. Vous avez bien voulu reconnaître, Monsieur, les vertus que le ciel lui a accor-

dées et que je surveille avec le soin jaloux d'une mère, vous êtes homme d'honneur et je me reprocherais comme un injuste soupçon, de vous croire un instant capable de profiter de l'impression que votre présence a faite sur ma fille pour l'engager dans une voie contraire à ses devoirs.

Je vous prie de vous interdire toute démarche qui démentirait la bonne impression que j'ai de vous et dont je vous renouvelle, Monsieur, l'assurance sincère.

MARIE DURAND, née CARRÉ.

184. — **Lettre à une veuve (ou à une femme qui ne dépend que d'elle-même) pour lui demander sa main.**

Lunéville, 20 mai 19...

Madame,

Depuis longtemps j'éprouve pour vous des sentiments de respect et d'affection dont je vous prie de vouloir bien accepter aujourd'hui l'expression en me tenant compte, pour excuse de cette démarche indiscrète, du long silence que je me suis imposé jusqu'à présent.

Je m'estimerais le plus heureux des hommes et je tâcherais autant qu'il est en moi de contribuer au bonheur que vous méritez par vos rares qualités, si vous ne repoussiez pas mes hommages. Des amis communs s'accordent à reconnaître, entre vous et moi ces sympathies profondes, ces doux et tendres rapports d'âmes destinées l'une à l'autre ; désormais mes jours seront pleins de joie ou pleins de tristesse, selon que vous déciderez de l'avenir de celui qui, du fond du cœur, vous assure, Madame, de son respectueux dévouement.

CHARLES MOUTIER.

185. — Lettre d'un commerçant à une veuve pour la demander en mariage.

Lunéville, 6 juin 19...

Madame,

Des amis communs, qui m'ont appris à avoir pour vous des sentiments de respect et d'affection, vous exprimeront le plus cher de mes vœux; ils vous diront aussi quelle est ma position de fortune. Oserais-je vous assurer que mon bonheur serait parfait si je pouvais unir mon sort au vôtre, et confier le soin de ma maison à une personne économe, prudente, sage, laborieuse, ayant enfin les rares et belles qualités qui font une femme accomplie.

Daignerez-vous, Madame, accueillir d'une manière favorable la demande de votre dévoué et très respectueux serviteur.

Paul Tellier.

186. — Réponse affirmative aux deux lettres précédentes.

Lunéville, 22 juin 19...

Monsieur,

J'accepte avec plaisir et reconnaissance vos offres si flatteuses pour moi. Croyez que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour vous confirmer dans la bonne opinion que vous avez à mon sujet. Mon sort uni au vôtre sera heureux, car vous méritez par la douceur de votre

caractère autant que par votre parfaite probité, la réputation dont vous avez toujours joui ; avec vous le foyer domestique verra naître les joies les plus précieuses, les plus chères au cœur de celle qui, en attendant le jour désiré où elle se dira votre femme, vous assure, Monsieur, de ses meilleurs sentiments.

MADELEINE DURAND.

187. — Réponse négative aux deux demandes précédentes.

Lunéville, 22 juin 19...

Monsieur,

Je regrette infiniment de ne répondre que par un refus, encore plus pénible pour moi que désobligeant pour vous, à la lettre si aimable et si flatteuse que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Mais des raisons dont je ne puis vous rendre compte, et qui, d'ailleurs, vous sont étrangères, m'empêchent de songer à une union désirable pour une autre femme. Je me borne donc à souhaiter que vous trouviez une compagne digne de vous rendre heureux.

Veuillez, Monsieur, accepter mes vœux bien sincères et toutes mes excuses.

LÉONIE MEAUBOURG.

188. — Demande en mariage faito par un ouvrier.

Amiens, 4 avril 19...

Mademoiselle,

Je sais que vous êtes une personne laborieuse, économe, sage, aussi bonne, aussi vertueuse que votre

excellente mère. Permettez-moi de vous dire que j'appartiens moi-même à une modeste mais honnête famille d'ouvriers établie depuis 18.., à M... J'ai tâché de suivre les exemples de mes parents, comme vous suiviez les exemples des vôtres. Mes patrons veulent bien me reconnaître de la conduite et une certaine habileté dans mon travail; voilà pourquoi, d'année en année, malgré les chômages, mon salaire augmentant peu à peu, je puis me mettre en ménage. Je souhaiterais un petit intérieur tranquille où j'aimerais et serais aimé; ni les cabarets, ni les mauvaises sociétés ne m'attirent. — Voulez-vous unir votre vie à la mienne? Voulez-vous que nous cherchions ensemble le bonheur? Mes économies me permettront de faire face aux charges de la famille, s'il plaît à Dieu de m'accorder les joies paternelles. Il dépend de vous de rendre bien heureux l'homme, qui de son côté s'efforcerait de se montrer le plus dévoué, le plus fidèle des maris.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

PAUL HÉBERT.

189. — Réponse affirmative à la précédente.

Amiens, 10 avril 19...

Monsieur,

Je suis certaine de trouver en vous, mon cher Monsieur, un bon mari et un homme d'ordre, parce que vous êtes un bon fils et un ouvrier laborieux; j'accepte donc, avec joie, l'offre que vous me faites.

Venez dimanche prochain pour que cela ne vous dérange pas de votre travail. Ma mère me permet de vous recevoir et nous conviendrons des démarches nécessaires.

En attendant, cher Monsieur, croyez à tous les sentiments de celle qui sera heureuse d'être votre femme dévouée et affectueuse.

ALICE DUCHEMIN.

190. — **Réponse négative à la demande précédente.**

Amiens, 10 avril 19...

Monsieur,

Je suis très touchée de la bonne opinion que vous avez de moi, et je pense, de mon côté, qu'il sera impossible de trouver un meilleur mari que vous; car vous êtes un ouvrier honnête, laborieux et un fils plein de dévouement pour votre père et pour votre mère dont vous suivez les exemples. Mais des raisons, qui vous sont d'ailleurs étrangères, et que je ne puis vous dire, m'empêchent d'accepter votre offre si flatteuse.

Vous trouverez certainement une compagne digne de vous, capable de faire votre bonheur comme vous êtes capable de faire le sien.

C'est ce que je vous souhaite bien sincèrement en vous assurant, Monsieur, de ma réelle sympathie.

MARIE DULONG.

191. — **Lettre d'un ouvrier à ses parents pour leur demander la permission de se marier.**

Lyon, 12 mai 19...

Mes chers Parents,

Docile à vos conseils et à vos exemples, j'ai travaillé

avec ardeur depuis mon arrivée à Lyon, sans jamais me laisser entraîner par les mauvaises fréquentations.

Aussi me trouvé-je à la tête d'un petit capital de..... en obligations du ..... et possesseur d'un livret à la Caisse d'épargne grâce aux économies que j'ai pu faire mensuellement.

Mais ma chambre de garçon me devient de plus en plus triste; et, quand j'y rentre fatigué, n'ayant personne à qui parler, je songe à la nécessité de m'établir.

Je connais une jeune fille, très honnête, très laborieuse et que vous aimeriez, ma chère mère, pour toutes ces qualités qui sont les vôtres ; elle accepterait, je crois, ma demande en mariage. Mais, d'abord, je désire avoir votre consentement.

La jeune fille se nomme Marguerite X... ; elle est née à Lyon, le 2 juin ..., de braves ouvriers comme vous et moi, qui ont cherché par-dessus tout à donner à leur enfant des habitudes de simplicité et le goût du travail.

Si vous voulez bien m'accorder votre consentement, envoyez-le moi écrit sur papier timbré et légalisé par le maire ou l'adjoint de la commune. On vous indiquera en outre à la mairie les autres papiers dont j'ai besoin.

Les affections du mari n'ôteront rien à celles que vous garde toujours fidèlement, mes chers Parents, votre fils très respectueux et très obéissant.

JULES DESROCHES.

192. — Lettre d'une ouvrière ou d'une domestique sur le même sujet.

Lyon, le 14 mai 19...

Mes chers Parents,

Depuis qu'il m'a fallu vous quitter pour entrer en apprentissage (*ou* en service) vous avez su que ma con-

duite a toujours été bonne et que je me suis efforcée de suivre vos conseils et d'imiter vos exemples ; voilà pourquoi j'ai toujours eu du travail. Jamais je ne me suis laissé aller aux tentations de coquetterie ; mon livret de Caisse d'épargne et deux obligations sur....., qui me procurent le plaisir de me dire déjà une petite rentière, vous prouveront, au besoin, que je suis économe.

M'approuverez-vous, mes chers Parents, si je vous dis que je songe à m'établir ? Un ouvrier, aussi habile que laborieux et honnête, me demande pour femme. Il s'appelle Jules X. . et sort d'une famille de braves gens, cultivateurs aux environs de Macon. Il est né en ... et exerce depuis cinq ans à Lyon le métier de menuisier, gagnant de belles journées de 8 ou 9 francs en moyenne ; il ne fréquente ni les cabarets ni les mauvaises compagnies et, comme moi, il a des économies.

Tous ceux qui le connaissent assurent qu'il serait le meilleur des maris et je le crois aussi.

Mais, avant de répondre à ses offres, j'ai voulu solliciter votre consentement et vous prier, pour plus de sûreté et pour votre propre satisfaction, de prendre des renseignements sur lui dans son pays à ..... J'espère d'ici peu recevoir de vous, chers Parents, une réponse favorable ; elle devra être écrite sur papier timbré et légalisée par le maire ou l'adjoint de la commune. Vous devez savoir quels autres papiers sont nécessaires en cette occasion, veuillez les y joindre.

Croyez bien, mes chers Parents, que mes affections d'épouse n'ôteront rien aux sentiments d'affection filiale que je vous garde toujours dans mon cœur.

Votre fille tendrement dévouée.

MARIE-DÉSIRÉE.

193. — Réponse affirmative des parents de la jeune fille à la lettre précédente.

Villefranche, le 20 mai 19...

Ma chère Enfant,

Nous savions déjà par Mme ... ta patronne, que ta conduite a toujours été bonne et que, loin de te laisser aller aux tentations de la coquetterie, tu as amassé des économies se montant à la somme de ..... francs. Ce n'est pas une fortune, mais enfin avec cet argent, tu peux songer à un établissement pourvu que, ton futur mari et toi, vous ne perdiez jamais de vue la nécessité du travail. On nous a dit beaucoup de bien de ..... Il est, en effet, honnête et laborieux, il sort d'une famille pauvre, mais estimée ; cela nous suffit.

Nous vous envoyons donc volontiers notre consentement avec les vœux les plus sincères pour votre bonheur. Soyez deux à nous aimer et à nous rendre l'affection dont nous allons faire deux parts égales pour notre futur gendre et pour toi. Donne-lui déjà, par avance, la moitié des baisers qu'envoient à leur cher enfant des parents désireux, avant tout, de son bonheur.

Louis Revel.
Jacqueline Revel.

194. — Réponse négative des parents à la demande précédente de la jeune fille.

Villefranche, 20 mai 19...

Tu connais assez, chère Marie, notre affection, pour comprendre combien il nous est pénible de répondre par

un refus à la demande contenue dans ta dernière lettre. Les renseignements pris sur M. X... sont loin de nous satisfaire ; sa famille est pauvre, mais fût-elle encore plus pauvre, cela ne nous empêcherait pas de te donner notre consentement. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est que ses parents ne jouissent plus dans le pays de l'estime des honnêtes gens, depuis quelques années déjà, à la suite de démêlés avec la justice. Le jeune homme lui-même a laissé un triste souvenir à Saint-Etienne, ville qu'il habitait avant son arrivée à Lyon.

Tu mérites un autre homme que lui pour mari ; renonce donc à sa fréquentation dès maintenant. Il est plus facile de rester dans le bon chemin que d'y rentrer, une fois qu'on en est sorti ; n'apprends pas, par ton expérience, les hontes réservées à une fille trompée, ni les chagrins qui sont le partage d'une femme malheureuse en ménage.

Nous te souhaitons, au contraire, les joies dont tu es si digne, chère enfant, mais sache les attendre et écoute toujours les conseils de tes parents affectionnés.

Louis Revel.

Jacqueline Revel.

195. — Lettre pour annoncer aux parents qu'on fera, en cas de refus de leur part, les sommations respectueuses.

Paris, le 2 août 19...

Mes chers Parents,

En fils respectueux de ses devoirs, je vous ai fait connaître depuis longtemps mon désir d'épouser Mademoiselle X... dont les qualités sont justement appréciées par M. Z... en qui vous avez tant de confiance. Permettez-moi de m'étonner de votre obstination à ne pas me répondre sur ce sujet.

On me dit que vous ne voyez pas assez de fortune du côté de mademoiselle X... Mais des vertus qui me rappellent les vôtres, chers parents, une honorabilité à l'abri de toute attaque et même de tout soupçon, beaucoup d'intelligence, l'esprit d'ordre et d'économie qu'on estime en vous, cela n'a-t-il plus de valeur à vos yeux parce qu'il s'agit d'elle ?

J'aurais désiré et je désire encore, du fond de mon cœur, votre consentement ; mais rien ne me fera mentir à la parole donnée. Et, si vous ne revenez pas de vos fâcheuses préventions, j'userai, à mon grand regret, des moyens extrêmes que la loi met à ma disposition. Le reste de ma vie n'en sera pas moins employé à vous prouver que vous avez toujours en moi, mes chers parents, un fils très respectueux et très affectionné.

PAUL LULLIER.

196. — Lettre de faire part des parents du marié.

Monsieur et Madame D... (NOMS ET QUALITÉS) ont l'honneur de vous faire part du mariage de Monsieur D..., leur fils avec Mademoiselle C..

197. — Lettre de faire part des parents de la mariée.

Monsieur et Madame C... (NOMS ET QUALITÉS) ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mademoiselle C..., leur fille avec Monsieur D...

N.-B. — On envoie d'ordinaire, sous le même pli, les deux lettres de faire-part.

198. — Autre lettre.

Monsieur et Madame L... ont l'honneur de vous faire part du mariage de Monsieur L..., leur fils, avec Mademoiselle K...

Ils vous prient d'assister à la bénédiction nuptiale qui leur sera donnée le lundi 17 juillet, à 10 heures du matin, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, leur paroisse (1).

N.-B. — Ce dernier modèle peut servir pour faire-part de mariage à des amis, on leur enverra la lettre huit jours à l'avance et l'on ajoutera à la main, si c'est l'intention des parents, l'invitation au lunch ou au dîner.

198 *bis*. — **Soirée de contrat.**

Monsieur et Madame L... ont l'honneur de vous faire part des fiançailles de Mademoiselle L..., leur fille, avec Monsieur M... et de vous inviter à la soirée de contrat qui aura lieu en leur hôtel, rue..... le..... à neuf heures du soir.

. . . .

199. — **Naissance**.

Monsieur et Madame B... sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils Jacques (*ou* de leur fille Jacqueline).

16 mars 19...

200. — **Autre.**

Je m'empresse de vous annoncer l'heureux accouchement de ma femme. J'ai un garçon qui annonce l'intention de se bien porter et console déjà un peu sa mère de ses souffrances.

---

(1) *Voir, pour le surplus des lettres relatives au mariage, le chapitre des* Lettres de félicitations.

201. — Sur un accouchement difficile.

Plein d'angoisse, je n'ai le temps que de vous écrire deux mots : ma femme est accouchée d'un garçon (*ou* d'une fille) ; elle souffre beaucoup, les médecins sont inquiets. Venez me voir.

202. — Pour annoncer l'accouchement de sa femme, lorsque l'enfant est venu mort au monde.

Ma femme est accouchée hier d'un enfant mort ; elle a beaucoup souffert, les médecins m'assurent qu'elle est hors de danger.

203. — Pour annoncer la mort de l'accouchée et de l'enfant à un ami.

Un père désolé vous jette un cri de douleur. Ma femme est morte après de longues et cruelles souffrances ; l'enfant ne lui a survécu que deux jours. Votre amitié seule m'est de quelque soulagement dans mon affreux malheur; gardez-la moi donc, comme je vous garde la mienne et venez au plus vite.

CHAPITRE VIII

LETTRES DE JUSTIFICATIONS, D'EXCUSES ET DE REPROCHES

Les circonstances déterminent la manière dont il faut faire des excuses ; mais, de quelque façon qu'on s'y prenne, le dépit et la contrainte ne doivent jamais s'y laisser entrevoir.

Mettez-donc assez d'adresse, assez de tact, pour ne point choquer celui que vous voulez apaiser ; montrez le regret d'avoir déplu et paraissez disposé et empressé à réparer le passé.

Si la faute est légère, vous pouvez prendre un ton facile et même enjoué, mais jamais railleur ni suffisant, car ce serait envenimer la blessure au lieu de la fermer.

C'est surtout dans les lettres de reproches qu'il faut avoir de la prudence et de la modération.

Si on se laissait aller à toute la vivacité de son caractère ou de son ressentiment. on pourrait souvent aigrir, sans espoir de retour, les personnes dont on a a se plaindre.

Quelques paroles dans la conversation s'oublient avec facilité ; souvent même le raccommodement est fait avant qu'on se quitte. Mais un écrit frappe davantage et reste ; on le relit, on le médite et souvent on le commente de travers.

Dans certains cas, réfléchissez avant de prendre la plume et remettez au lendemain à faire votre réponse.

Une autre considération nous engage à être modéré :

quand on se permet de tout dire, on donne droit de tout répondre; et il n'est pas rare qu'on reçoive plus d'humiliation qu'on en fait éprouver.

Les reproches adressés à un ami qui paraît un peu nous oublier, qui ne donne pas de ses nouvelles, comportent de la grâce et de l'enjouement.

C'est en badinant et avec une douce raillerie qu'il est permis de dire utilement des vérités affectueuses.

204. — **Lettre pour s'excuser d'avoir manqué à quelqu'un.**

Lyon, 4 juillet 19...

Monsieur,

Dans ma vivacité, j'ai dû vous offenser. Quand nous éprouvons un sentiment trop violent, nous ne sommes pas maîtres des paroles qui nous échappent. Voilà ce que je dois vous avouer avec franchise, maintenant que le premier mouvement de colère est passé. J'estime trop votre amitié, pour courir le risque de la perdre en écoutant une mauvaise et injuste honte qui nous empêche de réparer nos fautes.

Je vous connais assez pour espérer de votre générosité que vous avez déjà oublié ce qui s'est passé entre nous, avant d'avoir achevé la lecture de cette lettre d'excuses bien sincères.

Permettez-moi donc de me dire, Monsieur, comme auparavant,

Votre ami,

C. Dunois.

205. — **Réponse.**

Lyon, 6 juillet 19...

Monsieur, une si noble franchise doit nécessairement

désarmer même l'homme le plus irascible. Nous pouvons tous nous laisser aller à un mouvement que nous condamnons ensuite. J'en suis capable comme un autre; et je vois à votre démarche que, si j'avais le malheur de vous offenser, vous auriez bientôt effacé de votre cœur le souvenir d'une faute commise contre vous. Je m'empresse d'en faire autant.

Croyez-moi donc, Monsieur,

Votre ami,

LOUIS HENNION.

206. — **Lettre à un protecteur qu'on a longtemps négligé.**

Blois, 3 mai 19...

Monsieur,

Votre bonté me fait espérer le pardon d'une longue et coupable négligence. Mais, quelques reproches que vous m'adressiez, vous m'en ferez encore moins que je ne m'en fais moi-même.

Si l'aveu de ma faute peut la diminuer à vos yeux, je serai trop heureux d'obtenir le retour de votre affection aux conditions que vous m'imposerez.

Ne pensez pas que, comptant sur votre indulgence, je sois prêt à recommencer, persuadé qu'un nouvel aveu vous arrachera un nouveau pardon. Non, Monsieur, jamais pareil sentiment n'entrera en moi.

Oserai-je espérer qu'un mot de vous m'apprendra que j'ai encore votre estime? Je ne serai point consolé jusque là.

Je suis, Monsieur, avec respect,

Votre très dévoué serviteur.

A. CARDOT.

207. — Lettre pour s'excuser auprès d'une dame pour une visite promise et non faite.

Lure, 15 novembre 19...

Accablez-moi de sévères reproches quand je reparaîtrai devant vous, Madame ; je les mérite, ayant manqué à l'agréable invitation que vous m'aviez faite. Comme je serais puni, si vous ne m'en adressiez plus de semblable! Cependant, Madame, ne soyez pas inflexible ; laissez-moi vous donner une excuse aussi véritable que mon repentir est sincère ; un importun est venu me ravir le plaisir que je m'étais promis et m'a empêché d'aller vous offrir de vive voix, les hommages dont je vous prie, Madame, d'agréer l'assurance bien sincère.

Paul Destouches.

208. — Lettre d'une personne s'excusant de n'avoir pu écrire par suite de maladie.

Rouen, 9 novembre 19...

Cher Monsieur, peut-être me croyez-vous mort ? Quand je songe que ma maladie m'a empêché de m'entretenir avec vous, il me semble à moi-même que j'ai cessé de vivre. A peine ressuscité, je vous assure de mes sentiments de vive et sincère amitié. Mais en voilà assez pour un convalescent. A bientôt, portez-vous bien et n'oubliez jamais votre affectionné.

Paul Dessolles.

209. — Lettre à un ami qui n'a pas écrit depuis longtemps.

Le Havre, 23 août 19...

Comme je vous gronderais de bon cœur, mon Ami, si je savais quelque chose qui pût vous faire sortir de votre chère paresse ! Être si longtemps sans nous écrire !

Je parierais à coup sûr que vous ignorez depuis combien de temps vous nous négligez ; je vais aider votre mémoire : il y a plus de deux mois. Vous voilà fort étonné ! Repentez-vous, cherchez des excuses ; car il vous en faut, pour ne pas laisser croire que vous nous oubliez. N'allez pas dire que la poste n'est pas exacte ; ce sont là de vieux détours. Avouez la vérité, vous avez été négligent ; si cela ne vous a pas empêché de penser à nous, vite une lettre ! Je devrais même exiger une page à raison de chaque jour de retard ; mais j'ai pitié de vous et je ne veux pas vous être à charge. Ma famille se porte bien et vous embrasse.

Cordialement à vous.

PAUL NEY.

210.— Réponse.

Limoges, 27 août 19..

Grondez-moi et même montrez-moi un peu de colère, cher Ami ; je vous en remercierai de tout mon cœur, c'est la preuve de votre affection pour moi. J'aurais bonne envie de m'excuser ; votre franche amitié m'en dispense. Eh bien, oui, je suis paresseux ! mais vous savez que personne ne rêve comme ces sortes de gens, et

j'ai souvent pensé que je me trouvais au milieu de votre famille.

S'il s'agissait de vous être utile, soyez persuadé que je ne mettrais pas autant de lenteur à agir que j'en mets à vous écrire, puisque j'ai pour vous et pour tous les vôtres, les sentiments les plus affectueux.

L. DINET.

211. — A une dame indisposée contre un ami par de mauvais propos.

Nancy, 11 juin 19...

Madame,

Est-il étonnant qu'on vous ait mal parlé de moi, quand le monde est plein de gens malveillants ? Ce qui m'étonne et m'affecte le plus, c'est votre confiance en certaines personnes toujours promptes à attaquer la réputation d'autrui. Que le calomniateur qui m'accuse produise un seul témoin contre moi, je m'avouerai coupable. Je vous en prie, Madame, ne vous pressez pas d'ajouter foi aux rapports de M. N..., il a déjà semé la zizanie et la discorde dans plusieurs familles. J'ose vous renouveler, Madame, l'assurance de mon respect et de mon sincère attachement.

Votre très dévoué.

PAUL SARTIGUES.

212. — Lettre d'une dame à une autre dame sur le même sujet.

Toulon, 13 mars 19...

J'aurais perdu tout à fait les sentiments d'amitié que j'ai toujours eus pour vous, Madame, si j'avais tenu les

propos inconvenants dont Monsieur N... s'est fait l'écho. Ne me croyez pas capable de pareilles calomnies. Quel motif aurait pu, Madame, m'engager à dire ces vilenies? Je suis prête à me justifier : l'accusation ne tiendra pas devant un examen approfondi de la vérité, ni devant les preuves de vive et sincère amitié que je vous ai données et vous donnerai toujours,

LUCIE.

213. — Réponse à la précédente.

Lille, 17 mars 19...

Après avoir réfléchi à la malveillance trop connue des personnes qui m'ont dit, Madame, que vous m'attaquiez en secret, je suis fâchée d'avoir été assez crédule pour soupçonner une amie de ce dont elle est à coup sûr incapable. Je vous prie de me pardonner en considération de notre amitié. Le cœur n'a été pour rien dans ce premier mouvement, auquel je me suis abandonnée en aveugle.

Oublions tout cela et ne croyons désormais qu'aux sentiments d'une affection qui restera ferme et constante en vous comme en moi.

MARIE LAVAL.

214 — A une parente restée longtemps sans écrire.

Aix, 30 mars 19...

Si je m'en fiais aux apparences, Madame et chère cousine, je vous ferais des reproches de ne m'avoir pas

écrit depuis six mois ; mais vous êtes trop bonne parente pour être accusée de méconnaître les devoirs de l'amitié. Veuillez seulement me tirer d'inquiétude et me croire, toujours, malgré votre oubli, votre bien affectionné et très dévoué cousin.

A. du Bosc.

215. — Lettre à un ami qui, après une longue absence, n'a passé qu'un moment près de vous.

Laon, 15 juillet 19...

Cher Ami,

Je vous ai vu si peu de temps que je n'ai pas même trouvé le moment de vous faire des reproches. Quoi ! après trois ans de séparation, ne me donner que quelques heures ! En vérité, j'ai toutes les peines du monde à croire que je n'ai pas fait un rêve pendant lequel votre image fugitive m'est apparue. Cela n'est pas pardonnable et j'en demande réparation à l'amitié même, qui, j'en suis sûre, vous condamnera. Justifiez-vous tant que vous voudrez; vos excuses seront vaines, si vous ne vous amendez en revenant au plus tôt nous voir.

A vous affectueusement,

Louise Morin.

216. — Lettre à un père qui n'a pas écrit depuis longtemps.

Beauvais, 18 avril 19...

Mon cher Père,

Votre silence m'alarme. Seriez-vous malade ? Vous serait-il arrivé quelque malheur assez grand pour vous

empêcher de donner un instant à votre fils ? Vous aurais-je déplu ? Je n'ose vous accuser d'indifférence, je connais trop votre tendresse, car j'en ai ressenti souvent les effets. Veuillez donc, au plus vite, je vous en conjure, mon cher Père, me tirer d'inquiétude et croyez-moi toujours, votre fils très affectionné et très respectueux.

JEAN DESMETS.

217 — Lettre d'excuse pour avoir ajouté foi aux mensonges d'autrui.

Dijon, 14 mars 19...

Les torts sont de mon côté, je l'avoue, j'en demande pardon : la plus grande de mes fautes est d'avoir pu croire un instant que vous me priviez de votre amitié si précieuse, si souvent prouvée par des actes dont je ne perdrai jamais le souvenir.

Oubliez, chère amie, ma précipitation à m'alarmer des rapports de tous ces menteurs que je déteste d'une haine égale à l'affection que j'ai pour vous.

Votre bien repentante et bien fidèle.

ADRIENNE DESROCHES.

218. — Refus de se battre en duel.

Châlons, 23 mai 19...

Il se peut, Monsieur, qu'après m'avoir offensé vous ayez encore envie de me tuer. Pour moi, qui me soucie fort peu que vous viviez ou non, je resterai très tranquille ; vos bravades ne m'inquiètent guère et vous me permettrez d'exercer mon courage dans une meilleure occasion. Si vous m'injuriez, je dirai que vous êtes un

nomme grossier; si vous en venez à une voie de fait, je ne réponds pas de ce qui peut vous arriver de fâcheux.

Ne m'importunez plus de vos provocations ; je les méprise trop pour y faire la moindre attention. S'il fallait répondre à toutes les insultes du genre des vôtres, le sort d'un honnête homme serait vraiment à plaindre. Une fois pour toutes, Monsieur, je ne veux ni me réconcilier, ni me battre avec vous ; j'estime un peu trop ma vie pour aller l'exposer au caprice d'une personne dont je ne fais nul cas. Je m'explique avec assez de clarté ; ainsi n'espérez pas d'autres sentiments de ma part, tant que vous serez tel que je vous connais.

En cas de guet-apens, j'ai des armes sur moi et je me défendrai résolument.

J. Janin.

219. — **Lettre pour reprocher une négligence dans une commission.**

Versailles, 23 mai 19...

Comment faire, cher Monsieur, pour me plaindre de vous et vous dire en même temps que vous conservez toute mon affection?

J'avais pris la liberté de vous charger d'une commission pour M. X... et vous aviez eu la bonté de vous en occuper ; je comptais sur vous, la chose étant d'importance. Faut-il vous rappeler que vous l'avez complètement oubliée? Je me fâcherais bien ; mais où cela me conduirait-il? A perdre votre excellente amitié. Mieux vaut faire la paix ; et je m'engage à ne plus vous charger de message pour personne, si vous réparez votre négligence en voyant au plus vite M. X... Je compte sur vous.

Cordialement la main,

Paul Desaix.

220. — Lettre pour reprocher à un ami de ne pas s'informer de nous.

Rouen, 4 février 19...

Ne vous vantez plus de connaître l'amitié, Monsieur, puisque, pendant les six mois de ma cruelle maladie, vous ne m'avez pas donné la moindre marque de souvenir. Je vois bien que je pourrais être morte depuis deux ou trois ans, sans que vous en fussiez fort inquiet, à moins que mon ombre n'allât vous reprocher votre oubli. Prenez-y garde, Monsieur : cela pourra bien vous arriver, si vous ne prouvez pas vite, par une longue lettre, que votre affection est fidèle et sincère comme la mienne.

MARTHE ROLAND.

221. — Pour reprocher à quelqu'un son trop long silence à notre égard.

Le Havre, 10 avril 19...

Je serais presque porté à vous souhaiter quelque petite maladie comme excuse à votre long silence à mon égard. Comment ! vous restez deux mois sans m'écrire ? Est-ce pour que, chaque matin, je m'impatiente contre le facteur et maudisse la négligence de la poste ? car j'aime encore mieux accuser les autres, même injustement, que de vous soupçonner de froideur et d'oubli.

Votre fidèle ami,

PAUL DESRUES.

222. — Réponse à la précédente.

Rouen, 12 avril 19...

N'accusez cher ami, ni la poste, ni le facteur, et ne me souhaitez pas de maladie, mais un peu moins d'affaires ennuyeuses et de tracas de toute sorte. Si je ne vous ai pas écrit plus tôt, mon cher ami, cela ne m'a pas empêché de penser chaque jour à vous et de garder, fidèle et vive, l'affection dont je vous donnerai prochainement, par une lettre de trois ou quatre pages, les preuves que votre amitié me demande.

Votre bien dévoué,

GASTON MÉNARD.

223. — Autre lettre de reproches sur le même sujet.

Aix, 11 juillet 19...

Chère Amie,

A moins que vous ne soyez couchée sur un lit de douleur, avec la main droite paralysée, je ne vous excusera pas de rester si longtemps sans m'écrire.

Comment ! depuis un mois, pas la plus petite marque de souvenir ! Voyons, secouez votre paresse, la seule maladie dont vous soyez atteinte, j'en ai peur ; et je suis assez bonne pour vous souhaiter une prompte guérison, car, malgré votre coupable négligence, vous avez en moi une amie trop indulgente, pour vous tenir rigueur.

Votre bien affectionnée,

LOUISE DAUNOU.

224. — Réponse à la précédente.

Toulon, 19 juillet 19...

Ma chère Louise,

C'est à moi de vous reprocher de ne pas connaître toute l'étendue de mon amitié pour vous, puisque vous avez pu croire que j'étais coupable de négligence à votre égard. Deux fois je vous ai écrit, mais je m'aperçois, par votre dernière lettre, que vous m'avez donné votre adresse d'une façon très insuffisante; accusez-donc votre étourderie et ne doutez jamais, ma chère Louise, des sentiments

De votre amie bien fidèle,

Léonie Courtois.

225. — Autre réponse à la précédente.

Digne, 19 juillet 19...

Chère Amie,

Vos moments sont si précieux que je crains d'en abuser en vous écrivant trop souvent, car je sais que vous vous faites un devoir de me répondre courrier par courrier. J'avais d'ailleurs de vos nouvelles par l'intermédiaire de M. X...; mais puisque vous me demandez une lettre, ma chère amie, vous en aurez une très longue, très expansive, dès que je connaîtrai l'heureuse conclusion de l'affaire dont vous m'avez chargé, et à laquelle je donne tous mes soins, ne voulant pas laisser échapper la moindre occasion de vous prouver mon affection tendre et dévouée.

A vous de cœur,

Léonie Courtois.

226. — Lettre familière pour expliquer à un ami pourquoi on ne lui rend pas le service qu'il avait demandé.

Belfort, 22 octobre 19...

Tu ne mettras pas en doute mon amitié pour toi, mon cher Paul, quoique je n'aie pas fait auprès de M. B... les démarches en question. D'abord, il est probable que cet homme, naturellement peu serviable, m'aurait refusé sa protection. S'il l'eût accordée, nous l'aurions payée plus qu'elle ne vaut, car il est de ces gens qui, comme on dit vulgairement, demandent *un bœuf pour un œuf*. Attends avec patience une occasion plus favorable de réussir dans tes projets. Je cherche et je trouverai d'autres moyens de te prouver les sentiments inaltérables de mon affection.

Louis Dubois.

227. — Pour excuser sa négligence envers un ami.

Charleville, 12 septembre 19...

Cher Ami,

Je suis coupable, je l'avoue ; c'est une occasion de me prouver, par ton indulgence, que tu es dix fois meilleur que moi ; chose dont je n'ai jamais douté. A tout péché miséricorde. Je suis si fort occupé par les affaires de notre maison de commerce qu'il m'est difficile de trouver un moment pour écrire à mes amis, mais je ne les oublie pas pour cela ; toi, en particulier, tu sais combien je te suis attaché, et tu ne te doutes pas de mes sentiments toujours affectueux et dévoués.

Paul Liseux.

228. — Lettre à un supérieur, pour s'excuser de lui avoir parlé d'une manière inconvenante.

Beauvais, 27 juin 19...

Monsieur,

Pardonnez, je vous en prie, les paroles imprudentes que j'ai prononcées; pour moi, je ne me les pardonnerai jamais. La colère m'égarait; elle m'a fait, un instant, perdre le respect dû à un supérieur et la reconnaissance que méritent vos bontés auxquelles j'ose maintenant encore avoir recours, puisque j'invoque votre indulgence. J'expierai ma faute en redoublant de soumission et de reconnaissance afin de mériter, Monsieur, d'être encore regardé par vous, comme

Votre très dévoué et très obéissant serviteur,

Ernest Mugnier.

229. — A un ami, pour se réconcilier avec lui après une discussion violente.

Bourges, 1er juillet 19..

J'ose à peine me rappeler, je l'avoue, cher Ami, l'objet de cette malheureuse discussion qui a produit une rupture entre vous et moi ; mais, il est un tort que je reconnais en toute franchise et en toute humilité : je vous ai offensé. Exalté par la colère, je ne mesurais plus la portée de mes paroles; à défaut d'arguments, j'ai dit des injures et proféré des menaces. Oubliez tout cela, mon cher ami, et laissez-moi bientôt vous serrer la main et vous dire que mes sentiments d'affection sont sincères et inaltérables.

Emile Pillot.

230. — Lettre de reproches à un ami qui n'a pas su nous défendre en notre absence contre d'injustes accusations.

Beauvais, 8 juin 19...

Mon cher Paul,

N'es-tu ami que de près et en paroles ? Tu as laissé attaquer mon honorabilité par M. R... ; il a pu, devant toi, rire et faire rire à mes dépens et tu gardais le silence ! Si je suis tel que M. R... m'a dépeint, tu dois tenir peu à mon affection qui perdrait alors sa valeur ; et si tu souscris à de tels jugements portés contre moi, je suis forcé, à mon vif regret, de ne plus continuer à être pour toi l'ami que j'ai été jusqu'à ce jour.

Léon Durier.

231. — Réponse à la précédente.

Beauvais, 9 juin 19...

Mon cher Léon,

Je suis ton ami de loin comme de près et tu me vois disposé à te défendre envers et contre tous. Mais pardonne-moi de n'avoir pas démenti les mauvais propos tenus sur toi par M. R... à la réunion de... Il était chez lui, entouré d'hommes qui me sont de beaucoup supérieurs par leur âge, par leur condition et qui eussent trouvé mauvais que je prisse la parole alors que personne ne s'adressait à moi. Mon silence, je le sais d'ailleurs, et l'expression de ma figure leur ont paru très désapprobateurs. Cela ne suffit pas. A l'instant même je prends la plume pour écrire à MM. D... et G... qu'ils ne doivent

rien croire des accusations portées contre toi ; je leur prouve que ton honorabilité est au-dessus des reproches de ton ennemi, et que si les ridicules se trouvent d'un côté, ce n'est pas du tien. Tu recevras copie exacte de mes lettres d'explications sur ce sujet, et, alors, je l'espère, tu ne douteras plus de l'affection aussi inaltérable que profonde de

Ton ami,

PAUL MOUTIER.

232. — Lettre pour s'excuser d'avoir été le propagateur d'accusations fausses, mais que l'on croyait vraies.

Lille, 22 août 19...

Monsieur,

D'honnêtes gens s'étaient laissés induire en erreur comme moi-même à votre sujet. (*Expliquer les faits.*) Votre probité si connue, l'estime générale dont vous jouissez à juste titre, auraient dû me faire fermer l'oreille aux propos de M. B... Cet homme m'a indignement trompé ; je me reproche d'avoir cru à ses paroles menteuses et de les avoir répétées en public. Je réparerai dès aujourd'hui le tort causé à votre réputation. Veuillez prendre acte de ma promesse et me rendre, quand je l'aurai accomplie loyalement, l'affection que vous m'avez accordée en échange de la mienne, à laquelle je vous demande de toujours attacher quelque prix, malgré les apparences un moment contraires. En attendant, Monsieur, que vous me laissiez de nouveau signer votre ami sincère, veuillez croire à mes sentiments les meilleurs.

JULES MICHAUD.

CHAPITRE IX

LETTRES, RELATIVES A DES ENFANTS ET A DES PARENTS ABSENTS OU MALADES, AUX NOURRICES, AUX MÉDECINS.

---

233. — Lettre à une nourrice pour s'informer de la santé de l'enfant confié à ses soins.

Paris, 8 mai 19...

Chère nourrice,

Nous savons que vous soignez parfaitement notre enfant, mais pourquoi restez-vous si longtemps sans nous donner de vos nouvelles et des siennes ? A votre départ, vous aviez promis de nous écrire souvent ; quelques lignes de vous suffiraient. Dites-nous simplement : *Petit Paul va bien ; il mange et boit bien ; il fait déjà deux ou trois pas dans la chambre ; il se fortifie...* » et nous vous serons très reconnaissants.

Recevez-vous avec exactitude le montant de chaque mois échu et les paquets à votre adresse ? Ci-joint des timbres-poste pour l'affranchissement de vos lettres, que vous pourriez faire faire par une personne de votre connaissance, si le temps vous manquait pour écrire vous-même.

Croyez, chère nourrice, que nous vous rendons toute l'affection que vous avez pour le petit Paul ; plus tard il vous appellera « son autre maman » et je n'en serai pas jalouse.

LOUISE THIERRY.

234. — Réponse à la précédente.

Miramon, 9 mai 19...

Madame,

Quand je reste un peu de temps sans vous écrire, il ne faut pas vous en inquiéter ; c'est qu'alors petit Paul se porte bien ; il se fortifie en effet de jour en jour ; déjà il marche, bientôt il courra ; il prend toujours le sein avec plaisir, il ne refuse plus les panades ni les assiettées de soupe, et si mon mari ne l'en empêchait pas, il boirait du vin pur dans mon verre.

Ses nuits sont plus tranquilles. Vos envois me parviennent exactement.

Croyez bien, Madame, que je veux mériter d'être l'autre maman de votre cher petit garçon, comme je suis

Votre servante dévouée.

Femme DESHAYES.

235. — Lettre d'une nourrice dont le nourrisson a fait sa première dent.

Saint-Julien, près Beauvais, 8 novembre 19. ..

Enfin, petite Louise a fait sa première dent ! Nous vous l'annonçons sans perdre un jour. Elle a eu un peu de fièvre, mais maintenant elle se porte bien, et l'ap-

pétit lui est revenu. Bientôt elle marchera sans lisières; nous avons toujours soin de lui mettre un bourrelet à la tête et de l'empêcher d'approcher du feu.

Il lui faudrait quelques couches, et, pour l'hiver qui approche, une robe et des bas de laine. Mon mari joint ses respects aux miens; nous tâcherons toujours de vous remplacer de notre mieux auprès de votre chère enfant.

Veuillez nous croire, Monsieur et Madame, vos tout dévoués serviteurs.

LOUISE MORET.

236. — Lettre d'une nourrice dont le nourrisson est malade.

Presles, près Laon, 15 octobre 19...

Madame,

Nous vous écrivons bien vite pour vous dire que votre cher petit enfant est malade ; le médecin croit que c'est... (*nom de la maladie*) ; il a fait une ordonnance que nous suivons très exactement. Les accès de fièvre ont un peu diminué depuis hier soir ; s'ils revenaient, nous vous enverrions un télégramme. Croyez, Madame, que mon mari et moi nous veillons auprès du berceau, jour et nuit, comme vous veilleriez vous-même, car jamais nous ne devons oublier qu'une nourrice et qu'un père nourricier remplacent le père et la mère absents. Ne prenez donc pas d'inquiétude; si vous ne recevez pas de lettres tous les jours, c'est que le petit Louis ira de mieux en mieux.

Agréez, Madame, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

MARIE TURENNE.

237. — Lettre d'une nourrice dont le nourrisson est en danger de mort.

Clérey, près Troyes, 12 juin 19...

Madame,

Nous vous écrivons en toute hâte pour vous dire que votre cher enfant est très mal; le médecin se montre inquiet ; il craint une congestion (*ou toute autre complication*), mais ne désespère pourtant pas de le sauver. De notre côté, nous redoublons de soins ; mais vous nous avez fait un rigoureux devoir de vous avertir dans un cas comme celui-ci, et voilà pourquoi nous ne vous cachons rien. Venez donc, Madame, et puissiez-vous, à votre arrivée, trouver le petit Pierre hors de danger.

Dans cet espoir, et en vous attendant, Madame, je suis votre très dévouée servante.

Annette Dubreuil.

238. — Lettre d'une nourrice dont le nourrisson est hors de danger.

Saint-Lucien, par Verdun, 1er juillet 19...

Madame,

Rassurez-vous ; votre présence est inutile. Charles se trouve hors de danger; hier soir, nous avions encore quelque inquiétude, mais la nuit a été très calme, plus de fièvre et retour d'appétit. Le médecin permet de donner des aliments légers et en petite quantité; il répond de l'enfant.

Et quand vous viendrez, ce sera pour embrasser Charles sur ses joues redevenues bien fraîches.

Croyez, Madame, que je fais tout ce qui dépend de moi pour vous remplacer. Je mets la plus grande exactitude á suivre les ordonnances du médeciu,

Recevez, Madame, l'assurance de mon entier dévouement.

CATHERINE MICHELIN.

239. — Lettre d'une nourrice dont le nourrisson est mort.

Crécy-en-Brie, 18 mai 19..

Madame.

Nous pleurons votre enfant comme nous pleurerions le nôtre; le pauvre petit, dont je vous avais annoncé avant-hier les accès de fièvre cérébrale de plus en plus fréquents, est mort hier soir á six heures et demie, en présence du médecin qui venait le voir trois fois par jour. Nous ne négligions rien de ce qu'il fallait faire, mais, helas ! nos soins sont restés inutiles.

Nous avons déclaré son décès à la mairie de notre commune; et, si vous le désirez, nous vous enverrons son extrait mortuaire en vous retournant en même temps, par colis postal, les effets de l'enfant. Faut-il faire mettre une croix de bois ou une croix de fer sur la tombe oú nous aurons soin de planter et d'entretenir des fleurs? Le souvenir de Paul nous restera cher ; et nous vous conserverons à vous, Madame, les sentiments du plus profond respect.

Votre dévouée servante.

MARIE LESCURE.

240. — Lettre d'une nourrice pour réclamer ce qui lui est dû.

Saint-Valéry-sur-Loire, 9 mai 19..

Madame,

Nous avons le plus grand besoin d'argent; voulez-vous nous permettre de vous rappeler que trois mois échus nous restent dus. Nous osons compter d'autant plus sur votre bienveillance à nous répondre que vous reconnaissez les soins et l'affection de mère que j'ai toujours eus pour votre cher petit enfant. Il va bien ; il faut dans son intérêt même que la gêne ne s'impose pas à nous.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

MARIANNE LEDRU.

241. — Autre lettre plus pressante sur le même sujet

Saint-Louis-d'Avignon, 19 octobre 19...

Monsieur,

Trois mois nous sont dus; nous les avons réclamés à Madame..... par cinq lettres successives auxquelles elle n'a pas répondu un seul mot; soyez assez bon pour nous faire parvenir la somme de..... dont nous avons le plus grand besoin; il faut que ni votre enfant, ni nous, ses nourriciers, n'ayons à souffrir d'une gêne d'autant plus pénible que les moissons ont été très mauvaises dans le pays et que l'hiver approche. A défaut de paiement complet, un acompte de.... serait

reçu par nous avec les sentiments de reconnaissance dont je vous renouvelle, Monsieur, l'expression.

Votre servante.

RÉNÉE DESMARETS.

242. — Autre lettre d'une nourrice qui ne reçoit rien des parents de son nourrisson.

Saint-Lucien-de-Rouen, 8 décembre 19...

Madame,

Il nous est pénible de vous adresser réclamation sur réclamation et toujours sans résultat. Vous ne tenez aucune de vos promesses ; votre enfant nous occasionne des frais de plus en plus considérables, à mesure qu'il avance en âge ; nous sommes obligés de lui prêter les effets de notre petit garçon, sans quoi il souffrirait du froid déjà rude dans notre pays. Voulez-vous que votre enfant et nous pâtissions dans la gêne et la misère? Plutôt que de voir dépérir ce pauvre enfant, nous vous le rendrons, si vous ne nous envoyez pas prochainement totalité ou partie de la somme qui nous est due et qui se monte à...

L'affection que nous avons pour notre nourrisson nous faisait espérer de meilleurs procédés de votre part.

Votre servante.

JACQUELINE DUPUY.

243. — Lettre de reproches à une nourrice.

Verdun, 18 août 19...

Une personne, que je ne vous nommerai pas, m'apprend aujourd'hui même que vous avez sevré mon enfant à peine âgé de sept mois, et que, malgré vos promesses,

vous vous êtes chargé d'un second nourrisson. Pourquoi ce prompt sevrage? Quel est l'âge de l'enfant nouveau venu dans votre maison? Comme mère, j'ai bien le droit de savoir cela, et j'ai aussi le droit de vous reprocher de ne pas donner à mon petit Louis les soins dont il a besoin. Vous l'abandonnez pour aller faire la moisson dans les environs; vous le laissez sale dans son berceau. Vos voisins l'entendent crier des heures entières, sans qu'il y ait personne chez vous pour le consoler. J'irai le voir d'ici peu de temps et je vous le retirerai si vous ne vous montrez pas meilleure nourrice. N'oubliez donc pas que vous remplacez une mère déjà bien triste de n'avoir pas son enfant avec elle.

Il dépend encore de vous de trouver en moi les sentiments d'une vive reconnaissance et d'en recevoir les preuves.

MARIE LANCRY.

244. — Lettre à un maire de village pour demander des renseignements sur une nourrice.

Paris, 2 juin 19...

Monsieur le Maire,

Une personne qui vous connaît, m'ayant assuré de votre extrême empressement à obliger tout le monde, j'ose vous demander votre opinion sur la femme M..., habitante de votre commune, à laquelle j'ai confié mon enfant. On me dit que cette femme et son mari se livrent à la boisson et abandonnent leur maison pendant des heures entières. Mes craintes sont très grandes. Mais, avant d'adresser des reproches à la femme M..., je veux être certaine qu'elle les mérite. C'est pourquoi je tente la présente démarche auprès de vous. J'espère que vous pardonnerez ce qu'elle peut avoir d'indiscret, en ayant égard à mes sollicitudes maternelles.

Veuillez, Monsieur le Maire, accepter à l'avance tous mes remerciements et me croire votre très obligée.

LOUISE DESNOYERS.

245. — Lettre à une dame qui habite un village pour lui demander une nourrice.

Paris, 25 avril 19...

Madame,

Votre obligeance m'étant connue par tout le bien que l'on m'a dit de vous, je prends la liberté de vous prier de me procurer une nourrice, soit à X..., soit dans une commune voisine. Je désirerais que cette femme n'eût pas plus de vingt-deux à vingt-six ans; qu'elle fût d'un tempérament plutôt sanguin que lymphatique; qu'elle eût une habitation propre et jouisse d'une certaine aisance.

Voilà beaucoup de conditions à remplir, pensez-vous, Madame? C'est qu'une mère ne trouve jamais rien de trop bien pour son enfant; votre cœur si tendre, si affectueux, vous dit tout cela.

Je donnerai 60 francs par mois, le sucre et le savon.

Veuillez croire, Madame, à tous mes sentiments de vive et profonde gratitude.

Votre bien obligée,

MARIE DERVILLE.

246. — Lettre d'une nourrice empêchée de continuer l'allaitement de son nourrisson.

Saint-Paul-sur-Lignon, 10 juin 19...

Madame,

Etant devenue grosse, me voici dans l'impossibilité de continuer l'allaitement de votre cher petit Louis.

D'ailleurs, il est très fort, et le médecin dit qu'on peut le sevrer sans inconvénient; il mangera volontiers de bonnes panades; notre vache lui servira d'excellent lait.

Voulez-vous qu'il essaye de ce régime? Mes soins et ma tendresse resteront toujours les mêmes, et j'espère mériter de plus en plus les compliments que vous nous avez adressés lors de votre dernier voyage ici. Quand vous reviendrez, vous aurez beaucoup de plaisir à baiser les joues fraîches et roses de Louis. Je l'embrasse pour vous bien souvent et je suis, Madame,

Votre très dévouée et très respectueuse servante.

Femme Delmas.

247. — **Lettre à la supérieure d'un hôpital où se trouve un enfant malade.**

Paris, 12 mai 19...

Madame la Supérieure,

Nous avons reçu avec une profonde douleur la nouvelle de la maladie de notre enfant; une seule pensée nous console dans l'impossibilité d'aller près de lui : il a les soins de vos sœurs si bonnes, si dévouées, si charitables.

Permettez-nous, Madame la Supérieure, de vous assurer de la gratitude et des sentiments de respect que ma femme et moi avons pour vous.

Votre très humble serviteur.

Paul Dubois.

248. — Lettre à un médecin pour lui demander une consultation.

Vervins, 1er décembre 19...

Cher Docteur,

Vos lumières et votre dévouement me sont connus depuis longtemps; j'y recours pour mon père atteint de...(*Nom de maladie, âge, tempérament du malade, symptômes, degré de fièvre, etc.*) Il suivra docilement vos ordonnances, mais je dois vous dire qu'il s'affecte beaucoup. Il se croit plus malade qu'il ne l'est; s'il n'a pas l'espérance de guérir vite, il va tomber dans un noir chagrin qui pourrait avoir de déplorables résultats.

Veuillez donc être très réservé avec lui; il aura beau vous assurer qu'avant tout il veut savoir la nature et la gravité de son état, ne lui laissez pas comprendre les inquiétudes que vous pourriez concevoir à son sujet.

Je vous offre par avance, cher docteur, l'expression de ma parfaite gratitude.

PAUL DUCHÊNE.

249. — Lettre à un médecin de la ville voisine pour l'appeler en consultation.

Méry, 14 septembre 19...

Monsieur le Docteur,

Hier soir, mon père, qui demeure à X..., a été pris d'une indisposition assez grave. Pas de sommeil cette nuit et de la fièvre. Voulez-vous être assez bon pour venir de suite? Ne lui laissez rien voir des inquiétudes

que pourrait vous inspirer l'état du cher malade, car il s'affecte facilement. Je vous remercie à l'avance de vos soins. Vous nous avez donné à ma famille et à moi des preuves d'un dévouement dont je vous suis toujours bien reconnaissant.

PIERRE RENOUARD.

250. — Lettre d'un jeune homme relevant de maladie à ses parents éloignés.

Beauvais, 9 octobre 19...

Mon cher Père, ma chère Mère,

J'ai été quelque temps sans vous écrire, non par paresse ni par indifférence ; j'étais malade. La crainte de vous alarmer peut-être inutilement m'a fait garder un silence que je me reprochais. Je suis néanmoins très satisfait maintenant de ce retard, puisque, grâce à Dieu, j'ai recouvré la santé et que je puis vous apprendre ma guérison dans la même lettre qui vous annonce ma maladie.

J'ai été bien soigné ici, et c'est ce qui m'a encore affermi dans l'intention que j'avais de ne point troubler votre tranquillité.

Pendant l'agitation de la fièvre, je vous avais sans cesse présents à l'esprit et il me semblait entendre votre voix. Elle me donnait du courage pour souffrir.

Je désire vous voir pour me réjouir avec vous de ma guérison et je vous souhaite une santé aussi bonne que l'est désormais la mienne.

Croyez, chère père et chère mère, à la très vive affection que j'ai pour vous.

A. DELAROCHE.

DEUXIÈME PARTIE

Pétitions au Chef de l'État, aux Ministres. — Lettres aux Généraux et Amiraux, aux Préfets et Sous-Préfets, aux Procureurs généraux, Présidents de Cour et de Tribunal, etc. ; aux Directeurs des grandes Administrations publiques ; aux Avocats, Avoués et Notaires ; aux Archevêques et Évêques ; aux personnes riches et influentes. — Affaires d'intérêt privé ; actes sous seing privé usuels.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

La *Pétition*, que l'on nommait autrefois *Supplique* ou *Placet*, est la demande par écrit adressée au Chef de l'Etat, aux ministres ou à toute autre autorité, en vue d'obtenir justice, grâce ou faveur.

La pétition doit être courte, ceux à qui elle s'adresse, ne pouvant consacrer que fort peu de temps à son examen. Que le style en soit respectueux, précis et d'expression choisie.

RÉDACTION DES PÉTITIONS

On prend pour rédiger une pétition du papier dit *papier ministre* que l'on fait timbrer, si la nature de la demande l'exige. La feuille doit être partagée en deux dans sa

longueur, afin de former une marge aussi grande que la place occupée par l'écriture; cette marge est indispensable pour les annotations, apostilles et recommandations. Si l'on écrit au verso de la page, il faut commencer cette seconde page et les suivantes à la même hauteur que la première, en laissant un espace blanc assez grand en tête de chaque page.

Relatez brièvement, en haut et à gauche de la première page, l'objet de la demande.

Inscrivez ensuite, en vedette, le nom et le ou les titres de la personne à laquelle vous écrivez :

A Monsieur le Président de la République Française.

Puis, après avoir laissé un large espace blanc, répétez ce titre :

Monsieur le Président,

au tiers, au milieu, ou aux deux tiers de la page, suivant qu'on voudra témoigner un plus ou moins grand respect à la personne qui est l'objet de la pétition.

Autant que possible, faites tenir toute la demande dans la première page.

Mettez la date au bas de la pétition, à gauche de la signature. S'il y a envoi de pièces justificatives, mentionnez-les au-dessous de la date. Il convient d'observer à ce sujet qu'il y a de certaines pièces dont il vaut mieux ne pas se dessaisir; on les envoie en *copies certifiées conformes* par les maires, les préfets, etc.

On trouvera plus loin les différentes formules finales en usage pour les pétitions.

Toute pétition doit être signée et indiquer la demeure du signataire.

TIMBRE DES PÉTITIONS

L'article 12 de la loi du 7 brumaire an VII assujettit aux droits de timbre établis (d'après les différentes

dimensions du papier employé) les pétitions et mémoires, mêmes en forme de lettres, adressés aux autorités constituées et à la plupart des administrations publiques.

Les pétitions adressées au Chef de l'Etat sont exemptes de ce droit ; la même exception est faite dans neuf cas qui sont les suivants :

1° Pétitions adressées directement à la Chambre des Députés et au Sénat ;

2° Demandes de congés absolus ou limités, et secours pour les anciens soldats ou militaires en services ;

3° Pétitions des déportés ou réfugiés aux colonies ;

4° Observations des propriétaires relativement au classement parcellaire cadastral, en tant que ces observations sont directement et en temps voulu, remises par les maires ;

5° Réclamations en décharge ou réduction de contributions directes, ayant pour objet une cote inférieure à trente francs ;

6° Réclamations sur la confection des rôles des rétributions mensuelles des écoles primaires ;

7° Réclamations relatives à la liste du jury et des électeurs ;

8° Mémoires adressés au gouvernement et à l'administration des domaines par les Chambres de commerce ;

9° Réclamations contre les frais de vérifications des poids et mesures.

Sauf ces exceptions, les pétitions et mémoires, même en forme de lettres, rédigés sur papier libre et adressés à une autorité, à une administration quelconque, sont soumis au timbre ; en se dérobant à cette obligation, on s'expose aux peines mentionnées par la loi :

Cinq francs d'amende, sans préjudice du décime et du droit de timbre.

LÉGALISATION

On appelle ainsi l'attestation faite par un officier public de l'authenticité des signatures apposées à un acte.

Le maire légalise les signatures des habitants de sa

commune ; le sous-préfet celle du maire ; le préfet celle du sous-préfet ; et le ministre de l'Intérieur celle du préfet.

Les signatures apposées par les maires ou adjoints sur les registres de l'état civil doivent être légalisées par le président du tribunal de première instance de l'arrondissement.

Ces dernières légalisations se paient 0 fr. 25. Les légalisations administratives données par les préfets, sous-préfets et maires, sont gratuites.

Les maires légalisent les actes délivrés par les commissaires de police, par les agents de l'administration, tels que gardes champêtres, gardes forestiers, garde pêches, et par des personnes publiques, comme médecins, chirurgiens, membres des bureaux de bienfaisance, percepteurs des contributions directes, instituteurs, etc.

Quant aux actes passés à l'étranger, et dont on voudrait faire usage en France, il faudrait les faire légaliser, à l'étranger, par le consul ou l'ambassadeur français et viser, en France, par le ministre des Affaires étrangères.

ENVOI DES PÉTITIONS

Si on ne peut déposer la pétition soi-même au secrétariat de l'administration à laquelle on a recours ou la faire remettre par un tiers influent, on l'adressera par la poste sous pli recommandé.

Les pétitions adressées au Président de la République sont reçues à toute heure par le concierge du Palais de l'Elysée.

Il n'est pas permis de chercher à remettre en mains propres une pétition au Chef de l'Etat, qui n'a matériellement pas le temps d'en prendre lui-même connaissance ; il ne peut que la faire examiner, avec l'attention qu'elle mérite, par ses secrétaires.

On adresse des pétitions :

1° Au Chef de l'Etat pour demander une grâce, une récompense, un emploi;

2° A la femme du Chef de l'Etat pour un secours en argent. Elle peut accorder, s'il lui plaît, son concours, *d'ailleurs très indirect*, pour telle ou telle autre demande; mais, personnellement, elle ne peut rien et n'est tenue à rien. Et régulièrement on ne devrait rien lui demander ;

3° Aux ministres, préfets, directeurs des grandes administrations pour tout ce qui est de leur compétence;

4° A toute personne influente par sa fortune, ses titres, ses relations, pour lui demander sa protection ;

5° A la Chambre des Députés et au Sénat pour se plaindre d'un acte violant les lois, la constitution, ou pour attirer l'attention de ces corps politiques sur une question, sur un projet d'intérêt général, etc...

On dit généralement aujourd'hui : *Monsieur le Président de la République, Monsieur le Ministre.*

Mais il n'est jamais permis à un homme bien élevé, surtout quand il écrit comme solliciteur, de refuser à une personne les titres de noblesse qu'elle porte légitimement. Fût-on le plus républicain du monde, il convient d'appeler *duc* un duc, *duchesse* une duchesse, sous peine de manquer aux règles les plus simples et les plus élémentaires de la civilité.

On peut donner aux ministres le titre d'*Excellence.*

Au Pape on dit : *Très Saint Père* et *Votre Sainteté;* c'est de rigueur ; aux Cardinaux : *Monseigneur* et *Votre Eminence* ; aux Evêques : *Monseigneur* et *Votre Grandeur.*

Ces formules ont beaucoup d'importance aux yeux de ceux auxquels on s'adresse ; négligées elles indiqueraient, de la part de celui qui écrit, un manque d'éducation et d'usage.

CHAPITRE PREMIER

PÉTITIONS AU CHEF DE L'ÉTAT

251. — Requête d'une mère pour demander la grâce de son fils condamné à la peine de mort.

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

J'ose invoquer votre clémence pour mon malheureux fils qui peut-être n'en est pas tout à fait indigne. Dans un moment d'emportement, et provoqué par un homme lui-même fort exalté, il s'est porté à des voies de fait : la mort de son ennemi a été la suite de cette lutte funeste. Voilà son crime. Je ne l'excuse pas ; mais un égarement passager sera-t-il donc puni comme l'acte longtemps médité d'un scélérat au cœur endurci ? L'infortuné pour lequel je vous implore, a donné, avant ce fatal événement, de nombreux exemples de courage et de dévouement. L'égarement d'un seul instant ne saurait plonger une famille entière dans le deuil ! Un mot de vous peut nous rendre la vie ou nous abattre à jamais ; votre pardon nous sauve, accordez-le. Nous nous jetons à vos pieds en vous suppliant de prendre pitié de nous.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monsieur le Président,

Votre très humble et très obéissante servante.

X.

(Date et adresse.)

252. — Requête pour demander la grâce d'une personne condamnée au bannissement.

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

Un homme qui, jusqu'à une époque aussi fatale pour lui que regrettable pour nous, avait marché résolument dans la voie de l'honneur, s'est laissé prendre aux sophismes et aux mensonges des déclamateurs politiques, en croyant obéir à des pensées de patriotisme.

On l'a mis en avant ; par faiblesse, par égarement, il est entré dans les rangs des conspirateurs ; le conseil de de guerre de la ..... division militaire, l'a condamné à la déportation en Algérie.

Aujourd'hui, Monsieur le Président, le malheureux, revenu de sa coupable erreur, déteste les principes qui l'ont conduit à sa perte ; il comprend que, sans le savoir, sans le vouloir, il se faisait l'instrument des ambitions d'intrigants ; et il promet de se rattacher désormais aux idées d'ordre.

Pour lui, nous vous supplions, Monsieur le Président, de daigner user du plus beau privilège qu'ait un Chef d'État, en accordant au repentir sincère le pardon complet de la peine encourue, ou du moins, une diminution dans la durée des années de bannissement.

M... n'oubliera point qu'il devra à votre auguste clémence le bonheur de revoir sa patrie.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect
Monsieur le Président,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse).

253. — Recours en grâce écrit par une femme en faveur de son mari condamné à mort.

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

Une femme accablée par le plus affreux désespoir, mère de trois jeunes enfants, se jette à vos pieds et implore la grâce (*ou* la commutation de peine) de son mari condamné à mort par arrêt de la Cour d'Assises de...... ou du Conseil de Guerre de ....., en date du .....

(Après avoir exposé d'une manière succincte les motifs propres à atténuer le crime du condamné, continuer ainsi :)

Puissent les douleurs d'une mère, les pleurs des enfants à qui la loi veut enlever un mari, un père, émouvoir votre cœur si clément et si généreux.

Nous adressons à Dieu de continuelles et ferventes prières, pour qu'il vous accorde, à vous et aux vôtres Monsieur le Président, toutes ses bénédictions.

Dans cette espérance, qui seule me soutient encore, j'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monsieur le Président,

Votre très humble et très obéissante servante.

X.

(Date et adresse.)

254. — Recours en grâce d'une mère en faveur de son fils condamné à mort.

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

Une mère accablée de douleur se jette à vos pieds et implore votre clémence. Mon fils, naguère la consolation

et le soutien de ma vieillesse (*nom et prénoms du fils*) vient d'être condamné à la peine de mort par jugement du..... de la Cour d'assises de..... pour (*indiquer le crime*). Loin de murmurer contre cet arrêt de la justice, j'en reconnais l'équité ; il ne me reste d'espoir qu'en votre clémence.

Me permettez-vous, Monsieur le Président, de vous dire que mon fils est resté de longues années dans la bonne voie. J'étais fière alors de celui dont je demande la grâce.

L'erreur, l'entraînement, les mauvais conseils l'ont poussé à sa perte ; mais mon influence maternelle sur lui est encore grande, et je pourrais le ramener au bien, si vous daigniez lui accorder votre indulgence.

Daignez agréer, Monsieur le Président, l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble servante.

X.

(Date et adresse).

265. — Demande de dispense pour contracter mariage entre beau-frère et belle-sœur.

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous exposer les faits suivants :

Il y a treize mois, un double deuil venait me frapper cruellement : je perdais le même jour ma femme et mon frère. Aujourd'hui j'ai pris la suite des affaires de mon frère, mais le poids en est lourd pour une personne isolée. Ma belle-sœur, mise au courant de ce genre de commerce du vivant de son mari, me rend à la vérité quelques services, mais elle ne peut me consacrer qu'une faible partie de la journée. Aussi, pour remédier à cet état de choses, suis-je décidé à l'épouser, si vous voulez

bien m'accorder la dispense nécessaire pour contracter ce mariage. J'aurais alors une associée intelligente et dévouée, et mes enfants, une mère véritablement digne de ce nom.

Dans l'espoir que vous accueillerez favorablement ma demande, permettez-moi de vous adresser,

Monsieur le Président de la République,

L'hommage de mon profond respect et de mon entier dévouement.

X.

(Date et adresse.)

256. — Demande d'une place dans un château présidentiel.

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

Louis Desrives, sergent-major dans l'infanterie de marine, blessé une fois au Tonkin, une autre fois à Madagascar, et porteur, après treize années de service, d'un congé et de certificats honorables, ose solliciter de votre bienveillance la place de ..... devenue vacante au château de Rambouillet.

Peut-il espérer, Monsieur le Président, que vous prendrez en considération la situation d'un soldat, qui n'a, pour vivre et faire vivre une mère infirme, que sa pension de retraite.

Dans l'espoir d'une réponse favorable à sa requête, il a l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monsieur le Président,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

N.-B. Cette demande peut être également adressée au secrétaire général de la Présidence, à l'Elysée. Joindre copie des états de service dont il a été fait mention plus haut.

257. — Demande d'une pension pour une veuve dont le mari est mort dans un service public.

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous exposer que mon mari, Pierre Morin, employé des Douanes, en résidence à ....., blessé en voulant arrêter des contrebandiers, est mort victime de son devoir.

Je reste avec quatre enfants, dont l'aîné n'a encore que onze ans, ayant pour unique ressource la pension accordée aux veuves des employés de la Douane, pension très insuffisante pour élever une nombreuse famille.

Votre générosité, Monsieur le Président, est si connue que j'ose solliciter, par votre intermédiaire, un secours annuel de l'administration, pour moi et mes pauvres enfants; ils apprendront de bonne heure à bénir votre nom et à prier pour vous.

Dans l'espoir d'une réponse favorable à cette supplique, je suis avec le plus profond respect,

Monsieur le président,
Votre très humble et très obéissante servante.

X.

(Date et adresse.)

N.-B. A l'aide de légers changements, cette formule de pétition servira aux veuves des divers fonctionnaires ou employés.

258. — Demande d'un secours pour une veuve.

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

C'est à votre inépuisable bonté qu'ose recourir aujourd'hui une malheureuse veuve, mère de quatre enfants

en bas âge. Nous n'avons plus de soutien; nous souffrons toutes les privations, toutes les douleurs de la misère.

Un secours accordé par vous, Monsieur le Président, vous vaudra, avec la plus vive reconnaissance d'une famille infortunée, les bénédictions du Ciel que nous ne cesserons de demander pour notre auguste bienfaiteur.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monsieur le Président,

Votre servante très humble et très obéissante.

X.

(Date et adresse.)

N. B. Avoir bien soin de toujours joindre à ces sortes de demandes les certificats attestant les faits énoncés dans le corps de la lettre.

259. — Demande d'un bureau de tabac.

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

Je suis veuve d'un officier décoré et mère de quatre enfants; mes faibles ressources ne me suffisent pas pour les élever, et les économies que j'avais pu faire à grand' peine, du vivant de mon mari, vont bientôt être épuisées. N'ayant en perspective que la gêne et les plus dures privations, j'ose recourir à votre inépuisable bonté. Un des bureaux de tabac de Tours est vacant; je vous supplie, Monsieur le Président, de m'en faire accorder le bénéfice.

Un grand nombre de demandes, semblables à celle-ci, vous sont adressées chaque jour. Cette considération ne m'a pas empêché de vous présenter cette requête,

sachant votre auguste bienveillance, à l'égard de ceux qui ont versé leur sang pour la patrie.

Je suis, avec le plus profond respect,

Monsieur le Président,

Votre servante très humble et très obéissante.

X.

(Date et adresse.)

260. — Autre demande d'un bureau de tabac par un ancien militaire.

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

J'ai eu l'honneur de prendre part à l'expédition de..... en qualité de sergent-major au ..... régiment de ..... Amputé de la jambe droite, à la suite d'une blessure reçue à ....., j'ai dû rentrer dans mes foyers, avec le regret de ne pouvoir servir plus longtemps.

Tout le monde connaît, Monsieur le Président, votre sollicitude pour le soldat. La pension que me sert l'État m'a suffi tant que j'ai été seul; mais depuis cinq ans, les charges de famille pèsent lourdement sur moi, car j'ai trois enfants.

Un des bureaux de tabac d'Issoire est vacant; je vous supplie, Monsieur le Président, de me l'accorder en considération de mes modestes et loyaux services.

Je suis avec le plus profond respect,

Monsieur le Président,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

X

(Date et adresse.)

261. — Demande de la croix de la Légion d'honneur par un militaire retraité.

A Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président,

Un militaire en retraite, possesseur de certificats ci-joints, constatant le nombre de ses campagnes, les batailles auxquelles il a pris part, les blessures qu'il a reçues au service du pays, vous supplie d'accueillir favorablement la demande qu'il ose vous adresser pour obtenir la croix de la Légion d'honneur (*ou* la médaille militaire).

Puisse l'examen des pièces, offertes ici à l'appui de cette requête, avoir quelque valeur à vos yeux et me valoir votre sollicitude, bienveillante toujours aux serviteurs de la patrie, si modestes soient-ils.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monsieur le Président,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

262. — Demande pour rentrer dans une fonction dont on a été destitué.

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

Percepteur depuis de longues années à ..., je viens d'être destitué sans que rien, dans ma conduite, ait motivé cette disgrâce.

De faux rapports avaient sans doute été adressés contre moi à Monsieur le Ministre des finances ; j'ai la conscience de n'avoir pas manqué aux devoirs de ma charge.

Cette conviction m'inspire la hardiesse de m'adresser directement à vous, Monsieur le Président, dans l'espérance que vous daignerez ordonner une enquête sur moi. Un homme, dont les actes sont à l'abri de tout reproche, ne se voit pas, sans une grande douleur, enlever ses fonctions et ne peut se résigner à d'injustes soupçons contre sa probité, dont il est encore plus jaloux que des avantages matériels d'une charge publique.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monsieur le Président,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

263. — **Demande d'indemnité.**

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

Charles-Gustave Desgenets ose s'adresser à votre haute et auguste bienveillance, relativement à une indemnité qu'il sollicite. (*Expliquer en détail l'objet de la réclamation.*) Si vous daignez, Monsieur le Président, ordonner qu'on vous fasse un rapport sur l'objet de cette réclamation, vous trouverez sans doute très réels les droits du soussigné.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monsieur le Président,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

264. — Supplique à la femme du Président de la République. — Demande de secours.

A Madame .... Palais de l'Élysée.

Madame,

Le 13 mars dernier, un couvreur travaillant à la réparation de l'église de ...... (*ou* du château de ......) a été précipité de la hauteur de ....., par suite de l'éboulement d'un mur. Mon mari, Pierre Laurent, maçon, âgé de trente-trois ans, averti de l'accident, est accouru aussitôt pour porter aide à son camarade; mais en voulant le dégager des décombres, il a eu lui-même le bras gauche et la jambe droite brisés.

Les graves blessures de mon mari le mettent, pour longtemps, dans l'impossibilité de travailler; et nous voici, avec nos quatre enfants, dont le plus âgé n'a que sept ans, plongés dans une affreuse misère.

Nous recourons à votre charité si connue, Madame; une aumône nous aiderait à faire face aux dépenses les plus indispensables. Avec quelle ardeur nos pauvres enfants adresseront au ciel leurs ferventes prières pour leur généreuse bienfaitrice!

Je joins à ma demande les attestations des témoins de l'acte de courage de mon mari et un certificat du maire établissant que nous n'avons, par nous-mêmes, aucune ressource.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Madame,

Votre très humble et très obéissante servante.

X.

(Date et adresse

265. — Autre demande de secours.

A Madame .... Palais de l'Élysée.

Madame,

Je vous demande la permission de vous exposer que je viens de perdre mon mari à la suite d'une longue maladie qui a épuisé nos faibles économies. Et me voici, avec quatre enfants, dans la plus affreuse douleur et dans la plus cruelle misère.

Votre générosité, Madame, est inépuisable ; et j'ai entendu si souvent louer vos bienfaits que j'ose implorer votre pitié.

Nous contracterons, mes enfants et moi, le devoir si doux de prier Dieu, tous les jours de notre vie, pour notre auguste bienfaitrice.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Madame,

Votre servante très humble et très obéissante.

X.

(Date et adresse.)

266. — Pour demander audience au Président de la République.

A Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président,

J'ose solliciter de votre bienveillance une audience particulière, à l'effet de vous présenter une requête au sujet de .....

Dans l'espoir que voudrez bien m'accorder cette faveur,

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur le Président,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

N. B. Cette demande d'audience peut être utilement adressée au Secrétaire général de l'Élysée.

267. — Pour demander audience à la femme du Président de la République.

A Madame .... Palais de l'Élysée.

Madame,

Je n'aurais pas osé solliciter de votre bienveillance l'honneur d'une audience pour vous entretenir au sujet de ......, si je ne savais que votre bonté est aussi grande que vos instants sont précieux. L'on m'a dit, Madame, que vous croyiez toujours employer utilement votre temps, quand à vos bienfaits antérieurs vous pouviez joindre un bienfait nouveau.

C'est pourquoi, j'ose espérer, Madame, que vous daignerez m'admettre en votre présence.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Madame,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

CHAPITRE II

DEMANDES AUX MINISTRES

---

268. — **Demande d'audience particulière à un ministre.**

A Son Excellence Monsieur le Ministre de .....

Monsieur le Ministre,

Désireux de soumettre à votre bienveillante attention un projet relatif à.... (*Exposer en peu de mots l'objet pour lequel on sollicite audience.*) je vous prie instamment de vouloir bien me donner une audience particulière, et, si vous m'accordez cette faveur, de m'indiquer le jour et l'heure où il vous plaira de m'admettre en votre présence.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

269. — **Demande de billets pour visiter certains établissements nationaux.**

A Son Excellence Monsieur le Ministre de .....

Monsieur le Ministre,

Je désirerais profiter d'un très court séjour que je fais à Paris pour visiter (*Nom de l'établissement.*) en compagnie de... personnes.

J'ose donc prier Votre Excellence d'autoriser son chef de cabinet à me donner des billets d'entrée pour cet établissement.

Je vous prie d'agréer à l'avance, Monsieur le Ministre mes vifs remerciements,

Et j'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date, adresse et timbre pour réponse.)

270. — **Demande du brevet de la Légion d'honneur.**

A Son Excellence Monsieur le Grand Chancelier de la Légion d'honneur.

Monsieur le Grand Chancelier,

J'ai été nommé membre de la Légion d'honneur le 5 janvier 19.. et je viens vous solliciter d'avoir la bonté d'ordonner qu'un brevet sur parchemin, constatant mon titre de chevalier de l'ordre, me soit délivré.

Ci-inclus le récépissé de Monsieur le Receveur particulier des Finances de la commune de.... que j'habite, pour attester que j'ai fait le versement de......... comme droit de chancellerie, conformément au dernier décret.

Je suis avec un profond respect,

Monsieur le Grand Chancelier,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse).

271. — Demande d'une permission pour communiquer avec un détenu.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de la Justice.

Monsieur le Ministre,

En vertu d'un mandat d'arrêt décerné par M. le Procureur de la République, mon frère a été mis en prison à ......, sous la prévention de recel.

Sûr de son innocence, qu'il lui sera facile d'établir, il n'a opposé aucune résistance à la force publique.

Depuis un mois (*Indiquer le temps*), j'ai vainement demandé l'autorisation de communiquer avec lui, ou, tout au moins, de lui remettre les papiers nécessaires à sa défense et les habillements dont il a besoin.

J'ose espérer que vous voudrez bien, Monsieur le Ministre, empêcher la continuation de ces rigueurs qui ne sont pas dans la loi, la peine du secret n'ayant pas été imposée à mon frère. Et je vous supplie de donner des ordres pour que je puisse immédiatement voir le malheureux prisonnier.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

272. — Plainte au même contre un maire.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de la Justice.

Monsieur le Ministre,

Le 20 du mois de mai dernier, j'ai été cité à comparaître à l'audience de police municipale, tenue par le

le maire de la commune de ..... arrondissement de ..... département de ....., à l'effet de répondre à l'accusation d'avoir traversé à cheval un terrain ensemencé, appartenant au sieur L..., domicilié en ladite commune.

Sans vouloir m'admettre à faire valoir mes moyens de défense, sans tenir compte de l'absence de procès-verbal et de témoins, M. le Maire m'a condamné à une amende de 20 francs, comme dommages et intérêts, et à vingt-quatre heures de prison.

Sûr de mon innocence, qu'il m'est facile de prouver, j'ai demandé à M. le Maire de me faire délivrer copie dudit jugement; il s'y est refusé en me sommant d'obéir à la loi.

J'ose donc, Monsieur le Ministre, vous dénoncer ce acte, comme un abus d'autorité, comme une illégalité flagrante; et je vous prie d'ordonner qu'il me soit immédiatement remis copie du jugement, afin que je me pourvoie devant qui de droit pour le faire annuler.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

273. — Demande d'un acte de l'état civil qui se trouve à l'étranger.

A Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères.

Monsieur le Ministre,

Mon frère, Anatole Morin, natif de Paris, s'est embarqué pour New-York le 2 janvier 19.. et j'ai su, par voie indirecte, qu'atteint du choléra, il est mort dans cette ville le ..... Je sollicite respectueusement Votre Excel-

lence de vouloir bien ordonner qu'une copie authentique de son acte de décès me soit remise, en même temps qu'un état aussi détaillé que possible de sa succession, consistant en marchandises et en valeurs par lui emportées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma sincère gratitude pour ces renseignements qui me seront de la plus grande utilité.

Je suis, avec un profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

274 — Demande de renseignements sur un parent habitant à l'étranger ou aux colonies.

A Monsieur le Ministre des Colonies.

Monsieur le Ministre,

Le sieur Andrade, Frédéric-Charles, né à Paris le 15 juillet 1877, a quitté la France le 3 août 1897, et depuis lors, n'a donné aucune nouvelle, aucun signe d'existence.

Les membres de sa famille, ayant besoin de sa signature ou de son acte de décès, m'ont chargé d'être leur interprète auprès de vous pour que vous voulussiez bien ordonner des recherches à son sujet, recherches qui nous apprendront le lieu de sa résidence s'il est vivant, ou, s'il est mort, le jour et l'endroit où s'est produit son décès.

Nous n'avons malheureusement, Monsieur le Ministre, que peu de renseignements à vous donner, et encore n'est-ce que des renseignements officieux, de source indi-

recte : le sieur Andrade est parti d'abord pour Boston, où il est resté trois ans, et, il y a dix-huit-mois, nous avons appris qu'il a été vu à la Nouvelle-Orléans; il est toujours, paraît-il, fermement décidé à rester sans communication avec sa famille.

Nous vous serions obligés de donner des ordres pour que nous ayons des renseignements précis à son égard, s'il est vivant, ou copie de son acte de décès, s'il est mort.

Veuillez agréer, avec l'assurance de notre parfaite considération,

Monsieur le Ministre,
L'hommage de notre profond respect.

X.

(Date et adresse.)

275. — Plainte contre un avoué.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de la Justice.

Monsieur le Ministre,

J'ose porter devant vous une plainte déjà adressée par moi à la Chambre de discipline des avoués de .... et à Monsieur le Procureur de la République; mais qui, sans doute, n'a pu être examinée avec assez de soin, puisque j'attends encore qu'on me rende justice, depuis le mois de ..... 19...

Le sieur M..., avoué au tribunal de première instance, ne se contentant pas des frais taxés que j'offre de lui payer, se croit fondé à exiger, en outre, pour frais et démarches par lui non justifiés, la somme exorbitante de 800 francs; il refuse de me remettre mes pièces jusqu'à ce que j'aie fait droit à ces prétentions exagérées.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien ordonner l'examen de cette affaire, et, par suite, la

remise des pièces dont j'ai un extrême besoin pour le règlement d'une succession.

Je compte avec confiance sur votre justice et je suis avec un profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

276. — Demande de naturalisation.

A Son Excellence Monsieur le Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice.

Monsieur le Ministre,

Je sollicite de votre bienveillance l'insigne faveur d'être naturalisé Français.

Né en 18.., à Lyon, d'un père Espagnol, et d'une mère Italienne, j'ai toujours habité la France, que je considère comme ma vraie patrie.

Les certificats ci-joints constatent ce que j'avance.

Je promets, d'ailleurs, de remplir toutes les conditions prescrites par la loi du 11 décembre 1849, relatives à la naturalisation.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accueillir ma demande, je vous prie d'agréer, à l'avance l'expression de ma vive gratitude,

Et je suis, Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

277.— Demande de passeport pour l'étranger.

*A Son Excellence Monsieur le Ministre
des Affaires étrangères.*

Monsieur le Ministre,

Le sieur (*nom et prénoms*), appelé par des affaires urgentes en Espagne, vous prie de lui faire accorder, dans le plus bref délai, le passeport qui lui est nécessaire pour circuler dans ce pays.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, qu'il est avec un profond respect, votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

278.— Demande d'une place

A Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Monsieur le Ministre,

Un ancien militaire qui a fait les campagnes du Maroc et la guerre de 1914, qui a été blessé une fois devant X...., une autre fois devant Y...., ainsi que le constatent les certificats ci-joints, ose solliciter de votre bienveillance la place de *(indiquer la place)*, aujourd'hui vacante par la mort du titulaire. Il espère que les titres qu'il croit posséder à mériter cette grâce, paraîtront avoir quelque prix aux yeux de Votre Excellence.

Jamais, jusqu'à ce jour, il n'avait rappelé ses modestes

et longs services. Rentré dans ses foyers, il n'aura d'autres ressources que celles que vous lui accorderez en accueillant favorablement sa demande.

Il a l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre, votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

279. — Demande d'autorisation pour établir une fabrique (1).

A Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Monsieur le Ministre,

En conformité au décret du 19 octobre 1810, demande faite par moi à M. le Préfet du département du Puy-de-Dôme, pour être autorisé à élever une fabrique de produits chimiques dans le village de Broc, canton de..., arrondissement de..., a été affichée dans les communes environnantes, dans un rayon de 15 kilomètres du lieu désigné pour mon établissement.

Aucune opposition n'ayant été mise en avant contre ce projet, et les habitants voyant, dans cet établissement, une source de travail et de richesse, j'ose vous prier de vouloir bien m'accorder l'autorisation nécessaire.

En attendant votre décision, j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

---

(1) Dans beaucoup de cas, cette demande peut être adressée directement au préfet du département.

280.— Plainte contre un arrêté préfectoral.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Monsieur le Ministre,

J'ose signaler à votre justice un arrêté de M. le Préfet du département de....., en date du 20 mars dernier; il me semble contraire aux lois. En voici la teneur :

(*Donner le texte de l'arrêté.*)

Non seulement cet arrêté blesse mes intérêts les plus légitimes et ceux des habitants de la commune de...., mais il est entaché d'illégalité.

(*Dire comment et pourquoi.*)

Je viens donc, Monsieur le Ministre, solliciter de votre justice une décision annulant ou, tout au moins, modifiant grandement l'arrêté dont je me plains avec tant de raison.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monsieur le Ministre,

De Votre Excellence,
Le très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

281.— Demande d'un brevet d'invention.

A Son Excellence Monsieur le Ministre du Commerce,

Monsieur le Ministre,

J'ose vous prier de vouloir bien m'accorder un brevet d'invention de..... (cinq, dix ou quinze années), pour

281. — Demande d'un brevet d'Invention.

A MONSIEUR LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Monsieur le Ministre

Inventeur { Nom ....
Prénoms ....
Adresse ....
Nationalité ....

.... *l'honneur de vous adresser la demande d'un* ....
.... *Brevet d'invention de quinze années*

Titre { *pour* ....
....
....

A cette demande sont annexés, suivant le bordereau ci-dessous détaillé :
1° – Un mémoire descriptif en double expédition;
2° – .... dessin en double expédition

Convention Internationale { (1) ....
(Indiquer la date du premier dépôt et le pays dans lequel il a eu lieu)
....

Ajournement de la délivrance à un an { (2) ....
....

BORDEREAU DES PIÈCES DÉPOSÉES

Conformément à l'article 5 de la loi du 5 juillet 1844

1° Mémoire descriptif : Original (.......... pages)....	1
2° — — Duplicat (» pages)....	1
3° Dessin : Original (.......... planche)..........	
4° — Duplicata (» planche)..........	
5° Demande adressée à Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie..................	1
TOTAL...............	

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect

(DATE) :

(SIGNATURE) : ....

A Monsieur le Ministre
du Commerce et de l'Industrie.

Office National de la Propriété Industrielle
Au Conservatoire National des Arts et Métiers
292, Rue Saint-Martin
Paris (3° Arrt)

N. B. Si la demande est présentée par un mandataire, il écrira avant le nom du demandeur : " *Au nom et comme mandataire de* " Le mandataire devra indiquer son adresse.

---

(1) Le demandeur indique ici, s'il y a lieu, la date du premier dépôt qu'il a effectué pour la même invention, dans un pays étranger ayant adhéré à la Convention internationale du 20 Mars 1883. — L'article 4 de cette convention stipule que tout breveté ayant déposé

La demande d'un brevet d'invention est faite sur papier libre et doit être déposée au Secrétariat de la Préfecture pour les départements, ou à l'Office National de la Propriété Industrielle à Paris.

Les pièces suivantes doivent êtres annexées à cette demande :

1° — Un mémoire descriptif en double expédition. — Cette description devra être claire, exacte et aussi succincte que possible : un nombre déterminé de lignes ne peut d'ailleurs être accepté sans autorisation de l'Administration. — Le mémoire ne peut être écrit que sur le recto de la feuille et doit mesurer 21 cm. de large sur 33 de haut.

2° — Un ou plusieurs dessins en double expédition : l'une sur bristol, l'autre sur toile ou papier ayant un format de 21×33 ou 42×33 avec une marge extérieure de 2 cm. Les dessins doivent être exécutés correctement et porter des indices de référence pour aider à l'intelligence de la description.

3° — Un récépissé constatant le paiement de la première annuité de la taxe.

Cette taxe est de 500 frs, 1.000 frs, ou 1.500 frs selon que le brevet est demandé pour 5, 10 ou 15 années, payable par annuités de 100 frs. — En pratique, les demandes sont de 15 ans puisque, comme il suffit de ne plus payer les annuités pour faire tomber le brevet dans le domaine public, on peut lui donner ainsi la durée que l'on désire.

N. B. — La durée des brevets n'est susceptible d'aucune prolongation. Néanmoins, les brevets arrivant à échéance de 1914 à 1919 ou déposés depuis Août 1914, et dont l'exploitation n'a pu être continuée normalement pendant la guerre, pourront faire l'objet d'une demande de prolongation, ainsi que le dispose une loi récente non encore promulguée, prolongation qui sera accordée par une Commission spéciale après examen des titres des brevetés.

---

un brevet d'invention dans l'un des pays contractants bénéficie d'un délai de priorité de un an pour déposer la même invention dans l'un ou plusieurs des autres pays contractants.

Les pays ayant adhéré à la Convention internationale du 20 Mars 1883 sont les suivants : France, Allemagne, Angleterre, Australie, Autriche, Belgique. Brésil. Cuba Danemark, République Dominicaine. Espagne, États-Unis d'Amérique. Hollande, Hongrie. Italie, Japon, Maroc, Mexique, Norvège. Portugal, Suède. Suisse. Tunisie, Serbie, Trinidad, Tobago, Indes Néerlandaises. Surinam et Curaçao. Les Açores et Madère.

(2) L'article II de la loi du 8 avril 1902 portant modification à la loi du 5 juillet 1844, stipule que le brevet peut n'être délivre qu'un an apres le dépôt de la demande, si le demandeur en fait la réquisition expresse. On peut donc être assuré que pendant un an, tout en étant en vigueur et pouvant être exploité valablement, le brevet ne sera pas imprimé et restera secret. — Cette réserve ne peut pas être faite par les brevetés bénéficiant déjà des délais de priorité accordés par l'article 4 de la Convention internationale, ou ayant obtenu un certificat de garantie dans une exposition autorisée (loi du 13 Avril 1908).

284. — Demande d'admission dans un asile national.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous exposer qu'employé à la construction du Grand Palais aux Champs-Elysées en 1900 j'ai été, par suite d'une chute, grièvement blessé et qu'il m'a fallu me résigner à l'amputation du bras droit. Agé de 56 ans, hors d'état de continuer mon travail de maçon, j'ose solliciter de votre bienveillance mon admission dans un asile national.

Je joins à ma demande la déclaration du maître maçon sous les ordres duquel j'étais, quand m'arriva ce funeste accident, et un certificat du maire de ma commune.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre, votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

285. — Réclamation d'une somme due à un militaire mort.

A Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous exposer que le sieur Pierre Goujeau, ancien militaire pensionné, est mort le 10 mars

dernier, ainsi que le constate l'acte de décès ci-joint, et qu'il est dû, pour arrérages échus de sa pension jusqu'au jour de son décès, une somme de cent trente francs.

En ma qualité de seul héritier de feu le sieur Goudeau, ainsi que l'attestent les pièces accompagnant l'acte de décès, j'ose vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien me donner l'autorisation nécessaire pour toucher la susdite somme devenue propriété mobilière.

Je suis, avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre, votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

286. — Demande d'un extrait de l'état des services militaires (1).

A Son Excellence Monsieur le Ministre de la Guerre.

Monsieur le Ministre,

Désireux d'avoir un état authentique de mes services militaires, j'ose vous prier d'avoir la bonté de me le faire délivrer.

Ci-jointes la note de mes trente années de service et l'indication de mes campagnes aussi exacte que ma mémoire me la fournit.

Je suis, avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre, votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

---

(1) Avec quelques modifications, même formule quand il s'agit de marins.

287. — Demande de certificat constatant la disparition d'un militaire.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de la Guerre.

Monsieur le Ministre,

Le sieur Paul Renard, né à Loches, département l'Indre-et-Loire, sous-officier au 152e d'infanterie, 2e bataillon, 2e compagnie, a disparu le 22 août 1914, à la bataille de Charleroi ; depuis ce temps il n'a pas donné le moindre signe de vie. Cependant son nom ne figure ni sur la liste des morts, ni sur celle des blessés reçus alors dans les ambulances et dans les hôpitaux militaires.

Le soussigné, Joseph Renard, son frère, domicilié dans ladite commune, après avoir fait et fait faire toutes les démarches requises en pareille circonstance, dans les bureaux de votre ministère, n'a pu obtenir aucun renseignement.

Il ose donc vous prier de vouloir bien lui faire délivrer un certificat constatant la disparition de Paul Renard et l'inscription de son nom sur les contrôles de la compagnie, avant cette disparition.

Le soussigné a un extrême besoin de cette attestation, pour faire prononcer l'absence de son frère afin de pouvoir procéder au partage de la succession paternelle.

Il a l'honneur d'être, avec un profond respect, Monsieur le Ministre, votre très humble et très obéissant serviteur,

X.

(Date et adresse.)

288. — Demande d'une retenue sur la solde d'un militaire.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de la Guerre.

Monsieur le Ministre,

Marie-Jeanne M..., femme du sieur M..., ancien militaire retraité, jouissant d'une pension de 750 francs et demeurant à ....., arrondissement de ....., département de ....., demande la permission de vous exposer que son mari l'a abandonnée avec deux enfants en bas âge, complètement à la charge de leur mère ; il leur refuse le moindre secours.

Pleine de confiance en votre justice et en votre bonté, la soussignée vous supplie de vouloir bien ordonner qu'il soit fait retenue du tiers de la retraite de son mari, homme encore très valide et fort capable d'exercer une profession lucrative.

Ci-joint un certificat du maire de la commune habitée par la réclamante, pour constater la vérité des faits énoncés.

Elle a l'honneur d'être, avec un profond respect, Monsieur le Ministre, votre très humble et très obéissante servante.

X.

(Date et adresse.)

289. — Demande de secours pour la veuve d'un militaire.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de la Guerre.

Monsieur le Ministre,

Louis-François Méchin, mon mari, maréchal des logis aux spahis, 1er régiment, 2e escadron, a été tué le 10 mars

dernier dans l'affaire de ..... et me laisse avec deux enfants en bas âge, ayant pour unique ressource la pension que le gouvernement alloue aux veuves de militaires.

Le certificat, ci-joint, du colonel du régiment de feu mon mari, affirme son courage dans l'affaire où il a succombé, en se sacrifiant sans regret pour la patrie; au nom de ce dévouement, j'ose solliciter un secours supplémentaire qui me permette d'élever mes enfants.

Je vous supplie donc de daigner écouter favorablement la demande d'une pauvre veuve, d'une malheureuse mère de famille. Elle fonde beaucoup d'espoir en votre justice et votre humanité.

Et elle a l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre, votre servante très humble et très obéissante.

X.

(Date et adresse.)

290. — Demande de permission pour se marier par un officier sous les drapeaux.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de la Guerre.

Monsieur le Ministre (1),

Le soussigné Charles-Anatole Dumoustier, âgé de trente-cinq ans, natif de Saint-Germain-en-Laye, département de Seine-et-Oise, capitaine au 46e régiment d'infanterie de ligne, 2e compagnie, 3e bataillon, chevalier de la Légion d'honneur, en garnison à Tours, a l'honneur de

vous exposer que, par suite d'arrangements de famille et de convenances réciproques, un mariage est projeté entre lui et Mademoiselle Marie Lucinière, dont la famille habite Blois. Ce mariage ne devait se faire qu'à une époque éloignée, mais la mort du sieur Lucinière rend orpheline la jeune fille déjà privée de sa mère depuis un an.

Le soussigné vous demande de prendre en considération ce double deuil et de l'autoriser à épouser Mademoiselle Lucinière.

Il a l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre, votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

291. — **Demande d'admission à l'Hôtel des Invalides.**

A Son Excellence Monsieur le Ministre de la Guerre.

Monsieur le Ministre,

Pierre-Jean-Baptiste Langlois, né à ....., canton de ....., arrondissement de....., département de ....., tirailleur au 1er régiment de turcos, ayant déjà servi quinze ans, blessé deux fois à..., se permet de vous exposer que ses blessures ayant nécessité l'amputation du bras gauche et de la jambe droite, il se trouve non seulement impropre au service militaire, mais à tout autre travail. Il sollicite de votre bonté son admission aux Invalides.

Ci-joint les certificats de ses chefs attestant sa bonne conduite au régiment et son courage dans plusieurs expéditions; un certificat du maire de la commune qu'il habite présentement, constatant qu'il n'a d'autre ressource que l'asile où il désire être reçu.

Il a l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre, votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

292. — Demande d'une bourse dans un lycée.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Instruction publique.

Monsieur le Ministre,

Mon mari, le sieur Jean de Melleville, lieutenant au 3e régiment de ligne, 2e bataillon, 3e compagnie, est mort à Verdun le 17 juin dernier, me laissant veuve avec trois enfants, dont deux sont encore en bas âge et dont l'aîné a dix ans ; c'est pour celui-ci que j'ose solliciter votre bienveillance. Je serais bien heureuse et bien reconnaissante s'il pouvait être admis comme boursier au lycée de ....., ma seule ressource étant ma pension de veuve d'officier.

Ci-jointes les pièces attestant la mort de mon mari et contatant que je n'ai pas les ressources nécessaires pour élever mes enfants et donner à mon aîné, en particulier, une éducation qui lui permette de suivre à la fois les nobles exemples et la carrière de son père.

J'ai beaucoup d'espoir, Monsieur le Ministre, en votre bonté si connue ; vous prendrez sans doute pitié d'une pauvre mère et de ses trois enfants.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre, votre servante tres humble et très obéissante.

X.

(Date et adresse.)

293. — Même demande.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Instruction publique.

Monsieur le Ministre,

Le soussigné, Augustin Dubreuil, marchand de fer à Rethel (Ardennes), demande la permission de vous exposer que son fils Louis Dubreuil, âgé de seize ans, a suivi, avec un succès croissant de classe en classe, les cours d'enseignement secondaire du collège communal de Rethel depuis la huitième jusqu'à la rhétorique inclusivement; il désirerait se préparer aux examens de l'École Polytechnique, mais il lui faut pour cela suivre un cours de mathématiques spéciales.

Or les ressources du soussigné ne lui permettent pas, à son grand regret, de payer une pension, ni même une demi-pension dans un lycée.

Il a huit autres enfants très jeunes, un vieux père à soutenir; son commerce lui fournit juste de quoi élever sa famille dans une condition modeste. Voilà pourquoi il fait appel à votre haute bienveillance en vous priant de jeter un coup d'œil favorable, d'une part, sur le certificat délivré par le directeur du collège de Rethel qui atteste la bonne conduite de Louis Dubreuil et son aptitude particulière pour les mathématiques, d'autre part sur le certificat de Monsieur le Maire de Rethel, constatant l'extrême modicité de nos ressources pécuniaires.

Le soussigné ose espérer, Monsieur le Ministre, que vous daignerez accorder au jeune Louis Dubreuil la faveur d'une bourse entière au lycée de Lille.

Le soussigné est, avec un profond respect, Monsieur le Ministre votre très humble et très obéissant serviteur.

X.

(Date et adresse.)

294. — Demande de passage gratuit en Tunisie sur un bâtiment de l'État.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de la Marine.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous exposer qu'ayant formé le projet de me rendre en Tunisie, pour m'y établir avec ma famille, composée de ma femme et de deux garçons, l'un âgé de seize ans et l'autre de dix-sept ans, dans le but d'y exploiter une concession, j'ai liquidé ce que je possède, et j'ai réuni une somme dont je justifierai la possession à qui de droit, si cela est nécessaire.

Je viens, en conséquence, solliciter le passage gratuit pour moi et ma famille sur un bâtiment de l'Etat.

Je joins ici un certificat du maire de la commune que j'habite constatant ma moralité, ma position pécuniaire et mon aptitude comme agriculteur à mettre en valeur la concession qui m'a été accordée. J'ose espérer qu'après examen, vous daignerez accueillir favorablement ma demande.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre, votre très humble et très obéissant serviteur.

X

(Date et adresse.)

CHAPITRE III

LETTRES AUX GÉNÉRAUX ET AMIRAUX

---

295. — Lettre d'une dame à un général pour lui recommander un jeune militaire, son parent.

A Monsieur le Général... commandant
la subdivision militaire de...

Mon Général, ou Mon cher Général, ou Général,

Je ne présume pas assez de mon crédit auprès de vous pour une grâce trop difficile à obtenir; mais, comme vous accordez volontiers votre protection à tous les gens de cœur, je vous la demande pour un jeune homme de mes parents qui aura l'honneur de vous remettre ma lettre. Il répondra assurément par ses actions et sa conduite à la bienveillance dont vous voudrez l'honorer.

Si vous prenez en considération, mon cher général, la prière que je vous adresse, je vous en serai infiniment reconnaissante.

Je vous offre à l'avance, mon cher Général, toute ma gratitude, avec l'expression de la haute estime que votre

bonté autant que votre bravoure inspirent à ceux qui vous connaissent.

Elise de Noirmont.

(Date et adresse.)

296. — Demande d'une permission de se marier; un sous-officier à son général.

Au Général X... commandant la subdivision militaire de...

Mon Général,

Pierre Chevalier, adjudant au 83e régiment de ligne, 1er bataillon, 1re compagnie, en garnison au Mans, natif de Saint-Georges, arrondissement de Villefranche, département du Rhône, ayant déjà passé huit ans et demi sous les drapeaux, a l'honneur de solliciter de votre bonté une permission qui l'autorise à contracter mariage avec la demoiselle Charlotte Vauthier, demeurant dans cette ville. Cette union lui procurerait un établissement très avantageux, et lui permettrait, avec du travail et de la persévérance, d'arriver promptement à une aisance relative.

Comme l'époque où il obtiendra son congé est assez rapprochée, et que sa conduite au corps n'a jamais donné lieu à un reproche, ni même à une observation, il espère en votre bienveillance pour voir sa demande accueillie favorablement.

Dans cet espoir, il vous prie d'agréer,
Mon Général,
Les plus respectueux hommages.

Pierre Chevalier.

(Date et adresse.)

297. — Demande de congé pour un soldat.

Au Général..., commandant la subdivision militaire de...

Mon Général,

Paul-Louis Gosselin, soldat au 38e de ligne, aujourd'hui en garnison à..., demande la permission de vous exposer que sa santé est de plus en plus affaiblie, ainsi que l'atteste le certificat ci-joint du chirurgien-major, et lui rend très pénible le service militaire.

Il sollicite donc de votre bienveillance et de votre humanité un congé définitif, qui lui permette de rentrer dans ses foyers, afin de pouvoir se soigner et se guérir.

Il a l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Mon Général,

Votre très humble et très obéissant subordonné.

PAUL GOSSELIN.

(Date et adresse.)

---

(1) Cette lettre peut être adressée dans des circonstances analogues par un marin à son amiral.

CHAPITRE IV

LETTRES AUX PRÉFETS ET SOUS-PRÉFETS

---

298. — **Demande d'un port d'armes au préfet.**

A Monsieur le Préfet du département de...

Monsieur le Préfet,

Propriétaire d'un domaine situé dans la commune de..., arrondissement de..., et imposé à la somme de... ainsi qu'il appert par les certificats du maire et par les quittances du percepteur des contributions de ladite commune, je vous prie de vouloir bien m'acorder une permission de port d'armes, sous la condition acceptée par moi de me conformer aux prescriptions légales.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Préfet, d'agréer l'assurance de ma respectueuse considération.

P. Morel.

(Date et adresse.)

299. — Demande d'un permis de chasse à la préfecture (1)

A Monsieur le Préfet du département de...

Monsieur le Préfet,

Le soussigné, Paul-Louis Dumoulin, fermier, demeurant à Saint-Lucien-de-Beauvais, vous prie de vouloir bien lui faire délivrer un permis de chasse.

Il a l'honneur d'être, Monsieur le Préfet, votre très respectueux serviteur.

P.-L. DUMOULIN.

(Date et adresse.)

300. — Demande en paiement de travaux ou fournitures.

A Monsieur le Préfet du département de...

Monsieur le Préfet,

Le 25 avril dernier, j'ai fait, pour l'administration et par son ordre, des travaux (*Expliquer la nature des travaux*) dont j'ai remis le mémoire à votre secrétariat, le 2 du mois de juin. Ce mémoire, montant à la somme de..., a été réduit par l'architecte du département à la somme de...; il devait m'être soldé dans la huitaine suivante.

(1) Cette demande doit être faite sur papier timbré et accompagnée d'une quittance du droit de chasse, 28 francs, délivrée par le percepteur de l'arrondissement. La demande d'un mineur doit être faite par les parents.

Malgré mes réclamations réitérées, je n'ai encore rien reçu. Ayant le plus grand besoin de rentrer dans mes fonds, je vous prie instamment, Monsieur le Préfet, de vouloir bien donner des ordres pour que ce règlement me soit fait prochainement.

Daignez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments très respectueux,

L. Bellon.

(Date et adresse.)

301. — Demande d'alignement à un préfet (1).

A Monsieur le Préfet du département de...

Monsieur le Préfet,

J'ai acheté, le 13 avril de cette année, dans la ville de..., rue de..., n°..., un terrain sur lequel sont les restes d'un vieux bâtiment que je voudrais abattre pour construire à leur place une maison avec façade de 15 mètres sur la rue de...

Je vous prie, Monsieur le Préfet, de vouloir bien donner des ordres pour que l'alignement à suivre dans cette nouvelle construction me soit communiqué officiellement.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération.

Maudhuy.

(Date et adresse.)

(1) Tout propriétaire d'un immeuble longeant la voie publique qui veut élever ou réparer des bâtiments, clôtures, etc., est assujetti à la demande préalable d'un alignement. Une autorisation est même nécessaire pour de simples embellissements.

302. — Demande d'autorisation à un préfet pour plaider contre une commune.

A Monsieur le Préfet du département de...

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous exposer que les habitants de la commune de..., arrondissement de..., canton de..., où sont ma propriété et mon domicile, prétendent avoir droit de passage dans un pré dépendant de mon habitation; ils soutiennent que ce droit leur est acquis par le consentement tacite du propriétaire précédent.

J'ose donc, Monsieur le Préfet, vous demander l'autorisation nécessaire pour établir et défendre mes droits en justice contre la commune de...

Je vous prie d'agréer, Monsieur le préfet, l'assurance de mes sentiments très respectueux.

A. Beslay.

(Date et adresse.)

303. — Demande d'autorisation pour le colportage, à un préfet (1).

A Monsieur le Préfet du département de...

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Jacques-François Dupré, exerçant la profession de..., né à..., âgé de..., demeurant à..., vous

---

(1) Aux termes de la loi du 29 juillet 1881 (chap. III, art. 18, 19, 20, 21 et 22), quiconqne veut exercer la profession de colporteur de livres, écrits, brochures, journaux, dessins, gravures, lithographies, photographies, est tenu d'en faire la déclaration à la préfecture du département où il est domicilié, et à Paris, à la Préfecture de police. — Toutefois, en ce qui concerne les journaux et autres publications périodiques, il suffit de faire cette déclaration la mairie de la commune dans laquelle doit se faire la distribu -

prie de vouloir bien recevoir sa déclaration en demande d'autorisation pour faire le colportage de livres, écrits, gravures, photographies, etc.

Et a l'honneur de solliciter, à cet effet, de votre haute bienveillance, la délivrance d'un récépissé lui tenant lieu d'autorisation, conformément aux termes de la loi du 29 juillet 1881.

En vous priant de le croire, avec le plus profond respect, monsieur le Préfet, votre très humble et très obéissant serviteur.

J. DUPRÉ.

(Date et adresse.)

304. — Réclamation au sujet de l'impôt général sur le revenu (1).

A Monsieur le Préfet du département de...

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous exposer que je suis imposé pour l'année 192.. sous l'article X du rôle de l'impôt sur le revenu de la commune de Z...., pour une somme de 25 fr. basée sur un revenu taxable de 5.000 fr.

Dans la déclaration que j'ai faite à Monsieur le Contrôleur j'ai indiqué un revenu net total de 8.000 fr.

---

tion, ou à la sous-préfecture pour toutes les communes de l'arrondissement.

La déclaration doit contenir les nom, prénoms, profession, domicile, âge et lieu de naissance du déclarant. Il est délivré immédiatement et sans frais, au déclarant, un recépissé de la déclaration qu'il doit présenter à toute réquisition aux agents de l'autorité.

La distribution et le colportage accidentels ne sont assujettis à aucune déclaration.

La vente de publications présentant un caractère délictueux est poursuivie conformément au droit commun.

(1) La demande en décharge ou réduction est inscrite sur papier timbré, si elle a pour objet une cote égale ou supérieure à 30 fr.; dans le cas contraire elle est faite sur papier libre.

De ce revenu il y a lieu de déduire :

1° pour charges de ménage, 2.000 fr.

2° pour charges de famille, 2.000 fr., puisque j'ai à charge ma mère, âgée de moins de 70 ans, mais qui est infirme, est un enfant que j'ai recueilli, lesquels n'ont aucun revenu distinct de celui que j'ai déclaré.

Le revenu taxable se trouve donc réduit à (8.000-4.000) 4.000 fr· sous nouvelle déduction du revenu minimum non imposable de 3.000 fr. il reste 1.000 fr. qui comptés pour 1/10° soit: 100 fr., donnent à 12,50 p. 0/0 un impôt de 12,50.

En conséquence, j'ose donc vous prier, Monsieur le Préfet, de vouloir bien prendre ma requête en considération, en faisant ramener la base d'impôt au chiffre indiqué ci-dessus et en me dégrèvant du surplus.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, le Préfet, votre dévoué et respectueux serviteur.

LOUIS NOËL.

(Date et adresse.)

305. — **Demande de réduction sur la taxe de la propriété foncière à un préfet** (1).

A Monsieur le Préfet du département de...

Monsieur le Préfet,

Le sousigné (nom, prénoms, profession, domicile), a l'honneur de vous exposer :

Qu'il est propriétaire d'une maison située à.., rue.., n°..,

Que la période décennale pour laquelle a été faite l'évaluation du revenu net de cette maison, prend fin cette année.

---

(1) Joignez à toute réclamation au sujet des contributions foncière la feuille d'avertissement ou l'indication de l'article du rôle.

Que par suite de dégradations survenues dans l'immeuble dont il s'agit, une partie de celui-ci a dû être démolie.

Qu'en conséquence, et en raison de cette démolition, le revenu de la maison se trouvant diminué d'un tiers, il y a lieu de procéder à une nouvelle évaluation forfaitaire.

Le sousigné a l'honneur de vous prier, Monsieur le Préfet, de faire faire les vérifications nécessaires et d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Louis Marion.

(Date et adresse.)

306. — Demande à un préfet pour défricher un bois

A Monsieur le Préfet du département de...

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de me donner l'autorisation de défricher le bois de Mercœur, commune de Dunier, canton de Milière, arrondissement de Loches, dont l'étendue, d'après l'arpentage fait par l'arpenteur-géomètre du département, est de 25 hectares 18 ares.

Ce bois ne me rapporte presque rien, car c'est un très mauvais terrain pour la culture forestière; des engrais et des amendements peuvent seuls lui donner de la valeur.

Daignez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Henri Musset.

(Date et adresse.)

307. — Demande de dégrèvement de la contribution foncière (1) à un préfet.

A Monsieur le Préfet du département de...

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous exposer que j'ai perdu à peu près toute espérance de récolte, cette année, sur ma propriété. (*Indiquer en peu de mots si ce désastre est dû à la grêle, à l'inondation, à une gelée précoce ou tardive, aux insectes nuisibles, etc.*)

Ci-joint un certificat signé par le Maire, qui atteste la gravité et l'étendue du désastre que je déplore.

Daignerez-vous, Monsieur le Préfet, ordonner que remise me soit faite de la contribution foncière de l'année? Ce serait une nouvelle preuve de votre bienveillance pour vos administrés.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments très respectueux.

NICOLAS.

(Date et adresse.)

---

(1) *Contribution foncière.* — La contribution foncière est répartie par égalité proportionnelle, sur toutes les propriétés foncières, à raison de leur revenu net imposable. Sont exemptés de l'impôt foncier les bâtiments servant à l'exploitation rurale. Les cours et basses-cours des fermes sont estimées d'après leur superficie comme les meilleures terres labourables.

Pendant les deux années qui suivent leur achèvement, les nouvelles constructions ne sont pas soumises à la contribution foncière.

308. — Réclamation sur la taxe des chiens (1).

A Monsieur le Préfet du département de...

Monsieur le Préfet,

Excusez-moi de vous importuner pour une chose de si peu d'importance ; quelques minutes d'examen suffiront à établir la légitimité de ma réclamation.

Le 25 novembre dernier, j'ai déclaré à la mairie de ma commune deux chiens : l'un comme chien de garde, l'autre comme chien d'agrément.

Par erreur, ces deux chiens ont été portés sur les rôles comme étant chiens de la première catégorie. Mon pro-

---

(1) Tous les chiens sont soumis à l'*impôt*, même ceux des indigents.

La loi du 2 mai 1855 a établi sur les propriétaires de chiens une taxe qui ne peut être supérieure à 10 francs. Le tarif, fixé par décret pour chaque commune, s'applique à deux catégories : les chiens de luxe, d'agrément ou de chasse ; les chiens de garde. Ceux-ci sont soumis au tarif le moins élevé.

La taxe est due pour l'année entière pour ceux qui possèdent un chien au 1er janvier, et immédiatement exigible.

Le déménagement ultérieur, en dehors du ressort de la perception, ne donne droit à aucune remise. Mais dans ce cas, il faut faire une nouvelle déclaration.

Les déclarations doivent être faites à la mairie, par les possesseurs de chiens, du 1er octobre au 15 janvier de l'année suivante.

En cas de défaut de déclaration, il est appliqué une triple taxe.

En cas de déclaration incomplète ou inexacte, une double taxe.

Sont *exemptés de la taxe* pour l'année courante : les jeunes chiens nourris par la mère ou par un allaitement artificiel à la date du 1er janvier ;

Les chiens possédés postérieurement à la date du 1er janvier.

Si un propriétaire possède plusieurs chiens dans une même habitation, un seul peut être classé comme chien de garde ; encore doit-il être destiné à la garde d'une façon exclusive.

priétaire et plusieurs de mes voisins attestent dans la pièce ci-jointe que l'un de ces deux chiens ne m'a jamais servi que comme chien de garde.

J'ose espérer une rectification à mon avantage et je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma respectueuse considération.

PAUL DUTREIL.

(Date et domicile.)

309. — Réclamation pour une double taxe de bicyclette, de motocycle ou d'automobile (1).

A monsieur le Préfet du département de...

Monsieur le Préfet,

Permettez-moi de vous exposer que c'est par erreur qu'on m'a taxé pour deux bicyclettes (motocycles *ou* automobiles) et soumis à la double taxe pour non-déclaration de l'une d'elles.

Je viens protester respectueusement près de vous. Le jour de la visite du contrôleur, il y avait, en effet, dans ma remise, deux bicyclettes, mais l'une d'elles appartenait à un de mes amis qui me l'avait laissée en garde et qui l'a reprise le lendemain.

Le contrôleur sait cela; il ne m'en a pas moins envoyé

(1) Dans toute la France, la taxe est pour les *bicyclettes* de 3 *francs* et pour les *motocycles* de 12 *francs* par place. La taxe pour les *automobiles* varie, comme pour les chevaux et voitures, suivant l'importance de la localité qu'on habite. Elle est à Paris, pour les automobiles à deux places, de 100 francs, à plus de deux places, de 180 francs. Quel que soit le véhicule, il supporte, en outre, une taxe de 5 centimes par franc pour fonds de non-valeurs et de 3 centimes pour frais de perception. La plaque de contrôle obligatoire est délivrée au moment où l'on acquitte l'impôt.

sommation de payer douze francs comme double taxe encourue pour non-déclaration.

J'en appelle, monsieur le Préfet, à votre impartiale équité, et je vous joins l'attestation signée par mon propriétaire que je n'ai jamais eu qu'une bicyclette.

Veuillez agréer, monsieur le Préfet, l'hommage de mon profond respect.

EUGÈNE REMY.

(Date et adresse.)

310. — Demande de réduction d'impôt personnel à un préfet (1).

A Monsieur le Préfet du département de...

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous dire que j'ai été taxé pour les contributions personnelles de cette année à la somme de.... francs, comme il résulte de l'avertissement ci-joint.

Or, avant la confection des rôles, je n'occupais qu'un appartement de.... francs, ce qui n'entraîne qu'une taxe de.... francs.

J'ose espérer, Monsieur le Préfet, qu'il vous plaira de donner les ordres nécessaires pour qu'une réduction soit opérée à mon avantage.

Daignez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments très respectueux.

FÉLIX DE MONTÉGUT.

---

(1) La taxe personnelle est fixée chaque année, pour chaque commune, par le conseil général sur les propositions du préfet. Elle ne peut être fixée ni au-dessous de 1 fr. 50, ni au-desaus de 4 fr. 50. Elle est due dans la commune où se trouve le domicile réel ; en cas de double habitation, dans la commune où se trouve la principale habitation et où l'on exerce une profession.

311. — Demande pour dégrèvement de la contribution mobilière à un préfet (1).

A Monsieur le Préfet du département de...

Monsieur le Préfet,

Comme tous vos administrés, je connais votre extrême bienveillance et votre esprit d'équité ; c'est pourquoi je vous expose que, depuis le 15 janvier de la présente année, j'occupe un logement du prix de 450 francs par an ; il n'est donc pas soumis à la taxe personnelle. A tort on m'a mis sur les rôles; je vous prie de vouloir bien ordonner ma radiation.

Ci-joint : le certificat de mon propriétaire, établissant le prix de mon loyer, et l'avertissement que je viens de recevoir et sur lequel je suis taxé pour un loyer d'un prix supérieur au prix payé réellement par moi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage de mes respectueux sentiments.

PAUL MONTÉPIN.

(Date et domicile.)

312. — Réclamation pour un revenu cadastral trop élevé à un préfet.

A Monsieur le Préfet du département de...

Monsieur le Préfet,

Je suis imposé pour 19.. au rôle de la commune de...

---

(1) La taxe mobilière est établie sur la valeur locative de l'habitation; elle n'est pas due sur les locaux pour lesquels le contribuable paye une patente. A Paris, sont exemptés de toute contribution, les personnes ayant un loyer inférieur à 500 francs. L'impôt locatif est dû, à raison de la valeur locative des lieux dépourvus de meubles, par ceux qui habitent des garnis.

Ne sont pas imposables les officiers et soldats, les domestiques logés par leur maître, les père et mère de sept enfants.

pour une maison portée au cadastre sous le n° .., section...

Le revenu cadastral de ... francs, attribué à cette propriété, est exagéré, eu égard aux revenus assignés aux maisons des sieurs ... (citer des noms) et, par rapport aux revenus de la généralité des maisons bâties dans cette commune.

C'est pourquoi je vous prie, Monsieur le Préfet, de faire ramener à ... francs le revenu cadastral de ma maison.

Daignez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mon profond respect.

PIERRE BAUDOIN.

(Date et domicile.)

313. — Réclamation sur la taxe de prestation à un préfet

A Monsieur le Préfet du département de...

Le soussigné, Paul Desrodes, cultivateur, présentement domicilié à ..., canton de ..., a été indûment imposé à la taxe de prestation dans la commune de ... arrondissement de ..., vu qu'il a cessé de demeurer dans cette commune depuis le 15 octobre 19.., et qu'il n'y possède plus aucune propriété ni établissement quel-

(1) Tout chef de famille ou d'établissement, porté au rôle des contributions directes, peut être appelé à fournir chaque année une prestation de trois jours pour lui et autant pour chaque individu mâle, membre ou serviteur de sa famille de 18 ans à 60 ans Quand un propriétaire a plusieurs résidences, il doit la prestation dans celle qu'il habite le plus souvent. Le contribuable, qui a quitté, avant le commencement de l'année, la commune où il était imposé, doit être dégrevé de la prestation dans cette commune, sans avoir à justifier de son imposition dans la nouvelle.

L'État d'indigence est seul un cas d'exemption au rôle des prestations. La prestation est acquittée en nature ou en argent; celle-ci, d'après un tarif de conversion arrêté par le conseil général. Le recouvrement est fait par les contributions directes.

conque. Je vous prie donc de vouloir bien donner des ordres pour qu'il soit déchargé de cette taxe.

Il a l'honneur d'être, Monsieur le Préfet, votre très respectueux serviteur.

PAUL DESRODES.

(Date et domicile.)

314. — Autre réclamation sur le même sujet à un préfet.

A Monsieur le Préfet du département de...

Monsieur le Préfet,

Le soussigné, Pierre Dupuy, cultivateur à..., canton de..., arrondissement de..., étant né le 20 février de l'année.... comme le constate le certificat ci-joint du maire de sa commune, a atteint sa soixantième année; il vous prie de le faire décharger des journées d'homme pour lesquelles il a été indûment imposé au rôle des prestations de la commune de...

Il a l'honneur d'être Monsieur le Préfet, votre très respectueux serviteur.

PIERRE DUPUY.

(Date et adresse.)

315. — Demande de permission pour ouvrir un café, un débit de boissons, à un préfet ou à un sous-préfet.

A Monsieur le Sous-Préfet de...

Monsieur le Sous-Préfet,

Jules Lescure, ancien cultivateur, a l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'ouvrir un

café (ou un débit de boissons avec billard, etc.) dans la commune de ..., arrondissement de ..., où il demeure depuis plus de six mois, cette commune manquant de débit de cette espèce. Ci-joint un certificat délivré par le maire de ladite commune qui constate l'honorabilité du soussigné,

Il a l'honneur d'être,

Monsieur le Sous-Préfet, votre très respectueux serviteur.

I. Lescure.

(Date et domicile.)

316. — Demande d'autorisation pour faire exhumer et réinhumer un mort.

A Monsieur le Préfet du département de...

Monsieur le Préfet,

Ayant acquis la concession à perpétuité (ou temporaire) d'un terrain dans le cimetière de ..., où M. Caron, mon père, a été enterré le 8 janvier 18.., je vous prie de vouloir bien m'accorder l'autorisation de faire exhumer et réinhumer ses restes dans ledit cimetière.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

A. Caron.

(Date et adresse.)

Nota,— Cette demande, faite sur une feuille de papier timbré de 1 franc, doit être légalisée par le maire de la commune avant d'être envoyée au Préfet.

CHAPITRE V

LETTRES AUX MAIRES ET AUX ADJOINTS FAISANT FONCTIONS DE MAIRES

317. — Plainte relative à une coalition d'ouvriers (1).

A Monsieur le Maire de la commune de...

Monsieur le Maire,

Plusieurs des ouvriers que j'employais dans ma fabrique de..., non contents de se mettre en grève, ce qui est leur droit, se coalisent pour empêcher leurs camarades de travailler dans mes ateliers ; ils demandent un salaire que je ne pourrais leur accorder, sans arriver moi-même à une ruine prompte et complète. (*Donner en détail des explications.*)

Les mécontents profèrent des menaces et parlent d'en venir contre moi à des voies de fait ; déjà on a jeté des pierres dans mes fenêtres, etc. Cette conduite est en contravention avec les règlements de police. Je vous

(1) Le maire est chargé, sous l'autorité de l'administration supérieure, de fonctions spéciales, entre autres : de l'exécution des mesures de sûreté générale, de la police municipale, etc.

prie, Monsieur le Maire, d'user de votre influence et de vos pouvoirs pour ramener ces hommes égarés au sentiment de ce qu'ils doivent à autrui.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

A. DELARUE.

(Date et adresse.)

318. — Demande pour être autorisé à placer une enseigne.

A Monsieur le Maire de la commune de...

Monsieur le Maire,

J'ai l'intention de placer sur la façade de ma maison, sise rue..., n°..., une enseigne pour ma profession de tailleur. Conformément aux règlements de police, votre autorisation est nécessaire dans ce cas. Je vous prie donc de vouloir bien me l'accorder et d'agréer, Monsieur le Maire, mes civilités respectueuses.

ÉMILE GILBERT.

(Date et adresse.)

319. — Pour une contravention à un règlement de police.

A Monsieur le Maire de la commune de...

Monsieur le Maire,

Le sieur Louis Dupuis, mon voisin, se permet, au mépris de votre règlement de police en date du.. de... (*Ex-*

poser la nature de la contravention.) Je porte à votre connaissance cette contravention qui me cause un vrai préjudice.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Maire, votre très respectueux serviteur.

PIERRE DUCLOS.

(Date et domicile.)

320. — Plainte au sujet d'animaux dangereux.

A Monsieur le Maire de la commune de...

Monsieur le Maire,

Le sieur P. Duchez a dans sa ferme de..., à..., canton de..., arrondissement de..., un chien qui a déjà mordu deux fois un de mes enfants. Tous les voisins se plaignent de cet animal méchant. Son maître ne veut pas le tenir à l'attache; il le laisse vaguer sur les routes et jusque dans nos cours; nous serons un jour obligé de nous défendre de lui, au besoin à coups de fusil. Pour nous éviter d'en venir à cette extrémité, je vous prie, Monsieur le Maire, d'enjoindre au sieur Duchez de se soumettre aux règlements de police concernant les bêtes reconnues dangereuses.

Je suis avec respect,

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

LÉON BEAUVAIS,

(Date et adresse.)

321. — Demande de renseignements sur un habitant.

A Monsieur le Maire de la commune de...

Monsieur le Maire,

Je vous prie de vouloir bien me fournir quelques renseignements sur une personne de votre commune.

En 19.., la dame Louise-Joséphine Mauduit, exerçait à... les fonctions d'institutrice; elle s'est mariée en 19.., à Paul Michelet.

Auriez-vous l'obligeance, Monsieur le Maire, de me faire savoir :

1° Où et comment vit cette jeune femme séparée, m'a-t-on dit, de son mari ?

2° Pourquoi cette séparation? De quel côté sont les torts ?

3° Combien d'enfants sont nés de cette union ?

4° Quelles sont les ressources pécuniaires du mari?

Avant de prendre Mme Michelet pour gouvernante de ma fille, place qu'elle m'a demandée par lettre, je voudrais m'assurer de sa moralité.

Ces renseignements resteront absolument confidentiels.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, avec mes sentiments de gratitude, l'expression de mon respect.

LOUISE RÉAUMUR.

(Date, adresse, timbre pour réponse.)

322. — Plainte contre un garde champêtre.

A Monsieur le Maire de la commune de...

Monsieur le Maire,

Depuis longtemps le garde champêtre D... ne surveille ni les récoltes, ni les propriétés de la commune; il laisse

entrer les maraudeurs et les gardiens de bestiaux dans nos prairies et dans nos champs de betteraves, j'ai déjà souffert pour ma part des dommages considérables.

Loin d'écouter les plaintes que je lui ai adressées, en le menaçant depuis longtemps de recourir à votre autorité, il m'a répondu par des paroles grossières.

Dernièrement encore je lui ai montré mon champ de luzerne de... ravagé aux trois quarts par les vaches et les chèvres.

Je suis donc forcé de vous signaler ces faits, afin que vous ayez la bonté d'aviser aux moyens de rendre votre subordonné plus actif, plus consciencieux dans l'accomplissement de ses devoirs.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à mes sentiments respectueux et dévoués.

JANIN.

(Date et adresse.) — Joindre des témoignages écrits si l'on a pu s'en procurer.

323. — Plainte au sujet d'une infection causée par le voisin.

A Monsieur le Maire de la commune de...

Monsieur le Maire,

Le sieur D..., vigneron, demeurant à..., a établi dans la cour de sa maison une porcherie qui exhale des odeurs insalubres; en vain, les voisins et moi, nous nous sommes plaints à lui à ce sujet; il ne fait aucun droit à nos justes observations.

Sachant que tout ce qui regarde la salubrité publique est confié à votre surveillance, je vous prie de mettre fin à cet état de choses si préjudiciable à vos administrés.

Une enquête établirait au besoin combien ma réclamation est fondée.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Maire, votre serviteur bien dévoué,

JEAN DOLENT.

(Date et domicile.)

324. — Lettre pour avoir un extrait d'acte de naissance.

A Monsieur le Maire de la commune de...

Monsieur le Maire,

Je vous prie de vouloir bien me faire délivrer une expédition de l'acte de naissance de Louise-Marie-Jeanne Desmazes, née à..., le... 19... et inscrite le lendemain sur les registres de l'état civil de votre commune.

A ma lettre est joint un mandat-poste pour le coût de cette expédition.

Daignez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma parfaite considération.

MARIE DESMAZES.

(Date et adresse.)

325. — Lettre pour obtenir un extrait mortuaire.

A Monsieur le Maire de la commune de...

Monsieur le Maire,

Le sieur Paul-Louis-Auguste Damas est mort dans votre commune vers la fin du mois d'avril 19... — Voudriez-vous avoir la bonté de faire lever une expédition de son acte de décès? Je joins à ma lettre un mandat-poste pour le coût de cette pièce.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

HENRI DAMAS.

(Date et adresse.)

326. — Lettre pour obtenir l'expédition d'un acte de mariage.

À Monsieur le Maire de la commune de...

Monsieur le Maire,

Le 1[illegible] mars 19.. a été contracté à la mairie de... mariage entre Ernest-Adolphe Mirabeau et Louise-Dieudonnée de Mercœur. Je vous serais reconnaissant de vouloir bien faire lever un extrait de cet acte de mariage et de me l'adresser.

Ci-joint un mandat-poste pour les frais de l'expédition.

Agréez, Monsieur le Maire, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Comtesse de Mercœur.

(Date et adresse.)

CHAPITRE VI

LETTRES AUX PROCUREURS DE LA RÉPUBLIQUE ET AUX PRÉSIDENTS DES TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

---

327. — **Plainte contre un notaire.**

A Monsieur le Procureur de la République,
près le Tribunal de première instance de...

Monsieur le Procureur,

Le sieur Louis Desmarest, mon grand-père paternel, dont je suis héritier pour un tiers, est décédé le..., à... — Maître Dumier, notaire à..., qui avait le soin de ses affaires, m'a demandé un pouvoir que je lui ai donné, à l'effet de me représenter dans tous les actes relatifs à la succession. Depuis la remise de ce pouvoir, Mᵉ Dumier a vendu le mobilier et les immeubles ayant appartenu à mon grand-père; il a perçu le prix des ventes, payé les droits de mutation et quelques petites dettes se montant à la somme de...; il lui est dû le coût des différents actes par lui dressés.

Vainement et à plusieurs reprises, je lui ai réclamé ses comptes pour les solder; sans plus de succès, je me suis adressé à la Chambre des Notaires.

Mᵉ Dumier paraît décidé, si j'en juge par les singu-

lières explications qu'il m'oppose, à reculer indéfiniment le moment d'une solution.

Etant donné l'ensemble de ces circonstances, je vous prie, Monsieur le Procureur, de vouloir bien user de votre autorité légale sur Me Dumier pour l'engager à faire droit à mes demandes légitimes et à me payer ce qui me revient de la succession de M. Louis Demarest, mon grand-père.

Dans le cas où Me Dumier refuserait d'obéir à vos conseils, je me déciderais à porter plainte contre lui en abus de confiance.

Daignez agréer, Monsieur le Procureur, l'assurance de mon profond respect.

J. Desmarets.

(Date et adresse.)

328. — Contre un huissier qui refuse de remettre les pièces à lui confiées.

A Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de...

Monsieur le Procureur,

J'ai chargé M. Mirès, huissier à..., d'exercer des poursuites contre le sieur G..., qui me devait 600 francs, en principal et en intérêts, en vertu d'une obligation dont la grosse a été remise à cet huissier.

Par suite d'un commandement, dont le débiteur a payé le coût, j'ai reçu, à valoir sur ma créance, une somme de 250 francs, et j'ai accordé à mon débiteur un délai de trois mois pour me solder. Ce délai est depuis longtemps expiré et j'ai réclamé vainement plusieurs fois mon titre à M. Mirès qui, sous des prétextes non fondés, s'est constamment refusé à se dessaisir de cette

pièce et de tous les autres papiers relatifs à cette affaire.

Je suis donc obligé, Monsieur le Procureur, d'avoir recours à votre autorité et de vous supplier d'enjoindre à M. Mirès de me remettre mon dossier dans le délai de huitaine, offrant de me présenter en son étude pour lui en donner décharge. Dans le cas où j'aurais à éprouver de lui un nouveau refus, je prendrais encore la liberté de vous en avertir.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Procureur, l'assurance de mes sentiments respectueux.

R. DEMAY.

(Date et adresse.)

329. — Contre un huissier qui n'a pas poursuivi en temps utile.

A Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de première instance de...

Monsieur le Procureur,

Le 20 juillet dernier, j'ai envoyé par lettre chargée, à M. Dumas, huissier à..., un billet de 500 francs, souscrit par..., le..., endossé à mon profit avec ordre de protester en cas de non-paiement total.

Cet officier ministériel s'est contenté d'un acompte et a pris, sous sa propre responsabilité, de ne protester que huit jours après l'échéance dudit billet, ce qui m'enlève mon recours contre l'endosseur, commerçant très solvable, et me réduit à un souscripteur sans garanties suffisantes. Depuis j'ai vu M. Dumas, qui consent à me remettre l'acompte par lui reçu, mais se refuse absolument à me verser le surplus de ma créance, disant que je dois attendre que lui-même en ait fait l'encaissement.

Ayant le droit d'exiger de M. Dumas la totalité de la somme portée sur ce billet, je vous prie, Monsieur le Procureur, de vouloir bien inviter ledit sieur Dumas à me payer ce qui m'est dû légitimement.

J'ai l'honneur d'être, avec respect,

Monsieur le Procureur,

Votre très obligé serviteur.

G. DEMONTIER.

(Date et adresse.)

330. — Plainte contre un failli (1).

A Monsieur le Procureur de la République du Tribunal de première instance de...

Monsieur le Procureur,

Le sieur Jean-Baptiste Mauduit, marchand de nouveautés, demeurant à..., a déposé son bilan et a été déclaré en faillite par jugement du tribunal de commerce de... en date du...

D'après des renseignements à moi fournis par des personnes très honorables et prêtes, au besoin, à se présenter comme témoins, j'ai la certitude que le sieur Mauduit a détourné de son magasin plusieurs pièces de calicot, de soie, de drap... avant le dépôt de son bilan ; son but est de faire des profits clandestins et de frustrer ses créanciers.

Je suis en mesure de vous indiquer le lieu où les marchandises soustraites ont été déposées.

En ma qualité de créancier du sieur Mauduit, je crois

(1) Cette plainte peut être adressée, en termes à peu près semblables, à un juge d'instruction.

devoir porter ces faits à votre connaissance, dans l'espoir que vous écouterez ma plainte.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

D. Dumiez.

(Date et adresse.)

331. — Plainte pour dénoncer un vol (1).

A Monsieur le Procureur de la République du Tribunal de première instance de..

Monsieur le Procureur,

Le soussigné François Roger, propriétaire, demeurant à.... vous déclare que le 20 de ce mois, à dix heures du soir, un voleur s'est introduit dans son domicile; il a, après plusieurs effractions, ouvert un secrétaire en bois d'acajou, fermant à triple serrure, et une commode également en bois d'acajou. Dans ces meubles il a pris des billets de banque, une montre et une chaîne en or, etc. Sur les lieux du délit ont été ramassés immédiatement : trois fausses clefs, une pince en fer, un revolver chargé, un coup de poing américain, une casquette en loutre

(1) La plainte doit contenir : 1° L'exposé des faits que l'on défère à la justice et toutes les circonstances qui s'y rattachent; 2° les noms, prénoms, domiciles des auteurs et complices; 3° les noms, prénoms et domiciles des témoins, 4° si les auteurs ou complices sont en fuite, leur signalement.

Annexer à la plainte toutes les pièces et indications propres à éclairer la justice.

La dénonciation, qu'il ne faut pas confondre avec la plainte, appartient a tout citoyen. Si elle n'est pas fondée, elle peut donner lieu à des poursuites contre le dénonciateur.

Celui qui adresse une plainte peut se porter partie civile; ce droit n'appartient pas au dénonciateur.

dans le fond de laquelle se trouvait un passeport en date du..., délivré à Paris au nom de...

Le soussigné porte plainte pour les faits ci-dessus indiqués, sans entendre quant à présent se porter partie civile, mais se réservant de pouvoir le faire dans la suite.

Il peut fournir comme témoins MM. X... et Y...

Et il est prêt à déposer entre vos mains les objets susmentionnés, comme pièces à conviction.

Il a l'honneur d'être,

Monsieur le Procureur,

Votre très humble serviteur.

F. Roger.

(Date et adresse.)

332. — Requête pour obtenir dispense d'une seconde publication de bans.

A Monsieur le Procureur de la République, près le Tribunal de première instance de...

Monsieur le Procureur,

Le sieur Pierre Desrives, domicilié à..., et la demoiselle Marie-Thérèse Millet (1), demeurant à..., ont l'honneur de vous exposer... (*Motifs de la demande.*)

Les sus-nommés espèrent donc que vous voudrez bien leur accorder ce qu'ils sollicitent de votre justice, la dispense d'une seconde publication de bans.

Ils sont avec un profond respect,

Monsieur le Procureur,

Vos très humbles serviteur et servante.

Pierre Desrives.
Thérèse Millet.

(Date et adresse.)

(1) Si la jeune fille est mineure, ses parents ou ses tuteurs font la demande pour elle.

333. — Demande d'assistance judiciaire (1).

Monsieur le Procureur de la République,
près le Tribunal de première instance de...

Monsieur le Procureur,

Je viens d'avoir la douleur de perdre ma mère, aux derniers moments de laquelle, en raison de mon éloignement, je n'ai pu assister. En mon absence, mon beau-frère s'est approprié les valeurs et le mobilier de la succession. Quand je lui ai parlé d'un règlement de comptes, il m'a soutenu effrontément que ma mère n'avait rien laissé, et qu'il avait même été forcé de payer les frais d'enterrement.

Or, cette allégation est complètement fausse, et je me fais fort de le démontrer devant le tribunal où mon beau-frère et moi comparaîtrons, si vous voulez bien me faire accorder le bénéfice de l'assistance judiciaire.

Je joins à ma demande deux certificats, l'un du percepteur de ma localité, constatant que je ne suis pas imposé au rôle des quatre contributions directes, l'autre

---

(1) Quiconque demande à être admis à l'assistance judiciaire doit fournir : 1° un extrait du rôle de ses contributions ou un certificat du percepteur constatant qu'il n'est pas imposé; 2° une déclaration attestant qu'il est, à raison de son indigence, dans l'impossibilité d'exercer ses droits en justice, avec l'énumération détaillée de ses moyens d'existence, quels qu'ils soient.

Le réclamant affirme la sincérité de ses déclarations devant le maire de sa commune; ce magistrat en donne acte au bas de la déclaration.

L'assistance judiciaire peut avoir lieu devant les tribunaux civils, les tribunaux de commerce et les justices de paix.

La demande peut être faite sur papier libre. Lorsqu'elle est acceptée, elle dispense provisoirement l'impétrant des droits d'enregistrement, de greffe et de consignation d'amende. Les actes de procédure faits à la requête de l'assisté sont visés, en débet, pour timbre.

du maire de ma commune, attestant que je n'ai pas de moyens d'existence.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur de la République, l'assurance de mon profond respect.

JEAN DARU.

(Date et adresse.)

334. — Plaintes pour voies de fait.

A Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de première instance de...

Monsieur le Procureur,

Je demande la permission de vous exposer que le 8 du présent mois, me trouvant à huit heures du soir à l'auberge tenue par le sieur Gillot, aubergiste-logeur, rue de ...., en la ville de ...., j'ai été à l'improviste brutalement assailli par un individu, sans doute pris de vin, que je ne connaissais nullement et que, depuis, j'ai su s'appeler Antoine Delescluze, ouvrier charpentier, demeurant à ....

Après m'avoir adressé les plus grossières injures, auxquelles je n'ai rien répondu, il s'est précipité sur moi, m'a frappé à la tête, saisi à la gorge et renversé sur le parquet. Sans l'aide de personnes accourues à mon secours, ma vie eût été en danger.

Je crois que la raison de cette agression est la haine profonde de mon agresseur pour le sieur Michelin, son ancien patron, avec lequel j'entretiens des relations amicales et que je soutiens à l'occasion.

Cette raison n'excuserait, en aucun cas, les sévices exercés contre un citoyen paisible et inoffensif.

Je vous prie donc, Monsieur le Procureur, de recevoir ma plainte contre le sieur Antoine Delescluze et d'y donner suite.

J'ai l'espoir d'une prompte et entière justice, et j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Procureur, votre très respectueux serviteur.

(Date et adresse) PAUL MAGNARD.

335. — Plainte en abus de confiance.

Monsieur le Procureur de la République,
parquet de...

Monsieur le Procureur,

Le soussigné ..., demeurant à ..., rue ..., n° ..., a l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

J'avais pris à mon service, il y a six mois, en qualité de ..., le nommé ..., né à ..., le ..., demeurant auparavant à ...

Depuis un certain temps, je constatais la disparition de marchandises; j'établis une surveillance qui me permit de constater la culpabilité du nommé ...

Celui-ci vendait les marchandises détournées par l'intermédiaire d'un brocanteur, le sieur ..., demeurant à ...

Je porte donc, contre l'un et l'autre de ces individus, plainte à votre parquet, en vous priant d'ordonner les poursuites admises par la loi.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur, l'expression respectueuse de mon dévouement.

GUILLET.

(Date et adresse.)

336. — Désistement de plainte.

M. M .., négociant, demeurant à ..., soussigné, déclare se désister purement et simplement de la plainte par lui formée entre les mains du Procureur de la République de ..., contre le sieur ..., son employé.

Et demande que sa plainte soit considérée comme nulle et de nul effet; qu'il n'y soit donné aucune suite, et que le sieur ... soit remis en liberté.

(Date et adresse.)

CHAPITRE VII

LETTRES AUX DIRECTEURS DES GRANDES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES; REQUÊTES A DES MAGISTRATS.

---

337. — Demande d'un délai pour le paiement d'une amende.

A Monsieur le Directeur général de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Monsieur le Directeur,

Par un jugement du 12 octobre dernier, rendu par la 7e chambre, jugeant en matière de police correctionnelle, j'ai été condamné à payer une amende de ... francs. Je viens solliciter de votre haute bienveillance un délai de trois mois qui me permettra de me procurer la somme due au Trésor.

Les dépenses et la perte de temps que m'a occasionnées le procès dans lequel j'ai échoué, me mettent dans l'impossibilité de payer en ce moment; les poursuites dirigées contre moi, pour le recouvrement de cette amende, aggraveraient ma position, sans résultat utile pour l'Administration.

Daignez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mon profond respect.

J. Sennegond.

(Date et adresse.)

338. — Demande d'un délai aux Domaines.

A Monsieur le Directeur général de l'Enregistrement e des Domaines.

Monsieur le Directeur général,

Débiteur envers l'Etat de la somme de 2,000 francs par suite de ... (*Exposer la nature de la dette*), je vois exercer des poursuites contre moi, pour le recouvrement de cette créance, par le percepteur de la commune de ... où je réside.

Des malheurs imprévus, la stagnation des affaires ... (*Énoncer les causes de gêne*) me mettent dans l'impossibilité absolue de payer présentement cette somme.

J'ose donc vous supplier, Monsieur le Directeur général, de m'accorder un délai de deux mois, temps nécessaire pour faire rentrer les deux mille francs que je verserai alors au Trésor.

J'attends cette grâce de votre humanité.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Directeur général, d'agréer l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.

DELANOUE.

(Date et adresse.)

339. — Réclamation d'une succession dont le domaine s'est emparé à titre de déshérence.

A Monsieur le Directeur général de l'Enregistrement et des Domaines.

Monsieur le Directeur,

Le sieur Jules Théniers, de la commune de Saint-

Cyrgues, canton de ..., arrondissement de ..., département de ..., étant mort le 18 juillet de l'année ..., sans qu'aussitôt son décès il se soit présenté d'héritier, le juge de paix de ... a fait, le 22 du mois d'août de la présente année, procéder à la levée des scellés et à la vente aux enchères publiques des meubles et effets du défunt, laquelle vente, d'après le procès-verbal de l'huissier priseur, a produit la somme de ... francs. Il a été également procédé au séquestre de ses biens immeubles, dont voici la désignation...

Ayant été fortuitement instruit de ce décès, et me trouvant héritier du défunt, comme parent à un degré successible, je viens réclamer de votre justice la remise des deniers provenant de la vente et la levée du séquestre.

Ci-jointes les pièces qui établissent ma parenté avec le défunt et mes droits à sa succession.

En attendant l'acte de justice que je réclame de vous, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur général, l'assurance de ma parfaite considération.

(Date et adresse.)

DENIS THÉNIERS.

340. — Réclamation sur un droit d'enregistrement trop élevé.

A Monsieur le Directeur général de l'Enregistrement et des Domaines.

Monsieur le Directeur général,

Le 22 avril dernier, j'ai présenté à l'enregistrement, au bureau de ..., un acte de ... (*Indiquer la nature de l'acte et ses principales dispositions.*)

Le receveur a exigé de moi le droit de ... en assimilant cet acte, par une fausse interprétation de la loi, à une autre catégorie que celle dans laquelle il doit être rangé.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de vouloir bien examiner cet acte dont je joins ici une copie, et si, comme j'ai tout lieu de l'espérer, vous reconnaissez que le droit exigé par le Receveur a été indûment perçu, j'attendrai avec confiance de votre justice que vous en ordonniez la restitution.

Daignez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mon profond respect.

J. DESBAROLLES.

(Date et adresse.)

341. — Demande d'un bureau de tabac.

A Monsieur le Directeur général de l'Administration des Contributions indirectes.

Monsieur le Directeur général,

Par suite du décès du sieur Paul Dubois, mon oncle, domicilié à ..., arrondissement de ..., département de ..., le dépôt de tabac tenu par lui, dans cette commune, se trouve vacant.

Ayant toujours secondé mon oncle dans la tenue de ce bureau, et l'ayant remplacé lorsque ses anciennes blessures l'obligeaient à garder le lit, j'ose vous prier, Monsieur le Directeur général, de vouloir bien m'accorder le dépôt que vous aviez confié à ses soins.

Ce serait pour moi un moyen de secourir des parents pauvres que mon oncle assistait lui-même, etc.

Je tâcherai de me rendre digne de cette faveur par

mon exactitude à observer fidèlement les règlements de l'administration et par mon zèle pour ses intérêts.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Directeur général, d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

PIERRE DUBOIS.

(Date, adresse, apostilles si l'on peut s'en procurer.)

342. — Demande pour transiger sur une contravention.

A Monsieur le Directeur général des Contributions indirectes (1).

Monsieur le Directeur général,

A la requête de l'Administration des Contributions indirectes, procès-verbal a été dressé, constatant que j'ai vendu du tabac en détail à quelques personnes.

Sans prétendre aucunement à nier mon tort, j'oserai

---

(1) L'Administration des contributions indirectes comprend dans ses attributions la perception des droits : 1° de circulation, d'entrée, de détail, de consommation sur les boissons, sels, sucres, vinaigres ; 2° de fabrication sur les bières ; 3° d'entrée sur les huiles, stéarines et bougies, 4° de fabrication sur les cartes à jouer; 5° de marque et garantie d'objets d'or et d'argent ; 6° de transports, droits de douane, monopole de tabacs, allumettes, poudres, postes, télégraphes, téléphones, droits d'octroi, etc.

Les visites et exercices que les employés sont autorisés à faire chez les contribuables n'ont lieu que le jour; cependant ils peuvent être faits la nuit dans les brasseries et distilleries lorsqu'il résulte des déclarations que ces établissements sont en activité, et dans les débits de boissons quand ils sont ouverts.

En cas de soupçons de fraude, les préposés peuvent aussi faire chez les particuliers, non soumis aux exercices, des visites par l'autorisation du préfet, avec l'assistance d'un officier public.

Les rébellions, les voies de fait contre les employés, ainsi que le refus d'exercice sont poursuivis devant les tribunaux qui ordonnent l'application des peines portées par le Code pénal, indépen-

faire valoir quelques circonstances atténuantes. Ce n'était pas dans le but de bénéficier que je vendais ce tabac. Il provenait des débits autorisés par la loi; et, le dépôt le plus voisin se trouvant à une lieue et demie de ..., je cherchais uniquement par là à être agréable à ma clientèle en lui évitant un long dérangement.

Je vous prie en outre, Monsieur le Directeur général d'avoir égard à ma position difficile. J'ai une femme infirme, etc., trois enfants en bas âge.

Je vous supplie, Monsieur le Directeur, de m'accorder un arrangement qui m'évitera les poursuites judiciaires.

Je fonde mon espoir sur votre indulgence et sur votre bonté et j'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

Monsieur le Directeur général,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

PIERRE BERRY.

(Date et adresse.)

343. — Réclamation relative à une lettre égarée.

A Monsieur le Directeur général des Postes et des Télégraphes (1).

Monsieur le Directeur,

Le 22 janvier dernier, avant la levée de six heures du soir, j'ai remis au bureau de la poste de ... une lettre

---

damment des amendes et confiscations, et la fermeture du débit pour les débitants.

L'administration est autorisée à transiger avec les contrevenants; les transactions ne sont définitives qu'avec l'approbation du directeur du département jusqu'à 500 francs; celle du directeur général jusqu'à 3,000 francs, et celle du ministre au-dessus de cette somme.

La transaction régulièrement passée a pour effet d'éteindre toute action pour raison de contravention ou de fraudes contre la régie. Elle éteint aussi l'action du ministère public.

(1) Envoyer les réclamations au Directeur des Postes sans affranchir.

adressée à M. O..., rue de ..., à ..., et contenant des pièces importantes.

Il résulte d'un avis que j'ai reçu du sieur O... que la susdite lettre ne lui est point parvenue, quoiqu'il se soit écoulé quinze jours depuis le moment où elle a été mise à la poste de ...

J'ai fait des réclamations au bureau de poste de ... Il m'a été répondu que la lettre avait dû partir pour ... le soir même où elle avait été jetée dans la boîte.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, d'ordonner dans les bureaux par lesquels elle aurait pu passer, des recherches actives pour la réclamer.

Daignez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très respectueux.

JULES FERRÉ.

(Date et adresse.)

344. — Au même, demande d'emploi.

A Monsieur le Directeur général des Postes et des Télégraphes.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de vouloir bien autoriser mon admission comme candidat aux prochains examens qui auront lieu pour les Postes.

Je joins à ma demande des certificats attestant ma probité et mes connaissances élémentaires, mon acte de naissance et l'autorisation de mes parents.

Daignez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mes sentiments respectueux.

PAUL MERCIER.

345. — Demande d'une concession de poste téléphonique.

Monsieur le Directeur du service téléphonique dans le département de... (1).

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander la concession d'un poste téléphonique pour l'installer dans la maison que j'habite à... rue... n°...

Je m'engage à payer d'avance le montant de l'abonnement, redevance, contribution et frais d'installation, auxquels est subordonnée cette concession.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

DANET.

(Date et adresse.)

346. — Demande d'une place de garde forestier.

A Monsieur le Directeur général des Eaux et Forêts.

Monsieur le Directeur,

Le soussigné..., ancien sous-officier, âgé de 38 ans, ayant obtenu son congé après quinze années de service au 10e régiment de ligne; actuellement domicilié à..., canton de..., arrondissement de..., département de..., vous prie de lui accorder la place de garde forestier va-

(1) ***Prix des abonnements au téléphone.*** — Pour les réseaux **souterrains** à abonnements : 1° à Paris : 400 francs pour les postes principaux; 62 fr. 50 pour les postes supplémentaires ; 2° en province : 337 fr. 50; 50 francs. — Pour les réseaux aériens à abonnements : 1° dans les villes ayant plus de 25.000 habitants : 225 fr et 50 francs; 2° dans les villes ayant une population égale ou inférieure à 25,000 habitants : 168 fr. 75 et 50 francs.

Le titulaire fournit les organes essentiels : générateurs d'électricité, appareils transmetteur et récepteur, dispositif d'appel et les organes accessoires.

vante à... par la mort du titulaire. Ci-joints les certificats constatant sa moralité et son aptitude à remplir les fonctions qu'il sollicite de vous.

Il a l'espoir que vous daignerez accueillir sa demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'hommage de son profond respect.

E. Polin.

(Date et adresse.)

347. — Demande à l'Assistance publique d'un jeune assisté pour en faire un apprenti.

A Monsieur le Directeur de l'Assistance publique.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me confier un enfant de l'âge d'environ ... ans, dont je puisse faire un apprenti dans la profession de....

Je le mettrai à même de gagner honnêtement sa vie, par son travail, après l'expiration du temps ordinaire d'apprentissage. Je m'engage, d'ici-là, à pourvoir à tous ses besoins, à lui donner de bons conseils et de bons exemples et à lui tenir lieu de père.

Ci-joint le certificat du maire garantissant ma probité et mes mœurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Jacques Sergent.

(Date et adresse.)

348. — Requête d'une femme mariée pour obtenir une autorisation en l'absence de son mari.

A Monsieur le Président du Tribunal de première instance de.....

Monsieur le Président,

Madame Caroline Dupuy, née Moreau, a l'honneur de vous exposer que le sieur Moreau, son oncle, étant mort le 15 du présent mois et l'ayant instituée son héritière, elle ne peut avoir, en temps utile, l'autorisation de son mari, parti pour un voyage d'outre-mer, pour accepter ladite succession.

Elle vous prie donc de vouloir bien lui accorder cette autorisation.

Elle a l'honneur d'être avec le plus profond respect,
Monsieur le Président,
Votre très humble servante.

CAROLINE DUPUY née MOREAU.

(Date et adresse.)

349. — Requête pour cause de refus d'autorisation du mari.

A Monsieur le Président du Tribunal de première instance de.....

Monsieur le Président,

Madame Noël, née Marie Delpuech, a inutilement fait sommation à son mari Jean Noël (*Profession et demeure.*) par le ministère de Me Loyal, huissier à..., de l'autoriser à poursuivre ses droits. (*Entrer dans le détail de ces droits.*)

Elle vous prie donc de vouloir bien rendre une ordonnance, portant permission de citer son mari en la Chambre du conseil, pour avoir à formuler la cause de son refus, afin qu'il soit statué à ce sujet.

Elle a l'honneur d'être, avec respect,

Monsieur le Président,

Votre servante dévouée.

Femme Noël née Marie Delpuech.

(Date et adresse.)

350. — **Requête d'une femme pour obtenir séparation de corps.**

A Monsieur le Président du Tribunal de première instance de.....

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous exposer les faits suivants :

Madame Mauduit, née Jeanne Davesne, mariée depuis huit ans avec Monsieur Mauduit (*Prénoms, profession et demeure*) n'a cessé de souffrir de toute manière.

Le sieur Mauduit se livre à la débauche, à l'ivrognerie ; il refuse tout travail et laisse sa femme manquer du strict nécessaire. Il ne répond aux observations faites avec douceur que par les menaces et les mauvais traitements. (*Exposer ici, en quelques mots, les scènes de violence dont la requérante a été victime.*)

Les effets personnels, meubles, vêtements de la dame Mauduit ont été vendus et mis en gage par lui ; les créanciers réclament.

La requérante voit ses deux jeunes filles soumises aux mêmes chagrins et à la même brutalité ; elles sont témoins de l'inconduite de leur père.

Outre ces motifs, elle en peut faire valoir d'autres plus graves aux yeux de la loi ; et elle fournira les preuves nécessaires.

La soussignée espère donc, Monsieur le Président, qu'il vous plaira de rendre ordonnance portant que les parties comparaîtront devant vous, au jour et à l'heure indiqués.

Elle a l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monsieur le Président,

Votre très humble servante.

Femme MAUDUIT née DAVESNES.

(Date et adresse.)

351. — Requête d'un mari pour obtenir le divorce.

A Monsieur le Président du Tribunal de première instance de.....

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance la faveur de vous exposer *en personne* (1) la triste situation de mon ménage et les motifs qui me forcent à demander le divorce.

Ma femme, née Amélie Thuillier, à laquelle j'ai déjà pardonné à différentes reprises son inconduite, a, depuis quinze jours, quitté à nouveau le domicile conjugal, abandonnant ses trois enfants en bas-âge, pour mener avec le sieur X..., son amant, une vie scandaleuse dans une ville voisine; la chose est de notoriété publique.

(1) L'époux qui veut former une demande en divorce doit présenter *en personne* sa requête au président du tribunal. Celui-ci écoute la plainte, fait ses observations et appelle par devant lui, à un jour qu'il fixe, les époux pour essayer de les concilier ; il peut dès ce moment les autoriser à résider séparément.

J'ose donc vous demander, Monsieur le Président, de vouloir bien me convoquer dans votre cabinet, le plus tôt qu'il vous sera possible, pour qu'il me soit permis d'établir avec preuves, les faits ci-dessus énoncés.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de ma très respectueuse déférence.

Louis Cazal.

(Date et adresse.)

352. — Demande en divorce.

A Monsieur le Président du Tribunal civil de.....

Monsieur le Président,

Le soussigné ..., demeurant à ..., a l'honneur de vous exposer qu'il s'est marié à la mairie de ..., le ..., avec ...;

Qu'il est issu de leur union un enfant ..., né le ..., à ... (*ou* plusieurs enfants *ou* qu'il n'est issu aucun enfant de leur union);

Que son épouse a abandonné le domicile conjugale le... (*Indiquer les griefs avec précision*) et qu'il en résulte suffisamment le délit d'adultère pour lequel le divorce est autorisé par l'article 229 du Code civil;

Et qu'il offre d'établir la preuve des faits articulés.

A cet effet, l'exposant requiert qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de lui donner acte de la demande en divorce qu'il forme contre la dame ..., son épouse, et dresser procès-verbal de sa comparution de même que de la remise en vos mains de la présente requête et des pièces ci-après...

Ordonner que les époux comparaîtront en personne devant vous les jours et heure que vous fixerez...

G. Hilarion.

(Date et adresse.)

CHAPITRE VIII

LETTRES AUX AVOCATS, AVOUÉS ET NOTAIRES

---

353. — A un avocat pour le charger d'une affaire.

Monsieur,

J'engagerai prochainement une affaire assez importante contre..... devant le tribunal de votre ville. Voulez-vous défendre mes intérêts? Voici brièvement résumés l'origine, les causes et l'état de mon procès... (*En faire l'exposé avec concision et clarté.*)

Si vous consentez à me prêter le concours précieux de vos talents et de vos lumières, je vous enverrai toutes les pièces à l'appui de mes droits.

Je vous serai obligé de me dire, dans votre réponse, au moins approximativement, ce dont je vous serai redevable pour vos honoraires.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

J. Desrives.

(Date et adresse.)

354. — A un avoué, même sujet.

Monsieur,

La grande réputation dont vous jouissez m'engage à

vous confier la défense de mes intérêts dans une affaire de la plus haute importance.

(*Expliquer l'affaire en peu de mots et clairement.*)

Mes droits, d'ailleurs incontestables, sont méconnus par un adversaire de mauvaise foi.

Quelles pièces dois-je vous envoyer? Quelle forme faut-il donner à ma procuration si elle vous est nécessaire? Enfin que demandez-vous comme provision?

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

LOUIS MÉRU.

(Date et adresse.)

355. — A un avoué pour lui réclamer des pièces.

Monsieur,

J'ai besoin des pièces par vous employées dans mon affaire contre M. X..., où vous avez montré tant de zèle et d'habileté à défendre mes intérêts.

Veuillez me dire ce que je vous dois, tant comme frais que comme honoraires, afin que je m'acquitte sans délai.

En même temps que la somme demandée et sur remise de mes pièces, vous aurez décharge valable.

Avec mes remerciements, recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

N. MOURON.

(Date et adresse.)

356.— A un huissier pour le charger d'une affaire.

Monsieur,

Je vous envoie ci-inclus le billet protesté, avec compte

de retour du sieur Méchin, de votre ville; j'y joins un pouvoir de poursuite.

Je pense que vous voudrez bien vous charger de cette affaire et opérer, par toutes les voies de droit, le recouvrement de la somme qui m'est due.

Si cependant il résultait des renseignements par vous pris que le débiteur est tout à fait insolvable, vous ne le poursuivriez pas, afin de m'éviter des frais inutiles.

Veuillez m'accuser réception de mes pièces.

Je vous adresserai immédiatement après, en mandat sur la poste, les fonds nécessaires à votre action.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

PAUL FERRONNET.

(Date et adresse.)

357. — Procuration, en forme de lettre, à un notaire ou à un simple particulier.

Monsieur,

Désireux d'acquérir à l'amiable une petite portion de terre avoisinant ma maison, et qui est à vendre pour la somme de . . ., je vous prie d'en faire pour moi, et en mon nom, l'acquisition de M. Z. . .

Je vous donne, par la présente, tout pouvoir à ce sujet, et j'accepte d'avance ce que vous ferez.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

RENÉ MELLIÈRE.

(Date et adresse.)

358. — A un notaire, sur une liquidation dans laquelle on a des droits.

Monsieur,

Je sais que vous êtes chargé des affaires de la succes-

sion du sieur M...; la note ci-jointe prouve mon degré de parenté avec lui et établit mes droits.

Veuillez m'assigner un rendez-vous, afin que je vous donne connaissance des pièces dont vous pouvez avoir besoin.

En attendant, recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

G. Davesnier.

(Date et adresse.)

359. — A un greffier pour lui demander des pièces.

Monsieur,

Je suis dans la nécessité de faire lever le jugement, rendu par le tribunal civil de..., à la date du 15 mai 19.., en ma faveur, contre le sieur Mulot. J'ai pareillement besoin de quelques autres pièces dont voici le détail :...

Voulez-vous me dire quelle somme il faut vous adresser pour le coût de ces pièces ?

Je vous offre, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pierre de Morlaix.

(Date et adresse.)

CHAPITRE IX

LETTRES AUX ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET PRÊTRES

---

360. — Demande pour l'admission d'un jeune homme dans un séminaire.

A Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de ....

Monseigneur,

J'ai l'honneur de m'adresser à votre haute bienveillance et je viens vous solliciter instamment au sujet de mon fils Paul-Louis Daunier, âgé de dix-sept ans, qui vient de terminer ses humanités au collège de ...

Ses maîtres s'accordent à le citer comme un jeune homme de bon vouloir les prix par lui obtenus au concours de ... attestent son ardeur au travail et son intelligence. M. le curé de notre paroisse a bien voulu donner à mon fils de sages conseils et l'encourager dans la voie pieuse où il est entré lors de sa première communion.

Depuis cette époque, il manifeste une vocation particulière pour la prêtrise ; et son plus grand désir est d'être admis au séminaire de .... Votre Grandeur daignera-t-elle lui accorder gratuitement cette insigne faveur ?

Les charges d'une famille toujours croissante m'empêchent de faire plus pour mon fils, et c'est en m'impo-

sant les plus dures privations que j'ai pu mener à bien jusqu'ici son éducation.

Avec quelle joie et quelle inexprimable gratitude nous apprendrions que notre prière a été écoutée!

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monseigneur,
De Votre Grandeur,
Le très humble et très obéissant serviteur.

JOSEPH DAUMIER.

(Date et adresse.)

361. — Demande d'admission au petit séminaire, par un jeune homme orphelin.

A Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de...

Monseigneur,

Orphelin de père et de mère depuis l'âge de huit ans, je n'ai dû qu'à la charité de M. le curé de ma paroisse, la possibilité de continuer mes études de latin jusqu'à la classe de troisième ; le saint prêtre, qui m'avait donné si généreusement ses soins et son temps, vient de mourir, et M. l'abbé D..., son successeur, a des occupations si nombreuses que je ne veux pas l'importuner à ce sujet. Oserai-je demander à Votre Grandeur l'insigne faveur d'être admis gratuitement au petit séminaire de ...? Si cette grâce m'était accordée, je tâcherais de m'en montrer digne par une piété sincère et par mon travail.

Notre regretté curé a cru reconnaître en moi les germes d'une vraie et solide vocation religieuse; je ne désire rien tant, en effet, Monseigneur, que d'être appelé un jour au service des autels.

Depuis ma première communion toutes mes pensées ont eu le sacerdoce pour objet ; et, dans mes prières, je demande à Dieu lesmoyens de suivre la voie où il lui plaît de m'appeler.

Si Votre Grandeur jette sur moi un regard de bonté, je lui en serai infiniment reconnaissant, et je ne manquerai jamais d'implorer pour Elle les bénédictions du Ciel.

Je prends la liberté de joindre sous ce pli deux lettres de MM. les vicaires de ma paroisse et un certificat du principal du collège de ..., constatant les quelques succès que j'ai obtenus tous les ans aux concours de ...

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments du plus profond respect,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur.

B. Delarue.

(Date et adresse.)

362. — Demande d'un changement d'ecclésiastique par le maire d'une commune.

A Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de ...

Monseigneur,

J'aurais honte de me faire l'écho des bruits, aussi mensongers qu'absurdes, mis en circulation par des personnes malintentionnées ou ignorantes, contre M. l'abbé D..., curé de la commune de ..... Je demande seulement la permission de constater qu'il existe, entre lui et les habitants de ladite commune, des divisions déjà anciennes, une hostilité regrettable et funeste à tous égards. L'église reste à peu près vide; on refuse d'avoir recours au ministère ecclésiastique de M. le curé, même dans les cas les plus urgents.

En vain j'ai essayé, par tous les moyens possibles, de rétablir la concorde. Votre Grandeur ne la ramènera, en même temps que la pratique suivie de la religion, que si

elle daigne ordonner le remplacement de M. l'abbé ..., par un autre prêtre d'un caractère sympathique à mes administrés et qui, surtout, ait plus de tact et plus de prudence.

Je supplie Votre Grandeur de ne pas voir dans la présente démarche une ingérence, indiscrète de ma part, dans les matières réservées à son autorité pastorale, car je suis, et je veux rester, avec les sentiments du plus profond respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

FERNAND MONTBEL.

(Date et adresse.)

363. — Lettre pour défendre un prêtre injustement accusé.

A Monseigneur l'Evêque de .....

Monseigneur,

Tout ce que l'on a dit de M. l'abbé M...., premier vicaire de la paroisse ...., est absolument faux.

Puisqu'il y a des personnes assez malintentionnées ou assez imprudentes pour se faire l'écho de bruits absurdes et mensongers, Votre Grandeur aimera sans doute à trouver d'un autre côté des gens bien résolus à défendre un innocent.

Voici quelle est la source de ces calomnies .....

(Faire suivre des explications en peu de mots.)

On ne peut reprocher à M. l'abbé M... qu'un manque de tact et de prudence; son zèle ardent l'a entraîné trop loin; il est jeune, et il exerce son premier vicariat.

J'espère que Votre Grandeur verra, dans cette démarche de ma part, l'acte d'un chétien, d'un honnête homme

soucieux de défendre des attaques et des soupçons injustes, la vie d'un ministre de l'autel.

Je suis, Monseigneur, avec les sentiments du plus profond respect,

De Votre Grandeur,
Le très humble et très obéissant serviteur.

Comte DE MÉRIDEC.

(Date et adresse.)

364. — Demande de secours (1).

A Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de .....

Monseigneur,

Le sieur François-Nicolas Vannier, âgé de 23 ans, né à Bordeaux, sollicite de la Société de *Secours aux ouvriers* par vous fondée, le prêt d'une somme de *cent francs*, pour acheter les principaux outils nécessaires à l'état de menuisier qu'il exerce. La possession de ces outils lui permettrait de commencer un modeste établissement et de répondre aux demandes déjà nombreuses de sa clientèle.

La lettre de M. le curé de ..... et les certificats ci-joints, visés par le maire de ..... attestent la bonne conduite du sieur Vannier.

Il se soumettrait, avec fidélité et conscience, aux règlements en vigueur dans la Société de secours aux ouvriers, pour le remboursement de la totalité de la somme en ..... versements aux dates suivantes : .....

(1) Cette demande peut, à l'aide de légères modifications, être adressée à tout autre fondateur laïque ou ecclésiastique d'une *Société de secours*.

C'est parce qu'il connaît la bienveillance et la charité de Votre Grandeur qu'il ose s'adresser à Elle et se dire,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

M. Vannier.

(Date et adresse.)

365. — Lettre à un curé pour demander un extrait de baptême.

Monsieur le Curé,

Je vous prie de vouloir bien m'envoyer l'extrait de baptême de Marie-Thérèse Roger, qui a été présentée aux fonts baptismaux de votre église, le 20 avril 19... Je vous en serai fort reconnaissant ; ci-inclus un mandat-poste pour l'affranchissement de la réponse, le reste pour les pauvres de votre paroisse.

Agréez, Monsieur le Curé, avec mes remerciements, l'assurance de mon profond respect.

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Jules Delarue.

(Date et adresse.)

CHAPITRE X

LETTRES AUX DIRECTEURS ET CHEFS D'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER (1)

366. — Demande d'emploi.

A Monsieur le Directeur de la Compagnie du Chemin de fer de .....

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute et bienveillante protection une place de ....., dans les bureaux de la Compagnie de ....

Me permettrez-vous de vous faire connaître les titres qui pourraient mériter de votre part quelques instants d'examen et vous montrer mon aptitude au poste que je sollicite?

J'ai fait mes études à ....., je suis bachelier ès lettres, ès sciences, etc.

J'ai été employé pendant..... ans ...... dans la maison de commerce de ....., en qualité de .....

J'ai donc acquis une assez longue habitude des écritures commerciales.

---

(1) Ces lettres peuvent servir de modèles quand on écrit à d'autres directeurs, non payés par l'État, d'administrations diverses, en apportant de légères modifications.

Je tâcherai, Monsieur le Directeur, si vous m'admettiez dans votre administration, de répondre par mon zèle à cette marque de confiance.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération respectueuse.

R. LABOULAYE

(Date et adresse; marge pour apostilles et recommandations.)

367. — Pour un modeste emploi dans le service actif des chemins de fer.

A Monsieur le Directeur de la Compagnie du Chemin de fer de ....

Monsieur le Directeur,

Je désirerais obtenir une place de facteur enregistrant (ou de conducteur de wagons, d'homme d'équipe, de graisseur ....) dans une des gares de votre réseau.

Je sais lire, écrire et compter d'une manière suffisante pour cet emploi; j'ai .... ans; ma santé est robuste et me permet de supporter la fatigue. Antérieurement j'ai travaillé à .... dans ..... (*telle administration privée ou publique*) comme homme de peine, etc.

A ma demande est jointe une copie de mes certificats de moralité et de bonne conduite, dont les originaux restent à votre disposition.

Daignez agréer, Monsieur le Directeur, l'hommage de mon profond respect.

PIERRE CADET.

(Date et adresse.)

368. — Demande d'une place de chef de station.

A Monsieur le Directeur de la Compagnie du Chemin de fer de .....

Monsieur le Directeur,

J'ose solliciter de votre haute bienveillance, une place de chef de station dans votre Compagnie à la gare de ...

J'ai antérieurement exercé les fonctions de .... dans la Compagnie de....

Si la place en question était donnée à un autre ou sur le point de l'être, j'accepterais volontiers les fonctions de ..... plus modestes et moins lucratives, mais où j'aurais les moyens de vous montrer mon zèle dans l'accomplissement de mes devoirs.

Je vous serais obligé de vouloir bien jeter un regard sur les certificats ci-joints, qui attestent ma bonne conduite et ma moralité; ils sont signés du maire de ma commune et de mes anciens chefs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments très respectueux et dévoués.

ÉTIENNE DUPUY.

(Date et adresse.)

CHAPITRE XI

LETTRES A DES PERSONNES HAUT PLACÉES OU INFLUENTES POUR LEUR DEMANDER LEUR PROTECTION

Observations générales.

Nous ne saurions trop recommander dans ces sortes de lettres la simplicité du style et la modestie. Une demande, formulée avec prétention, attire presque toujours un refus. Eviter aussi les éloges exagérés qui nuisent plus qu'ils ne servent.

369. — A une personne influente pour solliciter sa protection.

Monsieur le Comte,

A peine connu de vous, il faut que je sois bien pénétré de votre indulgente bonté pour oser vous écrire.

Depuis longtemps je demande à être admis dans .... (*Spécifier*); faute de protecteur, je n'obtiens rien, et les besoins de ma famille augmentent chaque jour ..... (*Intercaler quelques détails sur sa position.*) Un mot de vous à M. N... serait, Monsieur le Comte, plus efficace que toutes les démarches faites par moi. Mon seul espoir est en vous. Daignerez-vous m'accorder votre appui ?

Une gratitude sans bornes s'ajoutera aux sentiments de profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte,

Votre très obéissant serviteur,

O. DELORME.

(Date et adresse.)

370. — Lettre familière à un ami noble et influent pour obtenir, par son entremise, quelque grâce du ministre.

Mon cher Baron,

Le crédit que vous avez auprès du Ministre est un effet de votre mérite et de vos talents. J'aurais désiré vous voir continuer à jouir de cette influence si légitime, sans avoir à y recourir; car, de cette manière, mon amitié n'eût pas paru intéressée. Mais, malheureusement, les circonstances me forcent à moins de discrétion.

(*Expliquer la nature du service demandé.*)

Si vous m'appuyez, mes affaires prendront la tournure la plus heureuse. Je ne vous solliciterai pas davantage, de peur de paraître douter de vous et de diminuer le plaisir que vous avez toujours témoigné à obliger

Votre ami,

ALEXANDRE MOREL.

(Date et adresse.)

371. — Lettre pour demander la protection d'une personne en faveur d'une autre.

Cher Monsieur,

Après avoir usé, trop souvent, de votre influence à mon profit et pris une large part à vos bontés, ne vais-je pas vous faire repentir d'être si obligeant pour tout le monde?

J'ai recours à vous de nouveau en faveur d'un jeune

homme très recommandable. (*Quelques détails particuliers sur cette personne.*)

Il est fils d'un parfait honnête homme; il a déjà donné assez de garanties par sa conduite pour faire prévoir qu'il imitera son excellent père.

Comptez sur la reconnaissance vive et durable de M. N... Je ne vous parle pas de la mienne; elle vous est acquise depuis longtemps et rien ne peut diminuer les sentiments affectueux de

Votre serviteur et ami,

PAUL D'ELBÉE.

(Date et adresse.)

372. — Autre demande sur un sujet analogue.

Monsieur,

Vous avez eu la bonté de me promettre votre appui dans les affaires les plus importantes qui pouvaient me regarder. Voilà pourquoi je recours encore aujourd'hui à votre précieuse protection.

Mon fils sert dans le ... régiment ...; il est sous-officier rengagé et va se présenter à Saint-Maixent.

Un mot de vous à son colonel et votre apostille à la lettre ci-jointe au ministre de la Guerre pourraient lui être utiles dans cette circonstance.

En m'accordant cette double faveur, vous aurez de nouveaux titres à ma gratitude qui vous est déjà si parfaitement acquise.

Croyez, Monsieur, à mes sentiments d'affectueux respect.

DE NORIAC.

(Date et adresse.)

CHAPITRE XII

AFFAIRES D'INTÉRÊT PRIVÉ

---

373. Lettre à un parent avec lequel on a quelques difficultés au sujet d'un partage, etc.

Paris, 10 janvier 19...

Mon cher Cousin,

Une misérable question d'intérêt nous divise depuis trop longtemps et trouble des relations d'amitié auxquelles j'attache plus de prix qu'à n'importe quelle somme d'argent, etc. Vous ne doutez pas plus de ma probité que je ne doute de la vôtre ; il nous serait donc facile de nous mettre vite d'accord, par nous-memes, sans recourir aux gens de loi, habiles à embrouiller les choses du monde les plus simples et à bénéficier de l'entêtement des plaideurs.

Cédons chacun de nos prétentions mutuelles et tout s'arrangera.

Au surplus, un quart d'heure d'entretien affectueux, à cœur ouvert, vaut mieux que de longues lettres ; j'irai chez vous demain, et vous me recevrez, je l'espère, avec des pensées de conciliation et d'amitié dont je vous offre ici, pour ma part, l'assurance bien sincère.

EUGÈNE VANIER.

374. — Lettre pour demander de l'argent dû.

Paris, 15 février 19...

Monsieur,

La date à laquelle vous m'aviez promis de me remettre la petite somme que je vous ai prêtée, est passée depuis huit jours. N'ayant pas eu de vos nouvelles, j'en conclus qu'il vous a été impossible de faire honneur à votre dette. Je ne voudrais pas vous tourmenter, Monsieur, mais je suis pressé moi-même; j'ai divers paiements à effectuer, ce que je ne puis faire sans rentrée de fonds.

Pardonnez-moi donc mon importunité; et, si vous ne pouvez me donner cette somme aujourd'hui même, dites quel nouveau délai il vous faut, afin que je m'arrange en conséquence.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations empressées.

E. Girard.

375. — Réponse.

Paris, 16 février 19...

Monsieur,

Je suis au désespoir d'avoir manqué à mes engagements, par suite de malheureuses circonstances. (*Entrer dans des détails.*)

En m'accordant, comme dernier délai, jusqu'au 16 mars, vous ajouterez à toute la gratitude dont je vous donne, Monsieur, l'assurance affectueuse et sincère.

A. Dumont.

376. — Lettre pour demander à emprunter de l'argent.

Paris, 15 mars 19...

Cher Monsieur,

L'amitié que vous me témoignez et les offres de services, que souvent vous m'avez faites, m'enhardissent à recourir à vous. Par l'effet des retards de mes débiteurs, je me trouve avoir besoin de mille francs, aujourd'hui même, pour acquitter un paiement de nature à n'être pas différé.

Je suis persuadé que, si vous pouvez disposer de cette somme, vous me l'enverrez aussitôt; dans le cas contraire, avertissez-moi, afin que je me tourne d'un autre côté. J'aimerais mieux devoir à vous seul un service, que, le cas échéant, je vous rendrais volontiers.

Vous rentrerez dans vos fonds, au plus tard, à la fin du mois.

Bien à vous, dans un sentiment de cordiale gratitude.

H. Delmer.

377. — Réponse.

Paris, 15 mars 19...

Je me trouve fort heureux, cher Monsieur, d'avoir en ma possession la somme qui peut vous être utile.

Je vous l'envoie et vous prie de ne point vous gêner pour me la rendre; au lieu de quinze jours, que vous me demandez pour vous acquitter, mettons deux mois, mon argent ne m'étant nécessaire qu'à cette époque.

Recevez, cher Monsieur, mes sincères cordialités.

R. Vidal.

378. — Autre réponse.

Paris, 15 mars 19...

Cher Monsieur,

Jamais demande d'ami ne m'est arrivée en des circonstances plus fâcheuses pour moi, comme pour vous; car l'impossibilité où je suis de vous envoyer la somme qui vous serait nécessaire, vous fera peut-être penser qu'il y a mauvaise volonté de ma part; le manque de fonds disponibles est la seule cause de mon refus. J'espère une autre fois être plus heureux.

Avec mes regrets, recevez, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments affectueux.

P. Meauduit.

379. — Lettre pour recommander un procès.

Paris, 10 avril 19...

Je n'ignore pas, cher Monsieur, l'intérêt que vous prenez à ce qui me touche; les services que vous m'avez rendus, en beaucoup d'occasions, sont toujours présents à ma mémoire. Je m'enhardis donc à vous recommander mon procès relativement à...

Vous êtes si persuadé de mon bon droit et mon défenseur m'a tellement promis un heureux succès, que vous pourriez vous reposer un peu trop sur cette confiance. Vous connaissez mes adversaires; vous savez que ce sont des gens qui ne cherchent qu'à me surprendre. On me dit qu'il y a, dans la procédure, certaines subtilités dont souffre le bon droit le plus incontestable.

Je vous prie de voir le président du tribunal, le plus tôt qu'il vous sera possible, et de lui faire valoir, en

même temps que mes droits, ma parfaite bonne foi dans cette affaire.

Croyez, cher Monsieur, à ma gratitude vive et sincère.

G. Lepage.

380. — A un mauvais payeur.

Paris, 24 décembre 19...

Monsieur,

Par votre lettre du 1er octobre, vous vous engagiez à me payer, dans le courant de novembre, les 3,000 francs dont vous êtes mon débiteur; nous voici à la fin de décembre et je n'ai point de vos nouvelles. Cette somme est négligeable pour vous, mais importante pour moi. Veuillez me la faire remettre sans délai; un oubli prolongé de votre part m'obligerait, à regret, à commencer des poursuites immédiates.

F. Lorenz.

381. — Réponse.

Paris, 26 décembre 19...

Monsieur,

Je suis désolé de n'avoir pu m'acquitter envers vous à l'époque fixée; le malheur des circonstances en est seul la cause; vous savez combien les temps sont mauvais. Lundi prochain, vous recevrez le montant de ce que je vous dois.

Je vous fais de nouveau mes excuses pour ce retard involontaire et vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments reconnaissants et dévoués.

R. Dumas.

382. — Pour prier une personne de se charger d'un achat.

Versailles, 30 mars 19...

Monsieur,

On doit vendre, après décès, par autorité de justice, le mobilier de feu M. X... Comme je sais qu'il possédait une bibliothèque considérable, composée de bons ouvrages et d'éditions recherchées, je désirerais en acquérir la plus grande partie.

Malheureusement des affaires de famille m'empêcheront de me rendre à cette vente; seriez-vous assez bon pour y aller à ma place? Personne, mieux que vous, ne connaît le prix des livres; personne par conséquent ne saurait faire un plus judicieux emploi des 10,000 francs que mon banquier a ordre de tenir à votre disposition.

Ce service, Monsieur, ajouterait encore aux sentiments de ma vive et sincère gratitude pour vous.

De Mirabal.

383. -- Lettre d'un fermier pour annoncer un sinistre.

Saint-Léger, 17 septembre 19...

Monsieur,

Au moment où je vous écris, le feu a brûlé toute notre récolte, rentrée depuis quinze jours à peine; de nos deux granges il ne reste plus que des murs calcinés. Nous n'osons accuser publiquement personne; mais il nous est difficile de nous défendre de certains soupçons contre le premier garçon de ferme, que nous avons dû renvoyer

le mois dernier, et qui souvent a adressé des menaces à nos autres domestiques. Procès-verbal vient d'être dressé; l'enquête se poursuit avec zèle et prudence.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien, en considération du malheur qui nous frappe, nous faire grâce d'une partie de nos fermages.

Croyez-moi, Monsieur, votre très respectueux et dévoué serviteur.

FRANÇOIS DEVAL.

384. — Lettre d'un fermier pour annoncer au propriétaire les désastres survenus à la suite d'une inondation.

Fresnoy, 1er avril 19..

Monsieur,

J'ai la douleur de vous annoncer que la ferme du Grand-Ravin est à moitié ruinée par l'inondation de la Loire et du Cher. Les murs de clôture du jardin sont renversés; nos meules de blé et de foin ont été presque complètement emportées par les eaux; le peu qui en reste pourrit sur place, sans qu'il soit possible d'essayer de rien rentrer.

Nos vaches, trois de nos chevaux de labour, cent soixante de nos moutons ont été noyés dans les étables et dans les écuries. Les arbres fruitiers sont, pour la plupart, ou déracinés ou à moitié renversés. Une couche épaisse de limon sablonneux, mêlé de pierres, couvre la plus grande partie des champs de colza et de betteraves.

Je ne pourrai absolument rien payer de mon fermage; je ne sais même pas où me loger avec ma femme et mes enfants, puisque des corps d'habitation il ne reste qu'un pan de muraille.

Que votre bonté, Monsieur, nous vienne en aide dans cet affreux malheur, qui me réduit à une misère momentanée.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Votre très dévoué serviteur.

P. Dubois.

385. — Lettre d'un vigneron ruiné par la grêle.

Saint-Mesmin, 17 juillet 19...

Monsieur,

La grêle a détruit toute la vendange qui, cette année, s'annonçait avec de si belles apparences; il ne reste aux vignes ni grappes ni feuilles. Nous voilà dans une complète misère et dans la plus grande désolation; c'est à peine si, en réunissant les quelques sommes qui me sont dues et que je compte recevoir à la fin du mois prochain, je pourrai m'acquitter envers vous de la moitié de mes obligations. J'espère que vous serez assez bon pour vouloir bien me faire remise du reste. Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de mon profond respect.

L. Destouches.

386. — Lettre d'un fermier pour annoncer une perte de bestiaux.

Saint-Cyrgues, 9 octobre 19...

Monsieur,

L'épizootie qui paraissait, le mois dernier, toucher à sa fin, a repris, cette semaine, avec un redoublement de

violence. En quatre jours nous avons perdu trois paires de bœufs, deux vaches et soixante-dix-sept moutons, toutes bêtes faisant partie du bail à cheptel simple qui me lie à vous (1).

J'ai mis à part les animaux nouvellement atteints, mais je crains qu'eux aussi ne succombent, malgré les soins intelligents d'un vétérinaire appelé ici en toute hâte.

Les bêtes encore saines suivent un régime de nourriture, dont les fermiers voisins vantent les bons effets, en particulier pour les bêtes à cornes.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de mes sentiments respectueux et me croire

Votre très dévoué serviteur.

MARTIN DEMAZE.

387. — Lettre d'un fermier pour demander des réparations urgentes.

Cerny, 3 février 19...

Monsieur,

Les murs de la grande écurie, qu'il me faut soutenir depuis deux ans au moyen de grosses poutres achetées et mises en place à mes frais, se lézardent de plus en plus; les dernières pluies activent encore la chute des pierres et du mortier; le toît est percé en deux endroits et les poutres qui le soutiennent sont pourries, etc.

(1) On appelle *bail à cheptel* un bail de bestiaux, dont le profit doit être divisé en parts égales ou inégales, entre le bailleur et le preneur ; ce dernier s'oblige à garder les bestiaux, à les nourrir, à les soigner. Dans le *cheptel simple*, la tonte et le croît seulement se divisent par moitié entre le bailleur et le preneur; quant au laitage, au travail des animaux, ils appartiennent en entier au preneur; la perte doit toujours être supportée en commun.

Il est donc de toute nécessité de faire les réparations suivantes : (*Énumérer les réparations.*)

Vous m'obligerez beaucoup, Monsieur, si vous voulez avoir la bonté d'ordonner ces réparations, dont il vous serait facile de constater vous-même ou de faire constater l'urgence par votre fondé de pouvoirs. Je ne pourrai, sans danger réel, abriter plus longtemps dans cette écurie mes chevaux de labour et mes vaches.

Je vous prie, Monsieur, de recevoir l'assurance de mes sentiments respectueux.

Votre très dévoué serviteur.

JACQUES PICOUT.

388. — **Un cultivateur demande à louer une ferme.**

Bourret, 15 janvier 19...

Monsieur,

Je viens d'apprendre que votre ferme de Coudray est à louer pour la Saint-Michel ; j'ai déjà été fermier de M. N... pendant neuf ans et je ne l'ai quitté que pour chercher un domaine d'une plus grande importance, afin d'utiliser une somme de dix mille francs dont je venais d'hériter.

Si les garanties que je puis vous offrir vous semblent suffisantes, je serais heureux, Monsieur, d'entrer en arrangement avec vous pour le Coudray. Mais, avant tout, je vous prie de vouloir bien me dire si vous consentiriez : 1° à me laisser cultiver vos terres sans assolement déterminé, sauf à les rendre assolées à fin de bail ; 2° à construire vous-même une étable pour seize bœufs ou vaches, une bergerie pour deux cents moutons ; 3° à faire un bail de douze ans pour la ferme et les propriétés ; 4° un cheptel simple de six ans pour les bêtes à cornes?

Je trouve raisonnable vos prix de fermage et j'ai dit

à Me Maurin, votre notaire, que je ne demanderais pas de diminution, si vous m'accordiez les quatre conditions ci-dessus énoncées.

J'aurai l'honneur, Monsieur, de vous voir chez votre notaire où à votre domicile, tel jour qu'il vous conviendra de fixer.

En attendant, Monsieur, je vous offre l'assurance de mes sentiments repectueux et dévoués.

PASCAL LAROCHE.

389. — Lettre d'un fermier pour demander des délais de paiement.

Pont-de-l'Arche, 15 octobre 19...

Monsieur,

Pour la première fois, depuis sept ans que je suis votre fermier, je viens vous demander de m'accorder un délai d'un mois à partir de ce jour.

La récolte a été mauvaise; j'ai eu à remplacer, dans le courant de l'hiver, deux paires de bœufs de labour; j'ai perdu deux mille francs dans la faillite du sieur Romel à qui j'avais vendu mon blé. D'ici la fin du mois, je recevrai quelques fonds et, avec la vente de nos avoines, j'aurai certainement de quoi m'acquitter envers vous.

J'ose espérer que vous accueillerez favorablement ma prière.

Je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments de reconnaissance et de respectueux dévouement.

PIERRE MALOUIN.

390. — Un fermier demande la réduction de son fermage ou la résiliation de son bail.

Presles, 3 décembre 19...

Monsieur,

La dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, vous avez constaté vous-même que j'ai mis vos terres en très bon état ; les abandonner maintenant serait pour moi une perte ; un autre profiterait de mon travail.

Et cependant j'en serais réduit à cette triste extrémité, si vous n'aviez la bonté de me diminuer mes charges de loyer, dans la proportion de deux cent cinquante francs par an.

A la suite de deux mauvaises récoltes et de la faillite de mon banquier, auquel j'avais confié mes économies et celles de mes vieux parents, il me serait impossible de payer plus de deux mille trois cents francs pour ce qui reste à courir de mon bail.

J'ose espérer une réponse favorable et je vous prie, Monsieur, de me croire

Votre respectueux et dévoué serviteur

Joseph Dupuis.

391. — Lettre d'un fermier pour annoncer à un vendeur qu'une vache, à lui achetée, est atteinte d'un vice rédhibitoire.

Valognes, 12 juin 19 ..

Monsieur,

Sans vouloir mettre en doute votre bonne foi, puisque je n'ai eu jusqu'ici qu'à me louer de vous en affaires, j'ai

bien le droit de regretter mon dernier marché à la foire de Briquebec. Je ne vous avais acheté votre vache grise que sur votre déclaration formelle qu'elle n'était atteinte d'aucun vice rédhibitoire; dès la première semaine de son arrivée ici, j'ai vu, à des symptômes qui ne m'ont jamais trompé, qu'elle a le mal caduc; le vétérinaire, appelé par moi en toute hâte, a déclaré la chose devant témoins; je ne veux donc pas laisser passer le délai légal de trente jours, sans vous avertir de reprendre votre bête, que j'ai conduite et laissée en fourrière à Cherbourg. Vous voudrez bien la faire reprendre dans le délai de.... jours, et me rembourser son prix : 950 francs, plus 9 francs pour frais de fourrière.

J'espère, Monsieur, que vous ne me mettrez pas dans la dure nécessité d'intenter contre vous une demande en résolution de vente; votre manière d'agir en cette circonstance me montrera si j'ai raison d'avoir toute confiance en vous.

Recevez, Monsieur, mes salutations empressées.

PIERRE DESCAVES.

392. — Lettre à un propriétaire pour lui demander une prolongation de bail.

La Ferté, 15 octobre 19...

Monsieur,

Comme le bail des lieux que j'occupe va expirer dans quelque temps, je viens vous demander de vouloir bien me faire connaître vos intentions au sujet de la prolongation que je viens vous demander.

J'ose espérer que vous m'accorderez un renouvellement de même durée et aux mêmes conditions que par le passé. Nous avons toujours eu d'excellentes relations, et j'aime à croire que vous ne voudrez pas les briser.

Si cependant votre intention était d'agir contre mon attente, je vous serais obligé de m'avertir le plus tôt possible pour que j'aie le temps de choisir un local convenable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L. Dunois.

393. — Lettre à un propriétaire pour lui demander des réparations.

Pont-Saint-Esprit, 1er juin 19...

Monsieur,

Vous m'avez fait savoir que vous renouvelleriez mon bail aux mêmes clauses que précédemment ; et je suis tout disposé à y adhérer, mais sous certaines conditions, qui, d'ailleurs, sont trop justes pour que vous songiez un seul instant à me les refuser.

Ces conditions ne sont autres que des réparations à faire dans différentes parties de votre immeuble : la cheminée du salon fume, les fenêtres de la salle à manger, dont le bois a travaillé, ferment mal, et, en général, les papiers de tenture ont besoin d'être renouvelés, les plafonds d'être blanchis, les portes et fenêtres d'être peintes.

J'ai apporté tous mes soins à conserver la maison en bon état, mais aucune réparation n'y a été faite depuis douze ans, et il est impossible que, dans un tel espace de temps, il ne se produise pas des dégradations, des détériorations de diverses natures.

Je suis persuadé que vous voudrez bien m'accorder ce que je vous demande comme condition de renouvellement de bail, et, en attendant votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur,

L'assurance de ma parfaite considération.

A. Mathieu.

394. — Lettre à un propriétaire pour lui demander un délai à l'occasion du terme.

Paris, 16 avril 19...

Monsieur,

Le terme est échu depuis hier, et voici la première fois que je suis dans l'impossibilité de le payer ; mais c'est qu'aussi le malheur est tombé sur moi de toutes parts : un de mes enfants, vous le savez, est mort après une longue maladie ; ma femme vient de prendre le lit à son tour ; et la morte-saison va encore durer un mois. Si vous vouliez consentir à m'accorder un délai jusqu'à ce moment, la reprise du travail me permettrait facilement de m'acquitter envers vous.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

H. Lardeur.

395. — Lettre à un parent qui menace de recourir aux hommes de loi au sujet d'un partage.

Paris, 15 juin 19...

Cher cousin et ami,

Je suis vivement affligé d'apprendre que tu refuses tout accommodement et que tu veux poursuivre en justice le partage qui fait l'objet de nos différends.

Tu ne te souviens donc plus des promesses qu'exigea, de toi et de moi, feu notre oncle ; je connais ton bon cœur, mais tu écoutes trop les conseils d'amis intéressés, désireux uniquement de te voir riche pour en profiter.

Reviens donc sur ce premier mouvement. Pour ma part je m'en tiens à l'esprit et à la lettre du testament

de notre oncle; j'exécute simplement ses instructions verbales et écrites. Ne cherche pas, de bonne foi sans doute, mais à tort pourtant, des interprétations erronées, incertaines et que je ne puis admettre sans violer la parole donnée à un mourant.

Viens me voir; un entretien affectueux vaudra mieux que toutes les lettres.

Je reste et veux rester ton ami.

J. Rosier.

396. — Réponse.

Paris, 17 juin 19...

Cher cousin,

Je me rends à tes conseils, j'irai demain causer avec toi. Si, comme je l'espère, tu consens à me faire quelques petites concessions relatives à la terre de....., nous serons vite d'accord et nos liens d'amitié seront plus étroits et plus fermes que jamais.

Affectueusement à toi.

René Langlois.

397. — Lettre pour demander un règlement de mémoire.

Paris, 27 juin 19..

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous remettre le 8 mars dernier mon mémoire de serrurerie, montant à la somme de 894 fr. 50, qui a été réduit par votre architecte, après examen, à 780 francs, et je me suis soumis à cette réduction que j'aurais pu discuter.

Vous m'aviez promis de me régler immédiatement; cependant, depuis trois mois, je n'ai pas reçu de vos nouvelles. Des travaux importants, que je dois commencer à la fin de cette semaine, m'obligent à réunir, au plus vite, tout l'argent qui m'est dû.

Je viens donc vous prier, Monsieur, de vouloir bien m'indiquer le jour où je pourrai envoyer chez vous toucher le montant de mon mémoire.

Il me serait vraiment pénible de vous occasionner des ennuis à ce sujet en commencant des poursuites.

Recevez, Monsieur, mes civilités.

F. Ridoux.

398. — **Demande plus pressante sur le même sujet.**

Paris, 9 août 19...

Monsieur,

Ma lettre du ..... n'a reçu aucune réponse de vous; je m'en étonne parce que, dans cette lettre même, je vous disais que j'avais absolument besoin des 780 francs que vous me devez depuis près de six mois et que vous m'aviez promis de me payer, après l'examen fait de ma note par votre architecte, c'est-à-dire en ..... dernier.

Je ne puis attendre plus longtemps et si, avant le 20 courant, vous ne m'avez pas payé ladite somme, je me déciderai, avec un vif regret, à poursuivre.

J'ai l'honneur de vous saluer.

F. Ridoux.

399. — Lettre pour demander un acompte sur un mémoire.

Lyon, 20 mai 19...

Monsieur,

J'ai fait dans votre maison, sise rue Saint-Jacques, n° 3, des travaux de maçonnerie pour une somme de 3,335 fr.; vous m'obligeriez beaucoup en me donnant 1,500 francs en acompte car j'ai un paiement très important à faire samedi prochain. Vous avez bien voulu, Monsieur, à la dernière entrevue que j'eus l'honneur d'avoir avec vous, m'exprimer votre entière satisfaction sur la manière dont j'ai tenu mes engagements et votre architecte a déclaré mes comptes si justes qu'il ne m'a imposé aucune réduction. En vous rappelant cela, je cherche une sorte d'excuse à la démarche que je prends la liberté de tenter aujourd'hui.

Je vous prie, Monsieur, de croire à mes sentiments respectueusement dévoués.

Louis Bauchoir.

400. — Protestation à des incriminations malveillantes répandues sur une maison de commerce par un ancien employé.

Laon, 3 juin 19...

Monsieur,

Depuis quelque temps, je suis informé de divers côtés que le sieur X... ne néglige aucune occasion de me nuire : calomnies, insinuations mensongères, il met tout en œuvre auprès de personnes qui m'honorent de leur con-

fiance, pour les détacher de moi, pour leur inspirer des soupçons qui, je le dis bien haut, ne reposent sur aucun fondement.

Il y a six mois environ que cet employé ne fait plus partie de ma maison, non par des motifs qui touchent son honorabilité, mais par simple mesure d'organisation intérieure.

Quoi qu'il en soit, sa conduite, pour être méprisable, n'en est pas moins indigne, et, à ce titre, exige que je prenne certaines précautions, aussi je crois devoir porter à votre connaissance qu'à partir d'aujourd'hui je cesse toute relation avec lui, et lui interdis désormais l'entrée de ma maison.

Veuillez agréer, Monsieur,
L'assurance de ma considération très distinguée.

SANDOZ.

401. — A un entrepreneur qui met trop de lenteur dans ses travaux.

Paris, 28 novembre 19...

Monsieur,

Il y a trois semaines vous deviez venir faire dans ma cave un travail de maçonnerie, dont vous aviez reconnu l'urgence. Depuis lors je ne vous vois plus, je n'entends plus parler de vous. Pourquoi cette lenteur que vous apportez dans l'exécution de nos conventions? Les dernières pluies ont inondé ma cave, et m'ont causé par là des dommages considérables : voilà l'effet de votre négligence. Si vous n'envoyez pas vos ouvriers aujourd'hui, j'aurai recours à un autre entrepreneur.

J'ai l'honneur de vous saluer.

G. FERNEL.

402. — A un entrepreneur dont les ouvriers ont commis des dégâts pendant l'absence du propriétaire.

Tonnerre, 14 février 19...

Monsieur,

Je reçois à l'instant même plusieurs lettres, par lesquelles mes locataires m'annoncent que vos ouvriers ont commis de nombreux dégâts : le grand escalier a été entièrement dégradé et le plafond du salon est complètetement à refaire. Je ne comprends pas que vous envoyiez vos ouvriers travailler à leur guise, sans surveillance, libres d'agir à l'aventure. Jusqu'alors j'avais toujours reconnu en vous une grande prudence ; je regrette vivement que vous vous en soyez départi.

Veuillez, au reçu de ma lettre, faire suspendre jusqu'à mon retour toute espèce de travail, et veillez surtout à ce qu'il ne se commette pas de nouvelles dégradations.

J'attends comme réponse à ces quelques lignes, une lettre courrier par courrier pour me tirer d'inquiétude.

J'ai bien l'honneur de vous saluer.

A. Girod.

403. — A un entrepreneur qui demande le paiement de son mémoire.

Paris, 15 mars 19...

Monsieur,

J'ai vu hier M. Rendu, mon architecte, et il m'a appris, à mon grand étonnement, que vous ne lui avez pas

encore envoyé votre dernier mémoire. Vous devez bien savoir depuis longtemps que, dans ces conditions, il ne m'est pas possible de régler avec vous ; je ne fais et ne ferai rien sans l'avis de M. Rendu ; lui seul a qualité pour apprécier votre mémoire et en estimer les chiffres à leur juste valeur. Voyez-le donc d'abord, entendez-vous avec lui, et passez ensuite à ma caisse quand il vous plaira ; elle est ouverte tous les jours de 9 heures à 2 heures.

J'ai l'honneur de vous saluer.

RANCHET.

404. — **Réponse de l'entrepreneur.**

Paris, 31 mars 19...

Monsieur,

Malgré mon vif désir de conciliation, je dois vous prévenir qu'il m'est tout à fait impossible d'accepter les réductions exorbitantes que voudrait me faire subir votre architecte. J'ai établi mon mémoire avec le plus grand soin, j'ai apporté la plus grande modération dans mes prix ; et cependant M. Rendu me propose, pour solde de tout compte, 840 fr. 50 au lieu de 1,160 fr. 80, soit une diminution de 320 fr. 30. Toutefois, comme je n'aime pas les procès, que j'ai horreur de tout ce qui, de près ou de loin, ressemble à la chicane, je viens vous proposer de transiger : la moitié de la différence existant entre mon mémoire et celui qu'a établi M. Rendu est 160 fr. 15 ; si vous voulez ajouter cette somme à celle de 850 fr. 50, je me déclarerai satisfait.

J'ose espérer, Monsieur, que vous voudrez bien m'honorer d'une prompte réponse et vous prie de recevoir mes salutations empressées.

BODET.

405. — **Demande du paiement d'un mémoire de menuiserie par une femme veuve à un propriétaire.**

Nantes, 19 mars 19 .

Monsieur,

Je viens d'avoir la douleur de perdre mon mari à la suite d'une longue maladie. Veuve, avec deux enfants en bas âge, je n'ai d'autres ressources présentement que les sommes dues de côté et d'autre pour des travaux exécutés par le défunt. Vous m'obligeriez donc beaucoup en voulant bien me donner, aussitôt que possible le montant de son mémoire de 450 fr. 50, qui déjà a été vérifié et reconnu juste par votre architecte.

Je vous prie, Monsieur, de recevoir l'assurance de mes sentiments respectueux.

Veuve Lhermitte.

406. — **Lettre d'un compagnon à un patron pour lui réclamer ce qui lui est dû.**

Paris, 12 novembre 19...

Monsieur,

Il y a un mois que vous avez renvoyé vos ouvriers au nombre desquels j'étais. Les travaux vont mal en ce moment; l'hiver qui approche menace d'un chômage complet. J'ai un extrême besoin d'argent et je vous serais reconnaissant de me régler le plus tôt possible les 198 francs que vous me devez. Si vous ne pouvez de suite me remettre en entier la somme, faites en sorte de m'en verser du moins la moitié, je patienterai pour le reste jusqu'au mois prochain.

J'attends une prompte réponse et je vous salue.

H. Langlois.

407. — Autre lettre plus pressante à ce sujet.

Paris, 14 décembre 19...

Monsieur,

Je vous ai écrit deux fois pour vous réclamer les 198 fr. que vous me devez ; non seulement vous ne m'envoyez pas d'argent, mais vous ne prenez même pas la peine de me répondre. Cela m'étonne de votre part et m'encourage peu à patienter. D'ailleurs, je ne saurais attendre : il y a trois semaines que les travaux sont tout à faits interrompus ; pendant ce temps il faut vivre et un ouvrier en chômage ne trouve guère de crédit, vous le savez. Si, lundi 17 courant, vous ne m'avez pas soldé au moins la moitié de mon compte, je serai forcé de vous assigner.

Je vous salue.

H. Langlois.

408. — Réponse à la précédente.

Paris, 15 décembre 19...

Monsieur,

Je n'ai pu répondre à votre avant-dernière lettre, parce que j'espérais joindre à ma réponse au moins un billet de cent francs comme acompte sur ce que je vous dois. Ayez un peu de patience ; les temps sont durs pour les patrons ; personne ne me paie et il m'a fallu emprunter à un ami les cent francs que mon maître-compagnon vous portera demain. A la fin du mois, j'achèverai de vous solder. Restons en bons termes ; quand les travaux reprendront, je ne vous oublierai pas, car je suis toujours

Votre patron dévoué.

L. Belzunce.

409. — A un entrepreneur de fumisterie pour le charger d'un travail.

Paris, 25 décembre 19...

Monsieur,

Ayez la complaisance de passer vous-même ou d'envoyer un de vos ouvriers rue de Rivoli, 211 ; deux cheminées de mon appartement fument tellement qu'il nous est impossible de faire du feu.

Je compte que vous ne vous ferez pas attendre ; le cas est des plus urgents.

Salutations,

De Barral.

410. — A un entrepreneur de maçonnerie.

Paris, 15 mars 19...

Monsieur,

Le mur de notre jardin est en très mauvais état ; il menace même de tomber en partie. Veuillez venir ou envoyer un de vos ouvriers dès demain, pour voir ce qu'il y a à faire, rue du Bac, 84.

Salutations.

R. Dumoulin.

411. — Lettre pour faire connaître à quelles conditions on exécutera des travaux de menuiserie.

Paris, 22 juin 19...

Monsieur le Comte,

En réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je vous annonce que j'entreprendrai bien

volontiers les travaux de menuiserie dont vous me parlez. Je les exécuterai avec un rabais de 7 0/0 sur le dernier tarif de la ville de Paris, que votre architecte m'a soumis. Je ne me servirai que de bois de chêne pour les portes et les boiseries des grands appartements; le tout sera terminé à la fin de ..... sous peine de réduction de 10 0/0 sur le prix par vous accordé pour un retard de huit jours, de 20 0/0 pour un retard d'un mois.

Je tâcherai, Monsieur le Comte, de me montrer digne par mon zèle de mériter la confiance que vous voulez bien avoir en moi, et je vous prie, en attendant vos ordres, d'agréer l'assurance de mes sentiments très respectueux.

H. Borel.

CHAPITRE XIII

ACTES SOUS SEING PRIVÉ USUELS

OBSERVATIONS

On donne le nom d'*acte sous seing privé*, à tout acte souscrit sans l'intervention d'un officier public, et seulement sous la signature des parties.

Tous les actes et contrats peuvent être rédigés sous seing privé sauf :

1° Les contrats de mariage;

2° Les constitutions d'hypothèques et les mainlevées d'inscriptions hypothécaires;

3° Les donations entre-vifs;

4° Les testaments mystiques et publics;

5° Les cessions de brevet d'invention.

Quant à la rédaction des actes sous seing privé, elle n'est assujettie à aucune forme spéciale : cependant font exception :

1° Les actes synallagmatiques, c'est-à-dire contenant des conventions qui obligent plusieurs personnes les unes envers les autres (vente, bail, etc.). Ces actes, pour être valables, doivent être faits en autant d'originaux qu'il y a de parties ayant un intérêt distinct;

2° Les testaments olographes. Ils doivent être, à peine de nullité, écrits, signés et datés de la main du testateur;

3° Le billet — ou la promesse — par lequel une seule partie s'engage à payer à l'autre une somme d'argent ou une chose appréciable. Cet acte doit être écrit entièrement de la main du souscripteur, ou, tout au moins, la signature doit être surmontée d'un *bon* ou *approuvé, portant en toutes lettres la somme ou la quantité de la chose fournie*, excepté dans certains cas prévus par l'article 1326 du Code civil;

4° La date est formellement prescrite dans les effets de commerce, les contrats d'assurance et les testaments olographes.

412. — Modèle de billet simple (1).

Je soussigné, René-Claude David, m'engage à payer à M. Eviat François, le 15 mai 1901, la somme de huit cent trente francs qu'il m'a prêtée, sans aucune stipulation d'intérêts de sa part.

Paris, le dix-huit janvier mil neuf cent un.

(*Si le billet est écrit d'une main étrangère, c'est à cet endroit qu'il faudra mettre :* Bon pour huit cent trente francs.)

DAVID,
Rue Saint-Denis, 18.

413. — Modèle d'un billet à ordre (2).

Au 8 mai prochain, je paierai à M. Darrican ou à son ordre, la somme de quatre cents francs, valeur reçue en marchandises.

Bon pour quatre cents francs.

Paris, le quinze octobre mil neuf cent un.

ALLARD,
Rue de Tournon, 36.

---

(1) Le billet simple est celui qui indique seulement le nom du créancier envers qui le débiteur s'oblige. Il n'est pas transmissible à un tiers par voie d'endossement ; et l'action qui résulte de ce genre de billet ne se prescrit que par trente ans.

(2) On appelle *Billet à ordre* celui par lequel le souscripteur promet à une personne de payer une somme à elle ou *à son ordre*, c'est-à-dire à celui qui sera devenu cessionnaire de ses droits au moyen d'un endossement.

L'endossement n'est autre chose que l'ordre écrit au dos d'un effet négociable, par lequel on donne à quelqu'un le droit d'en exi-

414. — Modèle d'endossement d'un billet à ordre.

Payez à l'ordre de M. Deschamps, valeur reçue en espèces.

Paris, le trois novembre mil neuf cent un.

DARRICAN.

415. — Modèle de lettre de change (1).

Bon pour 600 francs.

Paris, 4 mars 1902.

Au 28 août prochain, veuillez payer à M. Jules Petit, négociant à Paris, ou à son ordre, la somme de six cents francs, valeur reçue en marchandises, laquelle somme vous passerez à mon compte, sans autre avis.

GUSTAVE BART.

---

ger le paiement ; il doit être daté, exprimer la valeur fournie et énoncer le nom de celui à qui l'ordre est passé.

Tous ceux qui ont signé ou endossé un billet à ordre sont solidairement garants envers le porteur.

Le billet à ordre doit indiquer en quoi la valeur a été fournie, et il peut être souscrit payable à vue ou à une époque déterminée.

Quand le souscripteur refuse de payer un billet à ordre, le porteur fait constater ce refus par un acte appelé *protêt*, qui doit être fait le lendemain de l'échéance. Alors il a un recours contre les endosseurs, à condition de l'exercer dans la quinzaine.

L'action relative au billet à ordre est prescrite par cinq ans, s'il a été souscrit par un commerçant, sinon la prescription n'est acquise qu'au bout de trente ans.

(1) La *lettre de change* est un acte rédigé dans certaines formes déterminées par la loi, par lequel une personne appelée *tireur*, moyennant une valeur reçue, mande à une autre personne (*tiré*),

A Monsieur Pierre Legrand, banquier à Lyon, rue Saint-Dominique, 4.

L'acceptation se mettra sur la lettre de change dans la formule suivante :

Accepté pour la somme de six cents francs.

PIERRE LEGRAND.

416. — **Modèle d'endossement de lettre de change.**

Payez à l'ordre de M. Baptiste Dutrat, négociant à Marseille, valeur reçue en compte.

JULES PETIT.

Paris, 25 avril 1902.

Le dernier porteur qui reçoit le montant de la lettre de change met à la fin du dernier endossement :

POUR ACQUIT, et signe.

---

de payer dans un lieu indiqué une somme déterminée à celui qui est désigné dans cet acte (*preneur ou bénéficiaire*) ou à celui qui exercera ses droits (*porteur*).

On appelle *acceptation* de la lettre de change la déclaration par laquelle le *tiré* contracte l'engagement de la payer.

Le refus d'acceptation est constaté par un acte appelé *protêt faute d'acceptation*.

Les principales dispositions sur le billet à ordre sont applicables à la lettre de change, soit en ce qui concerne la garantie solidaire du tireur et des endosseurs, soit en ce qui concerne le délai dans lequel le porteur d'une lettre de change protestée, faute de paiement, peut exercer son action en garantie.

417. — Modèle de vente de meubles (1).

Entre nous soussignés,

M. Jean-Louis Dureau, marchand de meubles, rue du Temple, 34, à Paris,

Et M. Paul Darsis, horloger, rue Saint-Denis, 28,

A été faite la convention suivante :

M. Dureau vend à M. Darsis les meubles dont la designation suit :

1° (*faire connaître en détail les meubles vendus*) ;

2° Lesquels meubles ont été livrés à M. Darsis pour la somme de ..., payée comptant, dont quittance.

Fait double à Paris, le 16 juin mil neuf cent un.

DUREAU. DARSIS.

(*Si les objets n'étaient pas payés au comptant, la dernière ligne de l'acte, après les mots :* pour une somme de ..., *devrait être modifiée ainsi*) :

laquelle somme M. Darsis s'engage á payer dans le délai de six mois, à partir de ce jour ; *ou bien*, lesquels meubles M. Darsis s'engage á faire enlever à ses frais, dans le délai de trois semaines, moyennant la somme de ..., payable avant l'enlèvement des meubles, etc.

---

(1) L'article 1582 du Code civil dit que la vente est une convention par laquelle l'un s'oblige à livrer une chose, et l'autre à la payer. Elle peut être faite par acte authentique ou sous seing privé.

S'il s'agissait d'une vente d'immeubles, il faudrait établir la nature de l'immeuble, sa contenance et sa situation; de plus, le vendeur indiquerait ses titres de propriété (acquisition, échange ou héritage). Quant au droit d'enregistrement qui n'est que de 3 0/0 dans les ventes de meubles, il est de 5,50 0/0 dans les ventes d'immeubles, décime non compris.

418. — **Modèle de bail d'une maison** (1).

Entre nous soussignés,

Robert Delval, demeurant à Issy, Grande-Rue, 8,

Et Charles Bellamy, marchand d'antiquités, demeurant à Paris, rue Dauphine, 12,

A été faite la convention suivante :

M. Robert Delval donne à loyer à M. Charles Bellamy, acceptant, pour une période de trois, six ou neuf ans consécutifs, au choix des parties, après avertissement préalable et mutuel de trois mois, une maison sise à Paris, rue Guénégaud, 24, consistant en... (*désigner la maison en détail*), laquelle maison le preneur déclare suffisamment connaître.

M. Ch. Bellamy entrera en jouissance à partir du premier juillet prochain ; le bail est fait moyennant la somme annuelle de quatre mille francs, payable par le preneur en quatre parties égales, de trois mois en trois mois, jusqu'à expiration du présent acte. M. R. Delval reconnaît que le preneur lui a versé une somme de deux mille francs, pour six mois d'avance, imputables sur le dernier semestre de jouissance dudit bail.

Le preneur s'engage : 1° à garnir la maison de meubles suffisants pour garantie du loyer ; 2° à rendre la maison en bon état de réparations locatives ; 3° à payer les contributions personnelles et mobilières, et celles des portes et fenêtres ; 4° enfin, à ne faire aucun percement de mur, changement ou distribution nouvelle, sans le consentement exprès et par écrit du propriétaire.

---

(1) Le bail ou louage est un contrat par lequel l'une des parties s'oblige à faire jouir l'autre d'une chose pendant un certain temps moyennant un certain prix que celui-ci s'oblige à lui payer Code civil, art. 1709).

La partie qui s'oblige à louer est généralement appelée *bailleur*, et l'autre, *preneur*.

Il faudra également au preneur le consentement exprès et par écrit du propriétaire, pour qu'il puisse céder son droit au présent bail, ou sous-louer en tout ou en partie.

Fait double à Paris, le 4 février mil neuf cent un.

ROBERT DELVAL. CHARLES BELLAMY.

419. — Prolongation de bail.

Entre les soussignés :

M. Robert Delval, propriétaire, demeurant à......, rue ....; n°.....,

Et M. Charles Bellamy, marchand d'antiquités, demeurant à..... rue....., n°.....,

A été arrêté ce qui suit :

Le bail consenti par M. Robert Delval à M. Charles Bellamy pour..... années consécutives, qui ont commencé à courir le..... pour finir le....., d'une maison située à...., ainsi que cela a été constaté par acte sous seing privé fait en double à..... le..... sera prorogé pour..... années qui partiront du..... pour se terminer le.....

Cette continuation de bail est consentie moyennant pareille somme de....., payable aux époques qui ont été fixées dans le bail précédent et aux charges et conditions qui y sont fixées.

Fait double à..... le.....

Lu et approuvé : Robert DELVAL.

Lu et approuvé : Charles BELLAMY.

420. — Résiliation de bail.

Entre les soussignés :

M. Robert Delval, propriétaire, demeurant à... ., d'une part ;

Et M. Charles Bellamy, demeurant à....., d'autre part;

Il a été convenu ce qui suit :

Les sieurs Robert Delval et Charles Bellamy déclarent d'un commun accord se désister du bail à loyer intervenu entre eux le..... mil neuf cent..... par lequel le sieur Delval donnait à bail au sieur Bellamy, unc maison sise à...., rue...., n°....., pour une durée de trois, six ou neuf années. En conséquence, ledit bail est résilié à partir du..... prochain ; ledit sieur Bellamy, locataire, s'engageant à rendre à cette époque-là ladite maison en bon état de réparations locatives et à payer les loyers échus qui sont dus.

Fait double à....., le..... 19...

Lu et approuvé :	Lu et approuvé :
Robert Delval.	Charles Bellamy.

421. — Modèle de congé (1).

Entre les soussignés :

M. Robert Delval, propriétaire, demeurant à....., rue....., n°.....,

Et M. Charles Bellamy, demeurant à......, rue...., n°.....,

Il a été convenu ce qui suit :

M. Robert Delval, propriétaire d'une maison sise

(1) Ce congé est fait sur une feuille de papier à 1 franc; s'il n'est pas accepté par l'une des parties, il est signifié par ministère d'huissier.

L'enregistrement en coûte 3 fr. 75, l'acte signifié par huissier coûte environ 7 fr. 30.

Si les parties sont d'accord sur l'époque de la sortie des lieux et s'il est à présumer qu'il n'y aura pas de contestation, une simple lettre suffit pour donner et accepter congé.

à....., donne à M. Charles Bellamy, qui accepte, congé de l'appartement qu'il occupe dans ladite maison au... étage pour le..... prochain.

Fait double à....., le..... 19..,

(*Signatures*)

422. — Modèle d'un acte d'échange d'objets mobiliers (1).

Entre les soussignés,

M. Jules Desroy, cultivateur à .....,

Et M. Désiré Bravet propriétaire à .....,

Il a été dit et convenu ce qui suit :

M. Jules Desroy cède à titre d'échange à M. Désiré Bravet, acceptant, une jument bai-brun, âgée de cinq ans.

Et M. Désiré Bravet, cède, à titre de contre-échange, à M. Jules Desroy, acceptant, une jument poil noir, âgée de six ans.

Le présent échange est fait, sans soulte ni retour, (*ou* moyennant une somme de ..., payée comptant par M. Jules Desroy, dont quittance).

Fait double à , le

JULES DESROY. DÉSIRÉ BRAVET.

---

(1) L'échange est un contrat par lequel les deux parties se donnent respectivement une chose pour une autre (Code civil, art. 1702).

S'il s'agit d'un échange d'immeubles, la rédaction de l'acte précédent pourra servir; mais, de plus, on devra mentionner que les échangistes auront à remplir, dans le délai de ..., les formalités de la transcription et de la purge des hypothèques. Dans un acte de vente d'immeubles, au contraire, ces formalités sont laissées au bon plaisir de l'acheteur.

423. — Modèle de procuration pour toucher une somme due (1).

Je soussigné, Félix Vidal, sculpteur, demeurant à Paris, rue de Vaugirard, 15, donne, par les présentes, pouvoir à M. Jean Sabatier, de recevoir pour moi du sieur Ary, la somme de deux mille francs que celui-ci me doit pour une statue que je lui ai livrée l'année dernière, d'en donner reçu et quittance valable, et, en cas de non paiement, user de toute la rigueur des moyens que la loi met à la disposition du créancier.

FÉLIX VIDAL.

Paris, douze février mil neuf cent-un.

---

(1) Le mandat est un contrat par lequel une personne (*mandant*, donne le pouvoir de faire quelque chose pour elle à une autre personne qui l'accepte (*mandataire*). — Le mandat s'appelle aussi *procuration*.

La procuration est de deux sortes : *spéciale* et pour une affaire ou certaines affaires seulement, ou *générale* et pour toutes les affaires du mandant. Cette dernière catégorie de procuration étant assez rare.

CHAPITRE XIV

TESTAMENT

OBSERVATIONS

Le *testament olographe* est la forme la plus pratique de tester. Il doit être, à peine de nullité, écrit tout entier, daté et signé de la main du testateur. S'il y est fait des additions, elles seront écrites de la main de celui qui a fait le testament, datées et signées, à peine de ne pas valoir.

Le testament olographe n'est assujetti à aucune formule et peut être valablement fait par lettre, sur papier timbré ou sur papier libre; mais, dans ce dernier cas, le légataire devra payer l'amende par défaut de timbre.

Quand les héritiers contestent, soit l'*écriture*, soit la *signature* que porte le testament, c'est le légataire qui est tenu de prouver qu'elles sont bien celles du testateur. Si c'est la *date*, au contraire, qui est mise en doute par les héritiers, c'est à eux d'en établir la fausseté.

Eviter les surcharges, additions, interlignes et renvois. Faire précéder la signature de la date. Écrire en toutes lettres les dates et les sommes.

424. — Modèle de testament où le testateur laisse ses biens à une seule personne.

Ceci est mon testament : Je nomme pour mon légataire universel Joseph Colson, cultivateur, demeurant à Meulan (Seine-et-Oise).

Fait à Paris, le quinze août mil neuf cent...

Pierre Mabille.

425. — Autre modèle du même testament.

Je soussigné, Alfred Darlot, propriétaire à Villejuif, étant sain de corps et d'esprit, et agissant avec entière liberté et pleine connaissance de cause, déclare faire comme il suit, mes dispositions de dernière volonté.

Voulant prouver à mon neveu Jean Darlot l'affection que je lui porte, je lui donne et lègue la totalité des biens, meubles et immeubles, que je laisserai à mon décès, à charge par lui de payer quinze cents francs au sieur X..., mon fidèle domestique.

Je révoque tous autres testaments et dispositions antérieures.

Écrit en entier, daté et signé de ma main, à Villejuif, le cinq mars mil neuf cent...

Alfred Darlot.

426. — Modèle de testament par lequel le testateur laisse ses biens à plusieurs personnes.

Je soussigné, Henri Lambert, demeurant à Paris, rue de l'Arcade, 10, déclare instituer M. Joseph Guillon, demeurant à Paris, rue de Provence, 60, et M. Paul Chamoin, demeurant à Paris, rue de Rivoli, 57, pour mes légataires universels.

Au cas où l'un d'eux viendrait à décéder avant moi, j'entends que l'autre recueille toute ma succession.

Fait à Paris, le premier février dix-neuf cent...

Henri Izard.

427. — Modèle de testament à plusieurs personnes, à titre universel.

Je, soussigné, déclare instituer pour mes légataires et héritiers à titre universel, chacun pour un tiers avec

au cas où l'un d'eux décéderait avant moi, droit d'accroissement au profit des survivants :

1° Jules Moinaux, rue de Marengo, 4, Paris;

2° Georges Raty, rue de Fleurus, 61, Paris;

3° Eugénie Legendre, rue de Vaugirard, 15, Paris.

Fait à Paris, le dix-sept août dix-neuf cent...

EDOUARD NOLET.

428. — Modèle de testament dans lequel le testateur fait différents legs.

Ceci est mon testament : Je soussigné, Antonin Jacquet, demeurant à Paris, 9, avenue Hoche, déclare instituer M. Joseph Rivière, négociant, demeurant à Versailles, pour mon légataire universel. En conséquence, je lui lègue tous les biens qui composeront ma succession, pour en jouir à compter du jour de ma mort, à charge par lui de remettre : à Louis Lenoir, dix mille francs à titre particulier, quitte de tous droits, et à Gaston Nadaud, le mobilier de ma maison de campagne.

Je nomme pour mon *exécuteur testamentaire* Pierre Denys, notaire à Versailles, en le priant d'accepter une somme de cinq mille francs à titre de rémunération.

Fait et entièrement écrit de ma main, à Paris, le dix août dix-neuf cent...

EDOUARD GUILLEMET.

429. — Modèle de requête adressée au président du tribunal pour être envoyé en possession de biens légués.

A Monsieur le Président du tribunal civil de...

Monsieur le Président,

Madame Léonie Chaudon, épouse de Monsieur Louis Catelain, et ce dernier,

Ayant Me Caudron pour avoué,

Ont l'honneur de vous exposer :

Que Madame veuve Mansard, née Etienne Ranson, en son vivant rentière, demeurant à Paris, rue Saint-Denis, n° 15, est décédée en son domicile, le 12 décembre 19.., ne laissant ni ascendant, ni descendant, ainsi qu'il résulte de l'acte de notoriété dressé devant Me Catoire, notaire à Paris, le 20 août 19.., enregistré ;

Que par son testament olographe du 12 décembre 19.., enregistré et déposé pour minute chez Me Catoire, notaire à Paris, elle a institué conjointement pour ses légataires universels Madame Catelain, née Léonie Chaudon, sa petite-cousine, et son mari, Louis Catelain, ainsi que leurs enfants ;

Qu'il résulte d'un acte de notoriété dressé devant Me Catoire, notaire à Paris, des 23 et 24 décembre 19.., qu'au jour du décès de Madame veuve Mansard, il n'existait du mariage des époux Catelain qu'une enfant mineure, Mademoiselle Louise Catelain, née le 17 juin 19.., à Paris ;

Que les exposants ont le plus grand intérêt à se faire envoyer en possession du legs universel à eux fait.

C'est pourquoi ils requièrent qu'il vous plaise, Monsieur le Président, les envoyer en possession du legs universel dont s'agit, pour jouir des biens et valeurs composant ledit legs, comme des choses leur appartenant au jour du décès de la défunte.

Sous toutes réserves et ce sera justice.

430. — Acceptation de legs

Le soussigné ..., demeurant à ..., déclare — après avoir pris communication du testament fait le..., par M. X..., aux termes duquel il est désigné comme légataire de... — accepter formellement ce legs et s'engager à l'exécu-

tion des charges et conditions qui y sont attachées. Il donne tout pouvoir au porteur pour le signifier à qui de droit.

Paris, le... 19...

431. — Décharge de legs.

Le soussigné..., demeurant à ..., légataire particulier de M..., décédé à ..., aux termes de son testament en date du..., enregistré le ..., dont le dépôt a été ordonné en l'étude de Me..., par M. le président du tribunal civil de ..., aux termes d'une ordonnance du..., enregistrée,

Reconnaît que M ... (exécuteur testamentaire ou légataire universel) de M ..., lui a remis le legs à lui fait par ledit testament.

Au moyen de quoi il décharge la succession de l'importance dudit legs.

(Date et adresse.)

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

RELATIONS DE FAMILLE, DE POLITESSE, ETC.

CHAPITRE PREMIER

LETTRES POUR LE JOUR DE L'AN, LES FÊTES, LES ANNIVERSAIRES

PREMIÈRE SÉRIE

LETTRES POUR LE JOUR DE L'AN

DEUXIÈME SÉRIE

LETTRES POUR LES FÊTES ET ANNIVERSAIRES

CHAPITRE II

LETTRES DE FÉLICITATIONS

CHAPITRE III

LETTRES DE CONDOLÉANCES

CHAPITRE IV

LETTRES DE RECOMMANDATION

CHAPITRE V

LETTRES ET BILLETS D'INVITATION

CHAPITRE VI

LETTRES DE REMERCIEMENTS

CHAPITRE VII

LETTRES RELATIVES AUX MARIAGES ET AUX NAISSANCES

CHAPITRE VIII

LETTRES DE JUSTIFICATIONS, D'EXCUSES ET DE REPROCHES

CHAPITRE IX

LETTRES RELATIVES A DES ENFANTS ET A DES PARENTS ABSENTS OU MALADES ; LETTRES AUX NOURRICES ET AUX MÉDECINS

DEUXIÈME PARTIE

PÉTITIONS. — AFFAIRES D'INTERÊT PRIVE

CHAPITRE PREMIER

PÉTITIONS AU CHEF DE L'TATÉ

CHAPITRE II

DEMANDES AUX MINISTRES

CHAPITRE III

LETTRES AUX GÉNÉRAUX ET AMIRAUX

CHAPITRE IV

LETTRES AUX PRÉFETS ET SOUS-PRÉFETS

CHAPITRE V

LETTRES AUX MAIRES ET AUX ADJOINTS FAISANT FONCTIONS DE MAIRES

CHAPITRE VI

LETTRES AUX PROCUREURS DE LA RÉPUBLIQUE ET AUX PRESIDENTS DES TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE

CHAPITRE VII

LETTRES AUX DIRECTEURS DES GRANDES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES REQUÊTES A DES MAGISTRATS

CHAPITRE VIII

LETTRES AUX AVOCATS, AVOUÉS ET NOTAIRES

CHAPITRE IX

LETTRES AUX ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET PRÊTRES

CHAPITRE X

LETTRES AUX DIRECTEURS ET CHEFS D'EXPLOITATION DE CHEMINS DE FER

CHAPITRE XI

LETTRES A DES PERSONNES HAUT PLACÉES OU INFLUENTES PAR LEUR FORTUNE POUR DEMANDER LEUR PROTECTION

CHAPITRE XII

AFFAIRES D'INTÉRÊT PRIVÉ

CHAPITRE XIII

ACTES SOUS SEING PRIVÉ USUELS

CHAPITRE XIV

TESTAMENTS

Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.) — 17.11.24

